

Édition 2025

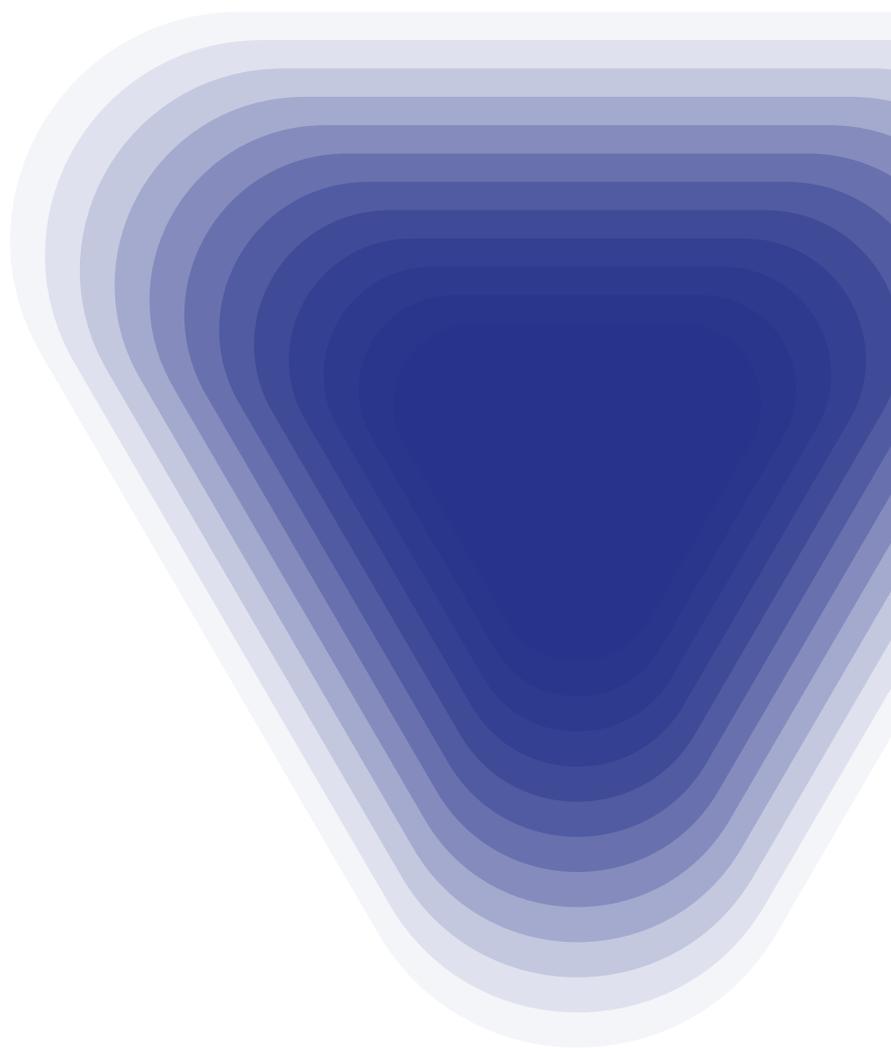


# Catalogue Les Essentiels Collectif et Tertiaire

Ventilation simple flux  
Confort Thermique  
Bouche et Entrée  
Diffusion d'air  
Réseau et régulation  
Protection incendie

 **aldes**

**Au cœur  
du bâtiment**



# Nouveautés 2025

## COLLECTIF

### Confort thermique



#### Pompe à chaleur Air/Air

T.One® AquaAIR R32

#### Chauffe eau Thermodynamique

+ Pompe à chaleur Air/Air

T.Flow®

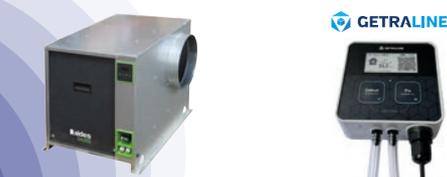
#### Pompes à chaleur



Air/Air Energy Pro X

Air/Eau Hi-Therma Integra

### Ventilation



#### Ventilation collective

EasyVEC H  
+ Getraline



#### Ventilation double flux

InspirAIR® Side

### Bouches et entrées d'air



#### Ventilation collective

Bouche BDH

### Réseaux



#### Conduit souple renforcé

ALGAINE Alu renforcée

#### Sortie de toiture

STR

## TERTIAIRE

### Confort thermique



#### Pompes à chaleur Air/Air



#### Système de régulation de débit

VAV XVA

### Ventilation



#### Double flux rotative

VEX1000 RS

#### Double flux décentralisée

DEXc300



#### Double flux plafonnrière

CXc300



#### Centrale de traitement de l'air simple flux

TVEC multi et TVEC compact

### Mesure, régulation et connectivité



#### Capteur et plateforme QAI

**DomNexX**

ALDES GROUP

# Sommaire général

## Découvrez Aldes



Nouveautés Aldes p. 3

Aldes Groupe & démarche RSE p. 6

## Services et accompagnement



L'accompagnement Aldes p. 8

S'informer sur nos solutions et services 24h/24 et 7j/7 p. 9

Outils digitaux p. 10

Se former p. 16

Nos chiffres clés p. 17

## Nos solutions pour bâtiments collectifs et tertiaires



Solutions double flux pour les bureaux p. 21

Solutions simple flux pour les bureaux p. 22

Solutions double flux pour les commerces et professions libérales p. 23

Solutions simple flux pour les commerces et professions libérales p. 24

Solutions double flux pour les Hôtels et Ephad p. 25

Solutions simple flux pour le petit tertiaire - Hôtel et Ephad p. 26

## Ventilation individuelle double et simple flux

### Centrales de Traitement d'Air



Présentation produits p. 42

DFE® micro-watt p. 48

DEXc300 p. 48

CXc300 p. 49

VEX400 p. 50

VEX500 p. 50

VEX500-C4 p. 50

VEX600 p. 51

## Protection Incendie



Règlement sécurité incendie p. 61

Désenfumage habitat Volet Optone H p. 64

Désenfumage parking ParkONE p. 65

Cartouches coupe-feu p. 66

Bouches coupe-feu p. 66

Clapets coupe-feu Isone circulaire p. 66

Clapets coupe-feu Isone rectangulaire p. 67

## Réseaux et régulation



Réseaux flexibles Alflex alu compact p. 76

Conduits galva rigides BS GALVA p. 76

Conduit flexible souple isolé ALGAINE ALU p. 76

Éléments d'étage EE GALVA p. 76

Tés 90° p. 77

Raccords mâles RM p. 77

Coude 90° p. 77

Coude 45° p. 77

Raccords femelles RF p. 77

Raccord conique concentrique RCC p. 78

## Diffusion d'air



Grilles murales à ailettes mobiles p. 86

Grilles murales en aluminium Gridlined p. 87

Diffuseur 4 voies aluminium p. 88

Diffuseur 4 voies acier p. 88

Diffuseur circulaire A842 p. 88

Diffuseur linéaire Lined p. 89

Diffuseur linéaire Lined TP p. 89

Grille de reprise plafond AU123 p. 89

## Confort thermique

### En collectif



Solutions ALDES logement collectif p. 94



Pompe à chaleur Gamme Hi-Therma p. 97



PAC Air/Air Aldes T.One AquaAir p. 98



Chauffe-eau thermodynamique T.Flow Hygro / Nano p. 103



Monosplit résidentiel MHI p. 104

### En tertiaire



Multisplit tertiaire MHI p. 109

**Expertise Aldes**



Sécuriser votre mise en service  
p. 12



L'offre pièce de rechange  
p. 14



L'assistance technique après-vente  
p. 15



Traitement des commandes et études  
p. 18



Réglementations  
p. 38

**SAV, garanties, C.G.V., index**



Service après vente  
p. 114



Conditions commerciales  
p. 115



C.G.V.  
p. 116

**La rénovation des écoles**



Solutions double flux décentralisée pour les écoles (salle de classe, bureau)  
p. 27



Solutions double flux centralisée pour les écoles (salle de classe, bureau)  
p. 28



Solutions simple flux pour les écoles (salle de classe, bureau)  
p. 29



La rénovation des écoles : tous concernés !  
p. 30



Guide de choix Solution ALDES QAI ÉCOLE  
p. 36

**Ventilation individuelle double et simple flux**

Caissons de ventilation



EasyVEC Compact  
p. 52



EasyVEC Compact MW  
p. 52



EasyVEC C4  
p. 53



EasyVEC C4 H  
p. 55



Piège à sons avec joints  
p. 55



Clapet anti-retour  
p. 56

**Bouches et entrées d'air**



EA  
p. 70



EAT  
p. 70



EFL  
p. 70



EHL  
p. 70



ColorLINE  
p. 70



Bap'SI  
p. 70



BDH  
p. 70



BAHIA® CURVE Tertiaire  
p. 74



Caisson piquage acoustique et aéraluque  
p. 78



Collecteur raccord d'étage  
p. 78



Bouchon mâle à joints  
p. 78



Piquage équerre sur plat  
p. 78



Accessoires de pose  
p. 79



Sortie toiture STR  
p. 80



Modules de régulation MR Mono  
p. 81



Registre circulaire étanche RGE à joint  
p. 83



Boîtes à débit variable XVA  
p. 83



Grilles de reprise ouvrante plafond  
p. 90



Grilles de transfert aluminium AC181 F1  
p. 90



Diffuseur jet hélicoidal Twisted  
p. 90



Grilles extérieures circulaires alu. AR 637  
p. 91



Grilles extérieures rectangulaires aluminium AWA 251  
p. 91



Petits terminaux fixes BIM2  
p. 92



Petits terminaux réglables SR 135  
p. 92

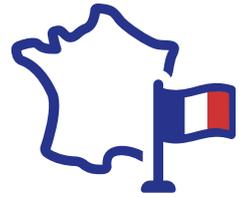


Petits terminaux réglables SR 143 et SR 145  
p. 92

**Tarif**

Les prix tarif sont applicables au **01.04.2025**, ils sont annoncés hors taxe. Aldes se réserve le droit d'apporter à ses produits toutes modifications liées à l'évolution de la technique. Le contenu de ce tarif peut être modifié sans préavis, vous pouvez consulter le site [aldes.fr](http://aldes.fr) pour rester au courant des nouveautés et modifications.

# Aldes, une histoire familiale française et une présence internationale



Fondée à Lyon en 1925 par Bernard Lacroix, la société Aldes a démarré son aventure dans le découpage-emboutissage et la fabrication des grilles d'aération métalliques.



Au cœur du bâtiment, nos solutions impulsent un air sain dans les intérieurs. Ventilation, confort thermique, protection incendie... les systèmes Aldes insufflent le confort et le bien-être.

Aldes conçoit et fabrique des solutions fiables et performantes. À travers une gestion experte des flux d'air, et grâce à une capacité d'innovation régulière, les solutions Aldes assurent la santé des bâtiments et de leurs occupants, sur le long terme.

Les experts Aldes mettent tout leur cœur et toute leur énergie au service de ceux qui ont la responsabilité de construire des bâtiments durables. Au cœur des territoires français, au plus près des professionnels, nos sites de production font souffler un air sain sur les projets de construction et de rénovation, garantissant qualité et économies d'énergie, pour longtemps.



**Groupe familial fondé en 1925 en France. Fabricant de solutions de qualité de l'air et de confort thermique, sa mission est de faire respirer les bâtiments tout en optimisant leur efficacité énergétique**



**379M€\***

**chiffre d'affaires 2024**  
• 50% en France / 50% à l'international

\* CA 2024 net pro forma

**1883**

**collaborateurs**  
effectif à fin 2024

**60**

**pays couverts**

**5**

**domaines d'expertise**

Ventilation, Confort thermique, Protection incendie, Purification, Aspiration centralisée

**Marchés principaux**



**10**  
sites de production

**Présent dans 15**  
pays grâce à nos 21 filiales

**8**  
hubs logistiques

**8**  
centres R&D

**3**  
zones commerciales

Europe du Sud (dont France)  
Europe du Nord  
Asie, Moyen-Orient et Amériques

Hubs logistiques Sites de production Centres R&D

# Une stratégie RSE structurée :



Le Groupe Aldes a construit sa stratégie RSE, Aldes ImpACT, autour de quatre engagements majeurs. Son objectif est d'agir concrètement pour ses collaborateurs, ses clients, son industrie et la société.

### AGIR AVEC DES SOLUTIONS RESPONSABLES

- 20 produits bénéficient d'une analyse du cycle de vie.
- Lancement de l'éco-carte produit Aldes.
- Développement du portefeuille des pompes à chaleur.
- CA des actes de services 1,6 M€ (France).

### AGIR AVEC UN MODÈLE OPÉRATIONNEL DURABLE

- 63% des dépenses ont été réalisées avec des fournisseurs stratégiques impliqués dans la RSE.
- 9,1 tonnes : poids total de déchets par M€ de CA.

### AGIR POUR NOS TERRITOIRES ET L'INDUSTRIE

- 5 partenariats avec des acteurs locaux investis dans les préoccupations du logement ou de l'éducation.
- 28 initiatives liées à l'écosystème local.
- 66% des achats issus de fournisseurs à moins de 100 km.
- 487 engagements sur des textes législatifs et réglementaires.

### AGIR POUR L'HUMAIN

- 90% de personnes ont eu accès à une ou plusieurs formations.
- 27,4% de femmes parmi le top management.
- 8,87% de taux de fréquence des accidents du travail.
- 95% de managers formés aux programmes d'excellence.

## Des solutions responsables et éco-conçues

Des produits de confort thermique, ventilation double flux, centrales de traitement d'air qui permettent d'optimiser les besoins de chauffage et de rafraîchissement des bâtiments, et contribuent à l'objectif d'un parc de bâtiments neutre en carbone d'ici 2050.

Pompe à chaleur (PAC) air/air T.One® AquaAIR

Utilise une source d'énergie renouvelable et gratuite : l'air

**1 kW** d'électricité consommé = jusqu'à **4 kW** restitués

Fluide frigorigène R32 respectueux de l'environnement et affichant la meilleure classe énergétique **A+++** en chauffage

« L'éco-carte produit », créée par Aldes, pour chaque nouveau produit.

<p><b>Matières Premières</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>50% Plastique recyclé</li> <li>15% Métal à faible émission</li> <li>80% de fournisseurs &lt;500kms</li> </ul>	<p><b>Poids et emballage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>10% Réduction poids produit</li> <li>15% Réduction poids emballage Zéro plastique emballage</li> <li>Circuit de réemploi emballage composants</li> </ul>	<p><b>Durée de vie</b> moyenne d'un produit Aldes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>17 ans</b> pour les produits actifs (avec moteur)</li> <li><b>30 ans</b> pour les produits passifs</li> </ul>
<p><b>Consommation électrique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réduction de la consommation électrique 5%</li> </ul>	<p><b>Notice - Éco-guide</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Durée de vie - Recyclabilité</li> <li>Notice dématérialisée</li> <li>Éco-guide en ligne</li> <li>Garantie 5 ans</li> </ul>	

Disponibilité **pièces détachées** chez Aldes

**10 ans**

## EMPREINTE CARBONE

CO<sub>2</sub>e

<p><b>SCOPE 1</b></p> <p>Émissions directes de l'entreprise</p> <p>2 783 tCO<sub>2</sub>e</p> <p><b>0,4%</b></p>	<p><b>SCOPE 2</b></p> <p>Émissions indirectes, liées aux consommations énergétiques de l'entreprise</p> <p>454 tCO<sub>2</sub>e</p> <p><b>0,1%</b></p>	<p><b>SCOPE 3</b></p> <p>Émissions indirectes amont et aval, induites par les activités de l'entreprise</p> <p>693 226 tCO<sub>2</sub>e</p> <p><b>99,5%</b></p>
--	--	---

Périmètre France, Belgique, Canada, Danemark

# Accompagnement Aldes

**Le conseil d'un expert fait partie intégrante de notre ADN. Aldes met à votre service des équipes en mesure de vous apporter des réponses concrètes à chaque étape de votre projet, de la phase de conception jusqu'à l'installation et l'après-vente.**



## S'INFORMER SUR NOS SOLUTIONS ET SERVICES

- Retrouvez l'ensemble de nos solutions et documentations sur notre site internet [aldes.fr](https://aldes.fr).
- Devisez rapidement et trouvez toutes les informations techniques nécessaires sur notre catalogue général et sa version interactive.



## COMMANDER ET LIVRER

- Un contact privilégié pour le traitement, le suivi des commandes et la gestion de vos réclamations.
- Accédez à votre portail personnalisé pour retrouver et suivre vos commandes.
- Une disponibilité immédiate de plus de 6000 références via notre réseau de magasins Aldes.



## ASSISTANCE TECHNIQUE

- Des techniciens à votre écoute, pour un diagnostic et une prise en main de votre produit au 09 69 32 39 98.



## RÉALISER LES ÉTUDES

- Bénéficiez de conseils d'experts pour réaliser les meilleurs choix techniques et conduire votre projet en toute sérénité.
- Utilisez Aldes Software Hub, pour bénéficier de logiciels de chiffrage rapide, d'aide à la conception, à la sélection et l'installation.
- Accédez gratuitement à Aldes CAD Library, notre bibliothèque d'objets 3D intelligents pour le BIM : [cad.aldes.com](https://cad.aldes.com).
- Avis de chantier : Aldes valide l'approche système personnalisée selon votre configuration.



## SÉCURISER VOTRE MISE EN SERVICE

- Soyez sereins et profitez de notre offre de mise en service en 4 étapes :
  - Vérification de l'installation
  - Réglages
  - Mesures et Tests fonctionnels
  - Conseils et Rapport de mise en service.



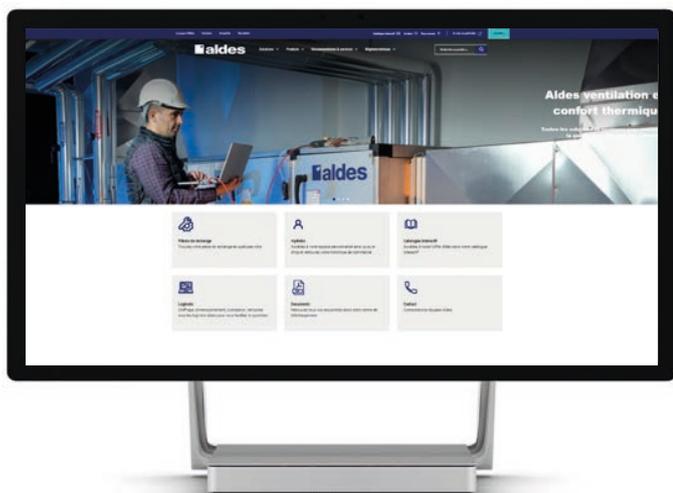
## SE FORMER

- Développez votre activité.
- Améliorez votre quotidien et soyez plus performant.
- Anticipez les futures exigences thermiques et environnementales.

# S'informer sur nos solutions et services 24h/24 et 7j/7

## DÉCOUVREZ ALDES.FR EN DÉTAILS !

Tout sur nos solutions en habitat individuel, habitat collectif, en tertiaire (bureaux, hôtels, enseignement, etc.).



Catalogues et documentations



Logiciels



Pièces de rechange



Service après-vente



EasyDocs



Formations



- Législation en vigueur,
- Les solutions préconisées
- Les fiches produits détaillées / descriptions et données techniques
- Les catalogues et documentations techniques
- Détails par références
- Les textes de prescriptions
- Les logiciels pour vous aider dans vos études
- Vidéos tutos

**Accédez à notre catalogue interactif, ajoutez vos produits dans votre panier afin de constituer un chiffrage rapidement !**

## RÉSEAUX SOCIAUX

Suivez-nous sur LinkedIn, retrouvez les actualités Aldes et interagissez avec nous. « Aldes »



## CHAÎNE YOUTUBE

Retrouvez toutes nos vidéos sur la chaîne Youtube Aldes France : « AldesFranceOfficiel »



# Nos logiciels

## DES OUTILS POINTUS DANS LA MAÎTRISE DES RÉSEAUX AÉRAULIQUES !

### Logiciels de conception et dimensionnement (Conceptor)



**Conceptor Ventilation**  
Plateforme logiciel métier de conception de projets de ventilation.



**Conceptor Désenfumage**  
Outil d'aide à la sélection et au dimensionnement aéraulique du désenfumage.



**Conceptor T.One**  
Logiciel de conception d'études de chauffage.

### Logiciels de sélection (Selector)



**Selector poWair**  
Logiciel d'aide à la sélection des ventilateurs simple flux.



**Selector VEX400/  
500/600/700T/ 700H/  
CXc300/ DEXc300**  
Logiciel d'aide à la sélection, configuration et calculs des performances de centrales de traitement d'air VEXs, CXc300 et DEXc300.



**Selector Koanda 3D**  
Outil d'aide à la sélection de diffuseurs d'air d'un bâtiment tertiaire.



**Selector DFE/DFE+**  
Outil d'aide à la sélection des composants d'une centrale de traitement d'air.

### Applications Aldes



**Aldes Connect**  
Un outil qui vous permet de piloter vos solutions de purification d'air, de confort thermique et de suivre la qualité d'air de votre intérieur ou de l'extérieur où que vous soyez.



**Aldes EasyQuote**  
Un outil d'estimation de prix fiable, facile à utiliser et complet. En quelques clics, obtenez une estimation détaillée pour l'installation de votre système.

Retrouvez l'ensemble des Logiciels, sur notre site internet, en flashant ce QR Code.





# Aldes Software Hub

## APPLICATIONS MOBILE & WEB

Aldes Software Hub permet d'être averti instantanément des mises à jour et des nouveaux logiciels Aldes, nécessaires à chaque étape de votre projet. Découvrez toute la gamme des outils digitaux et visionnez tous les tutoriels disponibles sur cette interface.



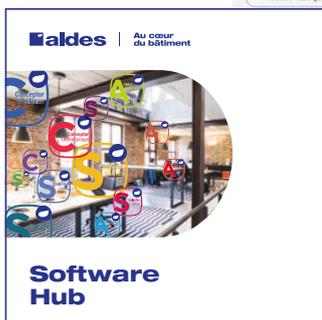
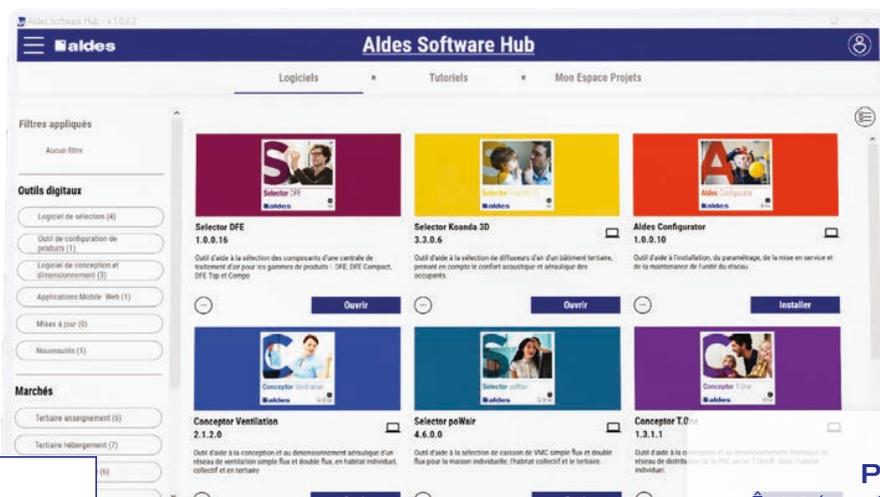
Neuf



Rénovation



Tertiaire



### Précis

Être prévenu instantanément des nouvelles mises à jour de vos logiciels Aldes.

### Instructif

En apprendre davantage sur la gamme des logiciels Aldes.

### Efficace

Visionner l'ensemble des tutoriels au sein d'une même plateforme.

### Rapide

Une solution rapide et intégrée à votre environnement Windows.

## Plateforme de téléchargement d'objets BIM



### Aldes CAD Library

Accédez gratuitement à notre bibliothèque d'objets BIM et retrouvez facilement les produits Aldes au format natif REVIT ainsi qu'aux formats 2D/3D (DWG et DXF) compatibles avec de nombreux logiciels de CAO. Aldes CAD Library, la plateforme qui vous accompagne dans la conception de vos projets BIM vers la construction et l'aménagement durable des bâtiments.

## Le saviez-vous ?

Le 1<sup>er</sup> logiciel Aldes a été lancé en 1989. Son nom, L.O.U.P.E pour Logiciel d'Optimisation des Usages Performants de l'Énergie.

# Sécuriser votre mise en service

## LES 4 ÉTAPES DE LA MISE EN SERVICE ALDES

Lors de votre commande, achetez la Mise En Service (MES) correspondante. Votre produit est installé et prêt à être démarré ? Contactez le pôle service de l'Agence Aldes la plus proche pour déclencher votre offre de Mise En Service. Un professionnel agréé interviendra sous 10 jours ouvrables<sup>(1)</sup> maximum pour effectuer la Mise En Service de votre équipement (frais de déplacement inclus pour France Métropolitaine, hors Corse).

1

### Vérifications

- Conformité des installations suivant préconisations constructeurs
- Conformité des raccordements (aérauliques, électriques, condensats, hydrauliques)

2

### Réglages

Points de consignes et fonctionnement :

- Pressions
- Débits
- Plages horaires
- Configurations spécifiques

3

### Mesures & test fonctionnels

Fonctionnement conforme aux besoins du produit (mesures intensités, tensions, pressions, débits)

4

### Conseils & rapport de mise en service

Explications des fonctionnalités, consignes sur entretien, remise d'un rapport de mise en service sous deux semaines.

**Si les conditions ne permettent pas une intervention en toute sécurité :** Aldes se réserve le droit de se rétracter et de ne pas effectuer la prestation. Les moyens de sécurisation du lieu d'intervention sont à la charge du client.

(1) Date exacte à convenir avec l'intervenant.

### Plus de sérénité

Une expertise avec un professionnel Aldes qui a une connaissance pointue de toute la gamme.

### Plus de services

L'intervention est possible pour toutes les solutions de la gamme Aldes.

### Plus de conseils

Un compte rendu d'intervention détaillé et des conseils associés.

Le +

**Démarrage de votre garantie à la date réelle de la mise en service Aldes !**



Aldes Connect

T.One® AquaAIR



Aldes Connect

InspirAIR® Side



Aldes Connect

InspirAIR® Top



EasyVEC®



VEX



VMT MOD

Ventilation Modulée pour le Tertiaire



Hélione

# Sécuriser votre mise en service - L'intervention terrain

## INTERVENTION TERRAIN : LES 3 ÉTAPES

**Intervention d'un professionnel pour une expertise sur tous les produits de la gamme Aldes.**

<b>1</b> <b>Analyse et tests</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Observations</li> <li>• Mesures de débit</li> <li>• Pression et tension</li> <li>• Analyse du dysfonctionnement</li> <li>• Tests et essais</li> </ul>	<b>2</b> <b>Conseils ou devis</b> <p>Préconisations techniques et/ou réalisation d'un devis si nécessaire</p>	<b>3</b> <b>Compte-rendu</b> <p>Compte-rendu d'intervention</p>
--	--	--

Offre de services	Référence service	Prix
Visite et prestation de service	11099934	525 €

**Durée de l'intervention** : par ½ journée minimum. Pour toute intervention dépassant la ½ journée, une offre de service complémentaire peut être proposée.

**Si les conditions ne permettent pas une intervention en toute sécurité** : Aldes se réserve le droit de se rétracter et de ne pas effectuer la prestation. Les moyens de sécurisation du lieu d'intervention sont à la charge du client.

## OFFRES DE SERVICE SPÉCIFIQUES ET EXTENSION DE GARANTIE

**Aldes Service est à votre disposition pour étudier tous les accompagnements en réponse à un besoin :**

- Des extensions de garantie adaptées : pour des durées de garantie pièces rallongées, pour de la prise en charge de main d'œuvre
- Des prestations de visite in situ avec rapport détaillé
- Des accompagnements in situ pour la reprise en main d'installation comprenant du matériel Aldes existant (par exemple parc de logements équipés de systèmes TZen, T.Flow®, site tertiaire équipé de centrales double flux...)
- Une offre d'interventions spécifiques assurant une prestation sur mesure et de changement de pièces

Contactez le chargé d'affaires ou le pôle service de votre zone afin de nous faire part de votre besoin.

# L'offre pièce de rechange

## BESOIN DE COMMANDER UNE PIÈCE DE RECHANGE - JE CONTACTE L'ASSISTANCE SERVICE

**Le produit Aldes a besoin de consommables ou montre une usure de certaines pièces au-delà de sa période de garantie.**

**Vous souhaitez commander une pièce détachée ?**

**Aldes commercialise toutes les pièces nécessaires.**

1

### Identifiez

Récoutez un maximum d'informations sur le produit défectueux ou la pièce à remplacer (numéro de série, modèle, photo ou facture d'origine). Contactez l'assistance service régionale qui vous accompagnera dans l'identification et vous proposera une offre de prix de la bonne référence à commander.

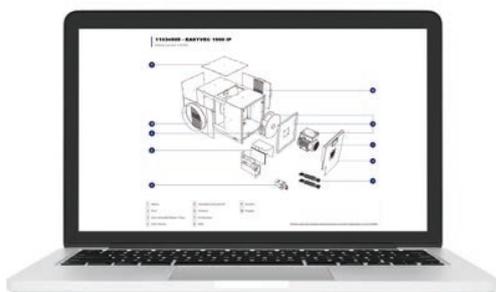
2

### Commandez

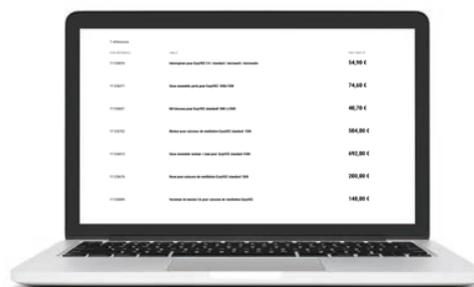
Transmettez le bon de commande à l'assistance service régionale qui sera votre interlocuteur privilégié pour toute question liée au délai ou à l'approvisionnement.

## NOUVEAU : RECHERCHEZ VOTRE PIÈCE DE RECHANGE EN LIGNE

Recherchez votre produit, découvrez la liste de pièces de rechange et demandez un devis via le formulaire ou passez directement commande auprès de votre ADV.



Vue éclatée du produit et légendes



Affichage des codes articles et prix

**Découvrez notre site dédié :**

**<https://www.aldes.fr/services/pièces-de-rechange>**

Retrouvez et commandez  
vos pièces de rechange  
sur notre site internet,  
en flashant ce QR Code.



# L'assistance technique après-vente

**CONTACTEZ-NOUS AU : 04.12.39.11.97**

## Assistance technique après-vente

(Diagnostics et renseignements techniques après-vente)

**Pompes à chaleur et Chauffe-eau Aldes :**

[ata.stct@aldes.com](mailto:ata.stct@aldes.com)

**Pompes à chaleur Hisense :**

[ata.stclim@aldes.com](mailto:ata.stclim@aldes.com)

**Autres produits (ventilation, protection incendie, aspiration centralisée...) :**

[ata.stve@aldes.com](mailto:ata.stve@aldes.com)



## Pôle intervention et contrats

(Mise en service, extension de garantie, intervention de dépannage)

Mail : [intervention@aldes.com](mailto:intervention@aldes.com)



## Pôle Chantier fourni-posé

(Gestion des chantiers fourni-posé)

Mail : [fourni.pose@aldes.com](mailto:fourni.pose@aldes.com)



## Pôle garantie

(Saisie de la garantie pièce)

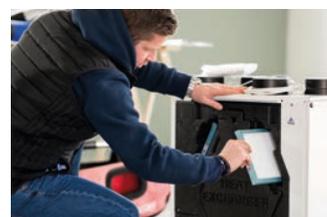
Mail : [garantie@aldes.com](mailto:garantie@aldes.com)



## Pôle chiffrage et pièces détachées

(Renseignements et chiffrage de pièces détachées)

Mail : [devis.pieces@aldes.com](mailto:devis.pieces@aldes.com)



# Se former

Votre excellence commence avec le Campus Aldes :  
Formateur exclusif sur nos produits

## Développez, Optimisez, Anticipez

### Développez votre activité

- Valoriser votre image,
- Savoir vendre les solutions à valeur ajoutée,
- Développer votre chiffre d'affaires et votre marge.

### Améliorez votre quotidien

- Mettre à niveau vos connaissances sur les métiers du bâtiment,
- Être plus performant,
- Gagner du temps (amélioration du diagnostic).

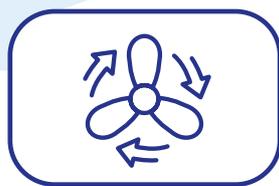
### Préparez votre avenir

- Découvrir les dernières innovations techniques et acquérir de nouvelles techniques de mise en œuvre

## 4 domaines d'expertises



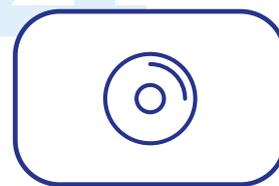
Confort thermique



Ventilation



Protection Incendie

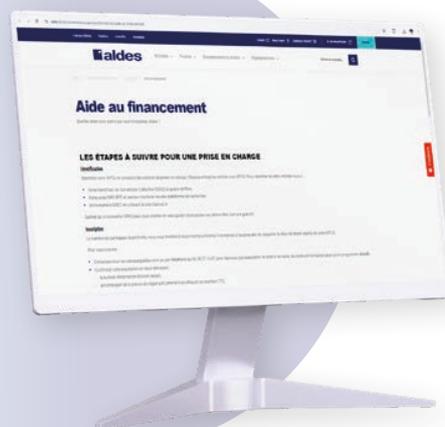


Logiciels

## Formez-vous et profitez d'aides au financement

via votre OPCO / fond d'assurance de formation

En savoir plus :  
[campus@aldes.com](mailto:campus@aldes.com)



# Nos chiffres clés



## 1500m<sup>2</sup>

de locaux dédiés à la formation répartis sur 5 sites (Lyon, Paris, Marseille, Bordeaux)



## 8

personnes dédiées



## 500

stagiaires formés par an



## 37

programmes de formation



# Notre certification

## Qu'est-ce que Qualiopi ?

**Qualiopi, c'est le passeport qualité mis en place par l'Etat.**

Cette certification témoigne que le processus de formation du Campus Aldes respecte toutes les exigences du référentiel national qualité.

**Qualiopi, c'est aussi le sésame pour obtenir le financement de vos formations.**

Seuls les organismes de formations certifiés Qualiopi sont reconnus par l'Etat et permettent à leurs clients de bénéficier du financement (partiel ou total) de leurs formations.

## Choisir le Campus Aldes, quels avantages pour vous ?

- Vous êtes assurés de suivre une formation de qualité animée par des professionnels
- Vous pouvez prétendre à une prise en charge de votre formation auprès de votre OPCO
- Vous êtes accompagnés pour toutes vos démarches d'inscription et vos dossiers administratifs

**Qualiopi**  
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Aldes a obtenu la certification QUALIOPi,  
délivrée au titre des catégories : Actions de formation.

Retrouvez l'ensemble  
des documents services  
Formation Aldes Campus,  
sur notre site internet,  
en flashant ce QR Code.



# Traitement des commandes et études

> PAR TÉLÉPHONE, UN SEUL NUMÉRO : 04.12.39.20.30

> NOS MAGASINS ALDES :

## ZONE CENTRE NORD

- ⑨② **Nanterre**  
28, rue des Agglomérés - 92000 NANTERRE
- ⑨④ **Vitry-sur-Seine**  
19 quai Jules Guesde - 94400 VITRY SUR SEINE

## ZONE BRETAGNE

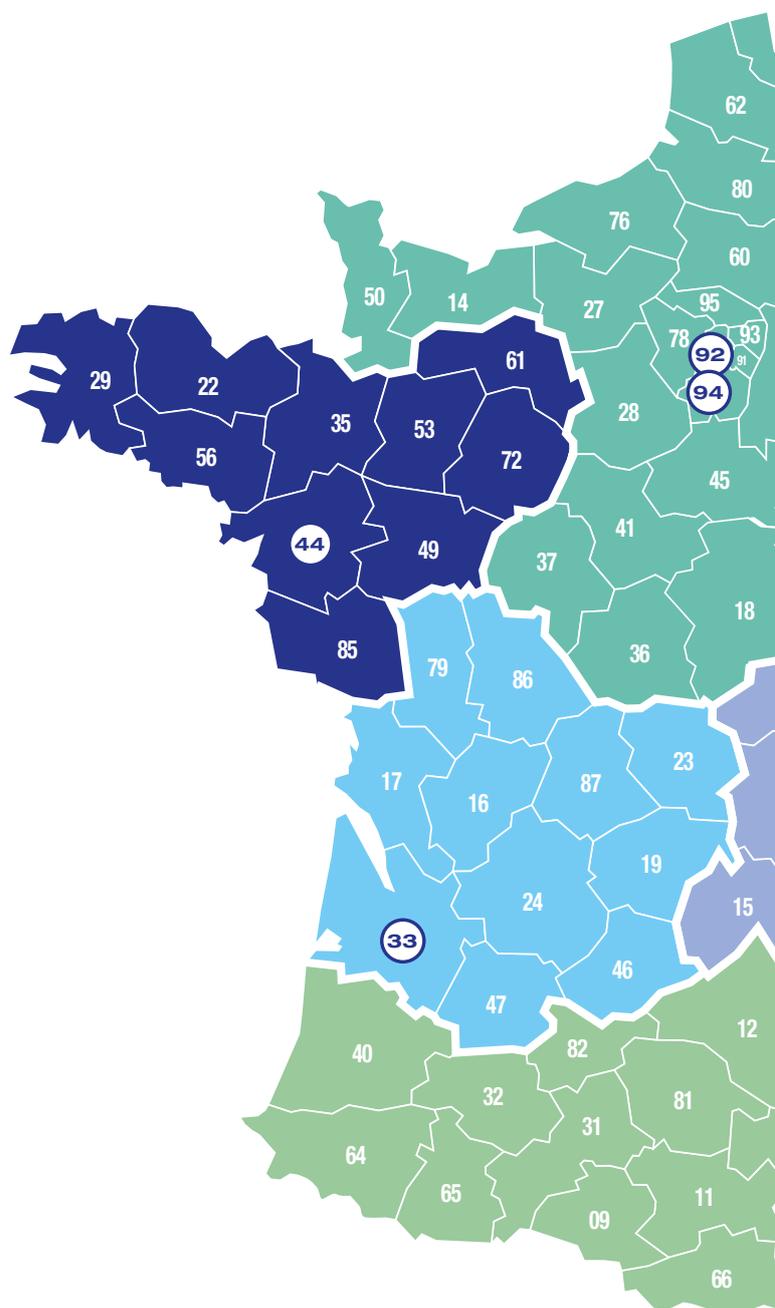
- ④④ **Nantes**  
12, rue Jean Palach - ZAC de la Lorie - 44819 SAINT-HERBLAIN

## ZONE AQUITAINE

- ③③ **Bordeaux**  
22 avenue Gustave Eiffel - 33700 MERIGNAC

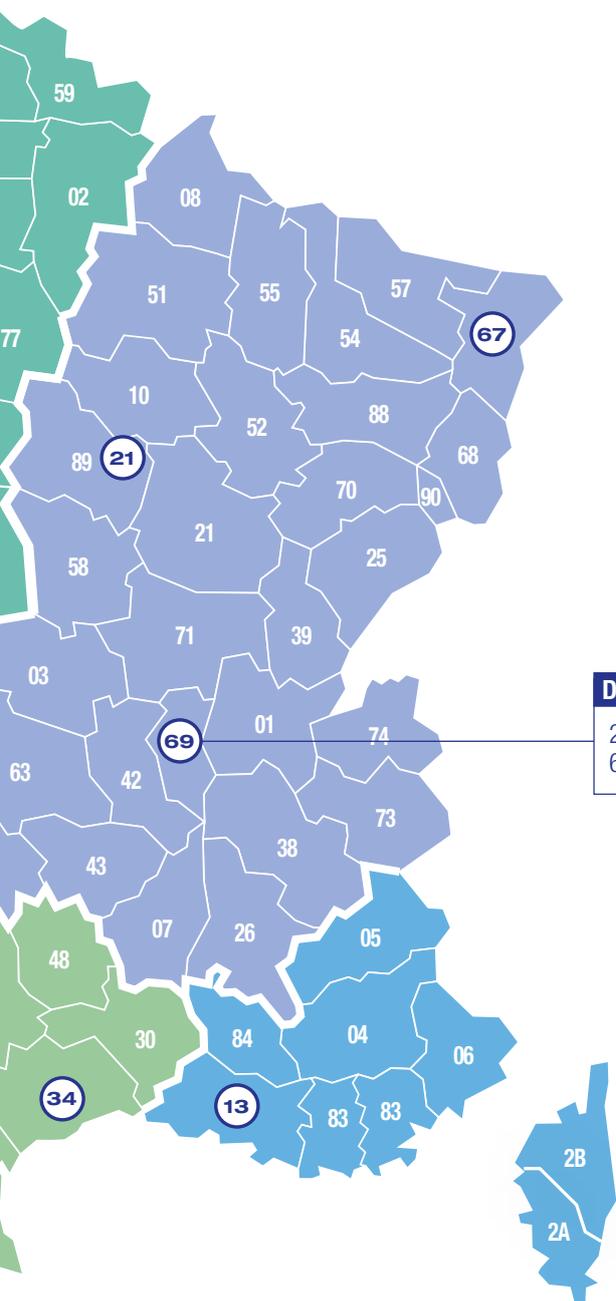
## ZONE PYRENEES

- ③④ **Montpellier**  
ZAC Garosud - 96, rue Mehdi Ben Barka - 34070 MONTPELLIER



## > POUR NOUS CONTACTER PAR MAIL :

- Etudes et renseignements techniques : [devis@aldes.com](mailto:devis@aldes.com)
- Traitement des commandes : [commandes@aldes.com](mailto:commandes@aldes.com)



### DIRECTION ALDES FRANCE

20 Boulevard Joliot Curie  
69200 VENISSIEUX

### ZONE RAA EST

- ⑥7 **Strasbourg**  
13, rue du port du Rhin BP 18 - 67016 STRASBOURG
- ②1 **Dijon**  
10 rue Joseph Jacquard - 21300 CHENOVE
- ⑥9 **Lyon**  
50, rue Jean Zay - 69800 SAINT-PRIEST

### ZONE MED

- ⑬3 **Marseille**  
128 chemin de la Borie - 13821 LA-PENNE-SUR-HUVEAUNE

Rerouvez notre page contact  
sur notre site internet,  
en flashant ce QR Code.





# NOS SOLUTIONS POUR BÂTIMENTS COLLECTIFS ET TERTIAIRES

# Solutions double flux pour les bureaux



## DOUBLE FLUX PREMIUM ÉCO ÉNERGIE

### Centrale de Traitement d'Air



#### **CXc300 (Gamme Classic)** Centrales en plafond

La centrale pour faux-plafonds la plus pratique et la plus économique du marché



#### **DFE** Centrales en local technique

DFE micro-watt est une unité compacte à échangeur contre-flux abordable pour les petits locaux, qui fournit un air intérieur de bonne qualité et dispose d'une interface de commande simple.



#### **CX3000 (Gamme premium)** Centrales en plafond

L'unité CX3000 est la solution de traitement d'air double flux plafonnière, silencieuse et modulable pour locaux tertiaires.



#### **VEX600** Centrales en local technique

VEX600 est la solution de centrale de traitement d'air à faible emprise au sol assurant une très bonne qualité d'air intérieur et limitant fortement les pertes énergétiques.

### Caisson d'extraction WC



#### **EasyVEC® C4 micro-watt** WC

La gamme de caissons simple-flux la mieux pensée du marché afin de rendre la ventilation performante, sereine et facile.

### Confort thermique



#### **DRV** Cassette Compacte 600x600

La cassette 4 voies 600x600, avec sa grille de diffusion esthétique en nid d'abeille, bénéficie de 4 volets de soufflage indépendants.

### Régulation de débit



#### **VAV + CO<sub>2</sub> sens** Salle de réunion / plateau

La VAV régule précisément un débit suivant un signal envoyé par le capteur de CO<sub>2</sub>, quelle que soit la variation de pression pour adapter la quantité d'air au juste besoin.

### Protection incendie



#### **Local technique / Archive** Bouche coupe-feu 1h

La bouche coupe-feu restaure le degré coupe-feu de la paroi en fin de conduit.

### Réseaux



#### **Algaïne alu insono + galva à joints** Virtuo Fix

L'Algaïne Alu Insonorisée permet de raccorder un piquage et une bouche avec atténuation phonique sur tous les réseaux tertiaires.

### Acoustique



#### **OCTA** Piège à son

Le piège à son Octa à joints atténue fortement la propagation acoustique (moyennes fréquences).

### Diffusion d'air



#### **BIM 2 320** Bureaux individuels

Le petit terminal BIM2 300 permet le soufflage et la reprise dans les petits locaux tertiaires.



#### **MR Modulo** Bureaux individuels

Le MR Modulo est un régulateur de débit garantissant un débit stable et réglable sur site pour maîtriser QAI, confort et économie d'énergie.



#### **Série TWISTED®** Salle de réunion

Le TWISTED® 850 diffuseur à haute induction à jet d'air hélicoïdal pour la diffusion d'air dans les bâtiments tertiaires.



#### **BAP'SI** WC

La bouche BAP'SI Simple Débit Sanitaire, idéale pour les logements neufs, elle permet de garantir un débit d'air constant quelles que soient les conditions dans le logement.



#### **Lined S TP** Plateau

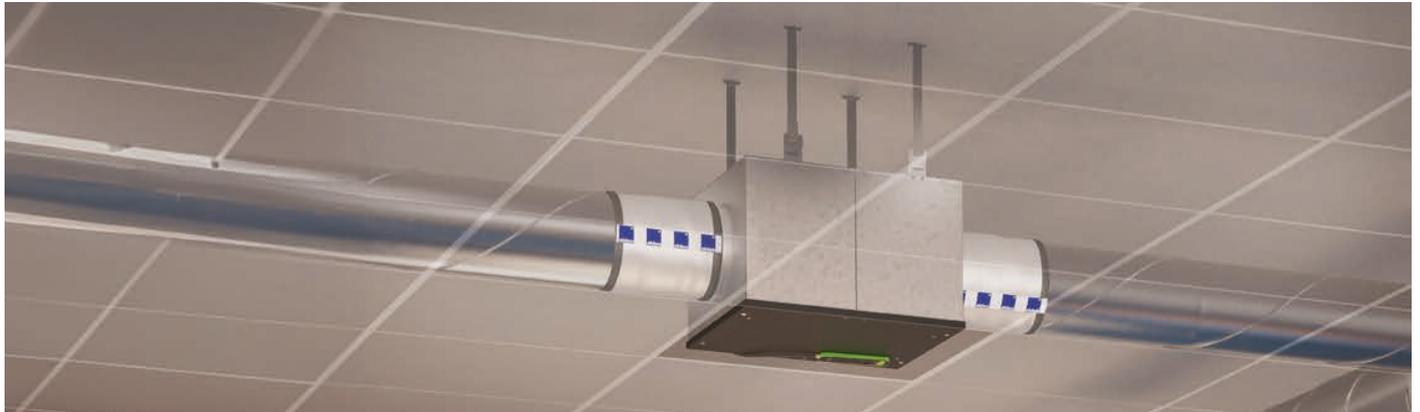
Le LINED® TP est un diffuseur linéaire en alu à fentes réglables pour dalle de plafond et permet la diffusion ou la reprise d'air en bâtiments tertiaires.



#### **AWA** Grille extérieure

La grille murale extérieure AWA 251 permet la prise d'air neuf ou au rejet d'air vicié des systèmes de ventilation.

# Solutions simple flux pour les bureaux



## SIMPLE FLUX RÉNO / NEUF PREMIUM ÉCO ÉNERGIE

### Caissons d'extraction



#### EasyVEC® Compact micro-watt Caisson

La gamme de caissons simple flux compacte, facile à installer et performant.



#### EasyVEC® C4 micro-watt WC

La gamme de caissons simple-flux la mieux pensée du marché afin de rendre la ventilation performante, sereine et facile.

### Entrée d'air



#### EA Bureaux individuels

EA est une entrée d'air autoréglable acoustique pour menuiserie.



#### EAT Salle de réunion

EAT-SAT est un caisson acoustique qui permet l'entrée d'air dans des bâtiments tertiaires (salles de classe, salle de réunion, salles polyvalentes, gymnases, salles de fêtes...).

### Régulation de débit



#### VAV + CO<sub>2</sub> sens Salle de réunion / plateau

La VAV régule précisément un débit suivant un signal envoyé par le capteur de CO<sub>2</sub>, quelle que soit la variation de pression pour adapter la quantité d'air au juste besoin.

### Diffusion d'air



#### BIM 2 320 Bureaux individuels

Le petit terminal BIM2 300 permet le soufflage et la reprise dans les petits locaux tertiaires.



#### MR Modulo Bureaux individuels

Le MR Modulo est un régulateur de débit garantissant un débit stable et réglable sur site pour maîtriser QAI, confort et économie d'énergie.



#### SC 369 Salle de réunion

Le SC 369 R est un diffuseur carré à tôle perforée pour la reprise d'air.

### Protection incendie



#### Local technique / Archive Bouche coupe-feu 1h

La bouche coupe-feu restaure le degré coupe-feu de la paroi en fin de conduit.



#### Lined S TP Plateau

Le LINED® TP est un diffuseur linéaire en alu à fentes réglables pour dalle de plafond et permet la diffusion ou la reprise d'air en bâtiments tertiaires.

### Réseaux



#### Algaïne alu insono + galva à joints Virtuo Fix

L'Algaïne Alu Insonorisée permet de raccorder un piquage et une bouche avec atténuation phonique sur tous les réseaux tertiaires.



#### BAP'SI WC

La bouche BAP'SI Simple Débit Sanitaire, idéale pour les logements neufs, elle permet de garantir un débit d'air constant quelles que soient les conditions dans le logement.

### Acoustique



#### OCTA Piège à son

Le piège à son Octa à joints atténue fortement la propagation acoustique (moyennes fréquences).



#### AWA Grille extérieure

La grille murale extérieure AWA 251 permet la prise d'air neuf ou au rejet d'air vicié des systèmes de ventilation.

# Solutions double flux pour les commerces et professions libérales



## DOUBLE FLUX PREMIUM ÉCO ÉNERGIE

### Centrale de Traitement d'Air



#### **CXc300 (Gamme Classic)** Centrales en plafond

La centrale pour faux-plafonds la plus pratique et la plus économique du marché.



#### **CX3000 (Gamme premium)** Centrales en plafond

L'unité CX3000 est la solution de traitement d'air double flux plafonnière, silencieuse et modulable pour locaux tertiaires.

### Caisson d'extraction WC



#### **EasyVEC® C4 micro-watt** WC

La gamme de caissons simple-flux la mieux pensée du marché afin de rendre la ventilation performante, sereine et facile.

### Confort thermique



#### **Monosplit Micro-Inverter +** Gainable forte pression

Bénéficiez d'une performance abordable avec le système micro-inverter et le gainable forte pression FDU qui assure une diffusion uniforme de l'air dans des environnements de grande taille.



#### **Monosplit Hyper Inverter +** Gainable forte pression

Bénéficiez d'une performance optimale avec le système hyper-inverter et le gainable forte pression FDU qui assure une diffusion uniforme de l'air dans des environnements de grande taille.

### Régulation de débit



#### **VAVx2 + CO<sub>2</sub> sens (si neuf : VMT + CO<sub>2</sub>)** Salle de réunion / plateau

La VAV régule précisément un débit suivant un signal envoyé par le capteur de CO<sub>2</sub>, quelle que soit la variation de pression pour adapter la quantité d'air au juste besoin.

### Protection incendie



#### **Local technique / Archive** Bouche coupe-feu 1h

La bouche coupe-feu restaure le degré coupe-feu de la paroi en fin de conduit.

### Réseaux



#### **Algaine alu insono + galva à joints** Virtuo Fix

L'Algaine Alu Insonorisée permet de raccorder un piquage et une bouche avec atténuation phonique sur tous les réseaux tertiaires.

### Diffusion d'air



#### **BIM 2 320** Bureaux

Le petit terminal BIM2 300 permet le soufflage et la reprise dans les petits locaux tertiaires.



#### **MR Modulo** Bureaux

Le MR Modulo est un régulateur de débit garantissant un débit stable et réglable sur site pour maîtriser QAI, confort et économie d'énergie.



#### **Série TWISTED®** Bureaux

Le TWISTED® 850 diffuseur à haute induction à jet d'air hélicoïdal pour la diffusion d'air dans les bâtiments tertiaires.



#### **BAP'SI** WC / Stock

La bouche BAP'SI Simple Débit Sanitaire, idéale pour les logements neufs, elle permet de garantir un débit d'air constant quelles que soient les conditions dans le logement.



#### **Série AR 637** Grille extérieure

La grille extérieure circulaire murale AR 637 permet la prise d'air ou le rejet d'air vicié sans risque d'entrée de pluie grâce à la forme des ailettes.

### Acoustique



#### **OCTA** Piège à son

Le piège à son Octa à joints atténue fortement la propagation acoustique (moyennes fréquences).

# Solutions simple flux pour les commerces et professions libérales



## Commerce (magasin de vêtement en mono-façade)

### SIMPLE FLUX PREMIUM ÉCO ÉNERGIE

#### Caissons d'extraction



##### EasyVEC® Compact micro-watt Caisson

La gamme de caissons simple flux compacte, facile à installer et performante.



##### EasyVEC® C4 micro-watt WC

La gamme de caissons simple-flux la mieux pensée du marché afin de rendre la ventilation performante, sereine et facile.

#### Confort thermique



##### Multisplit Mural Premium séries

La gamme Premium series offre une haute performance dans un format compact.

#### Régulation de débit



##### VAV + CO<sub>2</sub> sens Salle de réunion / plateau

La VAV régule précisément un débit suivant un signal envoyé par le capteur de CO<sub>2</sub>, quelle que soit la variation de pression pour adapter la quantité d'air au juste besoin.

#### Entrée d'air



##### EAT Bureaux

EAT-SAT est un caisson acoustique qui permet l'entrée d'air dans des bâtiments tertiaires (salles de classe, salle de réunion, salles polyvalentes, gymnases, salles de fêtes...).

#### Protection incendie



##### Local technique / Archive Bouche coupe-feu 1h

La bouche coupe-feu restaure le degré coupe-feu de la paroi en fin de conduit.

#### Diffusion d'air



##### TDA Bureaux

La bouche TDA avec capteur de présence intégré permet plus d'économie d'énergie et une meilleure QAI dans les bâtiments tertiaires.

#### Réseaux



##### Algaïne alu insono + galva à joints Virtuo Fix

L'Algaïne Alu Insonorisée permet de raccorder un piquage et une bouche avec atténuation phonique sur tous les réseaux tertiaires.



##### Série TWISTED® circulaire Bureaux

Le TWISTED® est un diffuseur à haute induction à jet d'air hélicoïdal pour la diffusion d'air dans les bâtiments tertiaires.



##### BAP'SI WC / Stock

La bouche BAP'SI Simple Débit Sanitaire, idéale pour les logements neufs, elle permet de garantir un débit d'air constant quelles que soient les conditions dans le logement.

#### Acoustique



##### OCTA Piège à son

Le piège à son Octa à joints atténue fortement la propagation acoustique (moyennes fréquences).



##### Série AR 637 Grille extérieure

La grille extérieure circulaire murale AR 637 permet la prise d'air ou le rejet d'air vicié sans risque d'entrée de pluie grâce à la forme des ailettes.

# Solutions double flux pour les Hôtels et Ephaad



## DOUBLE FLUX PREMIUM ÉCO ÉNERGIE

### Centrale de Traitement d'Air



#### VEX500-C4 Chambre

VEX500-C4 est la solution de centrale de traitement d'air pour les locaux de sommeil assurant une très bonne qualité d'air intérieur, un bon confort et limitant fortement les pertes énergétiques.



#### VEX500 Parties communes

VEX500-C4 est la solution de centrale de traitement d'air pour les locaux de sommeil assurant une très bonne qualité d'air intérieur, un bon confort et limitant fortement les pertes énergétiques.



#### TVEC Centrale de traitement d'air simple flux faible hauteur

Solution accessible et discrète idéale en rénovation.

### Diffusion d'air



#### ColorLine Salle de bain / Toilettes

ColorLINE® est une grille esthétique de ventilation fixe fonctionnant avec un module de régulation MR.



#### Gridlined Wall D + AC174 Chambre

La grille murale fixe en aluminium GRIDLINED Wall est destinée au soufflage et l'AC174 ouvrante et porte-filtre à la reprise.



#### Série TWISTED® Parties communes

Le TWISTED® 850 diffuseur à haute induction à jet d'air hélicoïdal pour la diffusion d'air dans les bâtiments tertiaires.



#### AWA Grille extérieure

La grille murale extérieure AWA 251 permet la prise d'air neuf ou au rejet d'air vicié des systèmes de ventilation.

### Confort thermique



#### DRV Gainable basse pression

Le gainable basse pression FDUT est la solution offrant confort et discrétion pour des environnements paisibles.

### Régulation de débit



#### VAV + CO<sub>2</sub> sens Parties communes

La VAV régule précisément un débit suivant un signal envoyé par le capteur de CO<sub>2</sub>, quelle que soit la variation de pression pour adapter la quantité d'air au juste besoin.



#### MR Modulo Chambre insufflation extraction salle de bain / toilettes

Le MR Modulo est un régulateur de débit garantissant un débit stable et réglable sur site pour maîtriser QAI, confort et économie d'énergie.

### Réseaux



#### Algaïne alu insono + galva à joints Virtuo Fix

L'Algaïne Alu Insonorisée permet de raccorder un piquage et une bouche avec atténuation phonique sur tous les réseaux tertiaires.

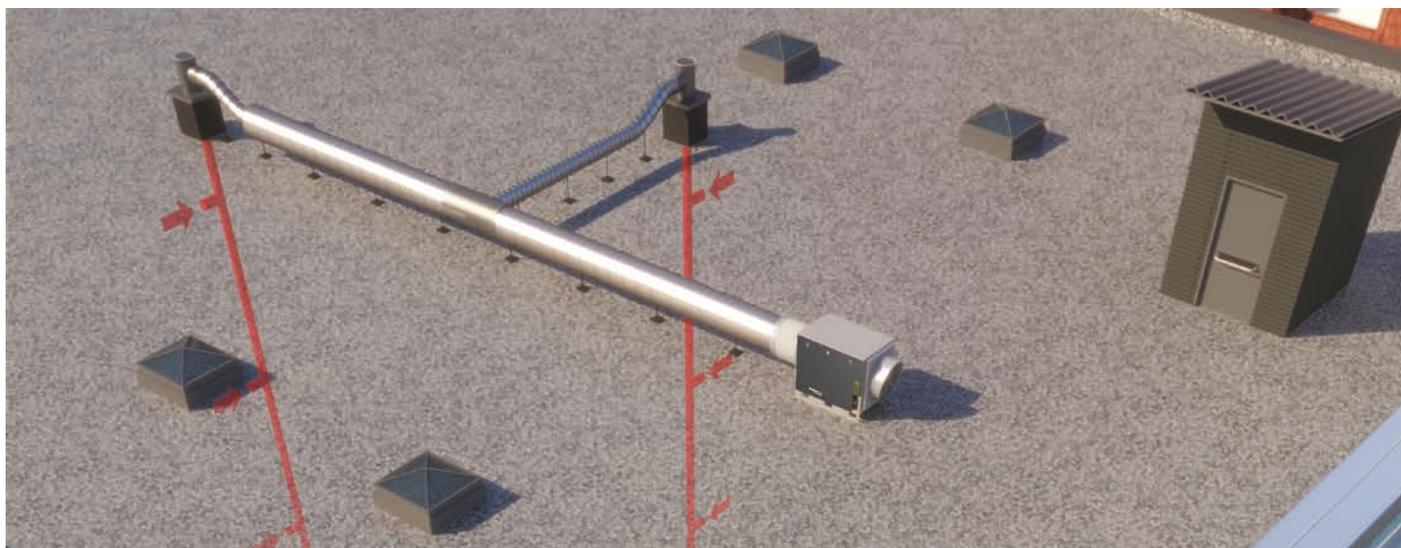
### Acoustique



#### OCTA Piège à son

Le piège à son Octa à joints atténue fortement la propagation acoustique (moyennes fréquences).

# Solutions simple flux pour le petit tertiaire - Hôtel et Ephad



## SIMPLE FLUX PREMIUM ÉCO ÉNERGIE

### Centrale de Traitement d'Air



#### EasyVEC® Compact micro-watt Parties communes

La gamme de caissons simple flux compacte, facile à installer et performante.



#### EasyVEC® C4 micro-watt Chambre

La gamme de caissons simple-flux la mieux pensée du marché afin de rendre la ventilation performante, sereine et facile.



#### TVEC Centrale de traitement d'air simple flux faible hauteur

Solution accessible et discrète idéale en rénovation.

### Confort thermique



#### DRV Gainable basse pression

Le gainable basse pression FDUT est la solution offrant confort et discrétion pour des environnements paisibles.

### Régulation de débit



#### VAV + CO<sub>2</sub> sens Parties communes

La VAV régule précisément un débit suivant un signal envoyé par le capteur de CO<sub>2</sub>, quelle que soit la variation de pression pour adapter la quantité d'air au juste besoin.

### Réseaux



#### Algaîne alu insono + galva à joints Virtuo Fix

L'Algaîne Alu Insonorisée permet de raccorder un piquage et une bouche avec atténuation phonique sur tous les réseaux tertiaires.

### Acoustique



#### OCTA Piège à son

Le piège à son Octa à joints atténue fortement la propagation acoustique (moyennes fréquences).

### Diffusion d'air



#### BAP'SI (EHPAD) Salle de bain / Toilettés

La bouche BAP'SI Simple Débit Sanitaire, idéale pour les logements neufs, elle permet de garantir un débit d'air constant quelles que soient les conditions dans le logement.



#### BAHIA (hôtel) Salle de bain / Toilettés

La bouche BAHIA CURVE Tertiaire est une bouche hygroréglable à destination du marché tertiaire. Elle permet de garantir l'extraction suffisante et permanente des pollutions intérieures en fonction du taux d'humidité dans la pièce.



#### Série TWISTED® circulaire Bureaux

Le TWISTED® est un diffuseur à haute induction à jet d'air hélicoïdal pour la diffusion d'air dans les bâtiments tertiaires.



#### AWA Grille extérieure

La grille murale extérieure AWA 251 permet la prise d'air neuf ou au rejet d'air vicié des systèmes de ventilation.

# Solutions double flux décentralisée pour les écoles (salle de classe, bureau)



## DOUBLE FLUX PREMIUM ÉCO ÉNERGIE

### Centrale de Traitement d'Air



#### **DEXc300 (gamme classic)** Salle de classe

DEXc300 est la double flux décentralisée spéciale rénovation, la plus accessible du marché.



#### **DEX3000 (Gamme premium)** Salle de classe

La solution de traitement d'air la plus aboutie pour les écoles, silencieuse et énergétiquement sobre.

### Caisson d'extraction WC



#### **EasyVEC® C4 micro-watt** WC

La gamme de caissons simple-flux la mieux pensée du marché afin de rendre la ventilation performante, sereine et facile.

### Diffusion d'air



#### **BAP'SI** WC

La bouche BAP'SI Simple Débit Sanitaire, idéale pour les logements neufs, elle permet de garantir un débit d'air constant quelles que soient les conditions dans le logement.

### Confort thermique



#### **Monosplit tertiaire Micro-Inverter** Plafonnier

Le plafonnier FDE permet la climatisation d'un grand volume de manière pratique et efficace (balayage 4D à longue portée).



#### **Série AR 637** Grille extérieure

La grille extérieure circulaire murale AR 637 permet la prise d'air ou le rejet d'air vicié sans risque d'entrée de pluie grâce à la forme des ailettes.

### Régulation de débit



#### **DomNexX 0-10V** Salle de classe

Capteur connecté pour répondre à la réglementation sur la QAI dans les écoles et piloter les systèmes de ventilation.

# Solutions double flux centralisée pour les écoles (salle de classe, bureau)



## DOUBLE FLUX PREMIUM ÉCO ÉNERGIE

### Centrale de Traitement d'Air



#### **VEX500** Salle de classe

VEX500 est la solution de centrale de traitement d'air assurant une très bonne qualité d'air intérieur (filtre ePM1 90%), un bon confort et limitant fortement les déperditions énergétiques.

### Caisson d'extraction WC



#### **EasyVEC® C4 micro-watt** WC

La gamme de caissons simple-flux la mieux pensée du marché afin de rendre la ventilation performante, sereine et facile.

### Confort thermique



#### **Monosplit tertiaire Micro-Inverter** Plafonnier

Le plafonnier FDE permet la climatisation d'un grand volume de manière pratique et efficace (balayage 4D à longue portée).

### Régulation de débit



#### **VAV + DomNexX 0-10V** Salle de classe

La VAV régule précisément un débit suivant le signal du capteur de CO2 DomNexX quelle que soit la variation de pression pour adapter la quantité d'air au juste besoin.

### Protection incendie



#### **Local technique / Archive** Bouche coupe-feu 1h

La bouche coupe-feu restaure le degré coupe-feu de la paroi en fin de conduit.

### Réseaux



#### **Algaïne alu insono + galva à joints** Virtuo Fix

L'Algaïne Alu Insonorisée permet de raccorder un piquage et une bouche avec atténuation phonique sur tous les réseaux tertiaires.

### Acoustique



#### **OCTA** Piège à son

Le piège à son Octa à joints atténue fortement la propagation acoustique (moyennes fréquences).

### Diffusion d'air



#### **BIM 2 320** Bureaux

Le petit terminal BIM2 320 permet le soufflage en plafond dans toutes applications de ventilation simple ou double flux des petits locaux tertiaires.



#### **MR Modulo** Bureaux

Le MR Modulo est un régulateur de débit garantissant un débit stable et réglable sur site pour maîtriser QAI, confort et économie d'énergie.



#### **Série TWISTED®** Salle de classe

Le TWISTED® 850 diffuseur à haute induction à jet d'air hélicoïdal pour la diffusion d'air dans les bâtiments tertiaires.



#### **BAP'SI** WC

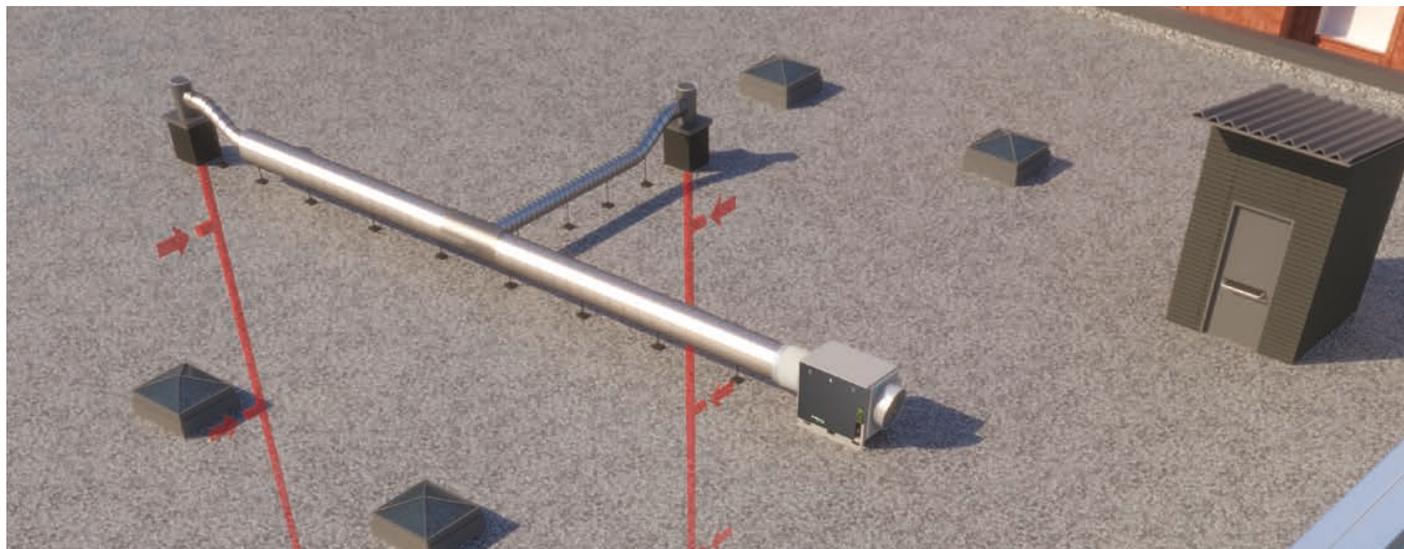
La bouche BAP'SI Simple Débit Sanitaire, idéale pour les logements neufs, elle permet de garantir un débit d'air constant quelles que soient les conditions dans le logement.



#### **AWA** Grille extérieure

La grille murale extérieure AWA 251 permet la prise d'air neuf ou au rejet d'air vicié des systèmes de ventilation.

# Solutions simple flux pour les écoles (salle de classe, bureau)



## SIMPLE FLUX PREMIUM ÉCO ÉNERGIE

### Caissons d'extraction



#### EasyVEC® Compact micro-watt Caisson

La gamme de caissons simple flux compacte, facile à installer et performante.



#### EasyVEC® C4 micro-watt WC

La gamme de caissons simple-flux la mieux pensée du marché afin de rendre la ventilation performante, sereine et facile.

### Confort thermique



#### Monosplit tertiaire Micro-Inverter Plafonnier

Le plafonnier FDE permet la climatisation d'un grand volume de manière pratique et efficace (balayage 4D à longue portée).

### Régulation de débit



#### VAV + DomNexX 0-10V Salle de classe

La VAV régule précisément un débit suivant un signal quelle que soit la variation de pression pour adapter la quantité d'air au juste besoin.

### Entrée d'air



#### EA Bureaux

EA est une entrée d'air autoréglable acoustique pour menuiserie.



#### EAT Salles de classe

EAT-SAT est un caisson acoustique qui permet l'entrée d'air dans des bâtiments tertiaires (salles de classe, salle de réunion, salles polyvalentes, gymnases, salles de fêtes...).

### Protection incendie



#### Local technique / Archive Bouche coupe-feu 1h

La bouche coupe-feu restaure le degré coupe-feu de la paroi en fin de conduit.

### Diffusion d'air



#### SC 369 Salle de réunion

Le SC 369 R est un diffuseur carré à tôle perforée pour la reprise d'air.

### Réseaux



#### Algaïne alu insono + galva à joints Virtuo Fix

L'Algaïne Alu Insonorisée permet de raccorder un piquage et une bouche avec atténuation phonique sur tous les réseaux tertiaires.

### Acoustique



#### OCTA Piège à son

Le piège à son Octa à joints atténue fortement la propagation acoustique (moyennes fréquences).

#### BAP'SI WC

La bouche BAP'SI Simple Débit Sanitaire, idéale pour les logements neufs, elle permet de garantir un débit d'air constant quelles que soient les conditions dans le logement.

#### Série AR 637 Grille extérieure

La grille extérieure circulaire murale AR 637 permet la prise d'air ou le rejet d'air vicié sans risque d'entrée de pluie grâce à la forme des ailettes.

# La rénovation des écoles : tous concernés !

## La QAI, une affaire d'Etat :

### 1. Nouveau plan de rénovation : ÉDURÉNOV

- ✓ Rénover 10 000 établissements scolaires d'ici à 2027.
- ✓ A minima 40% d'économies d'énergie.
- ✓ Des aides financières mises en place.



#### *Aldes vous accompagne*

- > Nos équipes vous accompagnent sur la compréhension du plan EduRénov, le montage du dossier technique pour obtenir les aides.
- > Contacter votre commercial qui vous proposera un rendez-vous dédié sur ce point.

### 2. Nouveau dispositif de surveillance de la QAI :

- ✓ Deux nouveaux décrets et un arrêté publiés fin 2022, entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023.
- ✓ Toutes les crèches, écoles, collèges, lycées, concernés.
  - Sont également concernés les centres d'accueil de loisirs.



#### *Aldes vous accompagne*

- > Que dit la loi ?
- > Quelles actions mettre en place ?
- > Des retours d'expériences.
- > Combien ça coûte ?

# Améliorer et surveiller la QAI c'est comme l'école : obligatoire



## Que dit la loi ?

Deux nouveaux décrets et un arrêté\*, entrés en vigueur en 2023, modifient les conditions de réalisation des opérations de surveillance de la QAI dans certains ERPs.

Le RSDT (Règlement Sanitaire Départemental Type), toujours en vigueur, fixe les valeurs de débit d'air neuf minimum à introduire ainsi que le niveau de CO<sub>2</sub> (1300 ppm).



## Quels sont les établissements concernés ?



Les établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de 6 ans.

(crèches, haltes-garderies).



Les établissements d'enseignement ou de formation professionnelle du premier et du second degré.

(écoles maternelles, écoles élémentaires, collèges, lycées d'enseignement général, technologique ou professionnel).



Les centres d'accueil de loisirs.

\*Décret 2022-1689 du 27/12/2022 : Evolution de la surveillance obligatoire de la QAI dans les ERP (remplace celui du 05/01/2012)

\*Décret 2022-1690 du 27/12/2022 : Précision des conditions de réalisation de la surveillance de la QAI en ERP (remplace celui du 16/06/2016)

\*Arrêté du 27/12/22 fixant les conditions de réalisation de la mesure à lecture directe de la concentration en dioxyde de carbone dans l'air intérieur au titre de l'évaluation annuelle des moyens d'aération

# Améliorer et surveiller la QAI c'est comme l'école : obligatoire

## Evolution de la surveillance obligatoire de la QAI dans les ERP

Décret 2022-1689 du 27/12/2022 (remplace celui du 05/01/2012)



Pour en savoir plus : Guide d'accompagnement à la mise en œuvre de la surveillance réglementaire de la QAI (Février 2023)  
[https://www.cerema.fr/system/files/documents/2023/03/guide\\_qai.pdf](https://www.cerema.fr/system/files/documents/2023/03/guide_qai.pdf)

# Pour aller plus loin Notre outil pour simuler votre taux de concentration de CO<sub>2</sub> en fonction des paramètres de votre école

## Outil de simulateur de la concentration en CO<sub>2</sub> par classe



Learning Calculator - Niveau de CO<sub>2</sub> dans la classe

**Pièce**

Longueur: 8,0 [m]  
 Largeur: 8,0 [m]  
 Hauteur: 2,8 [m]

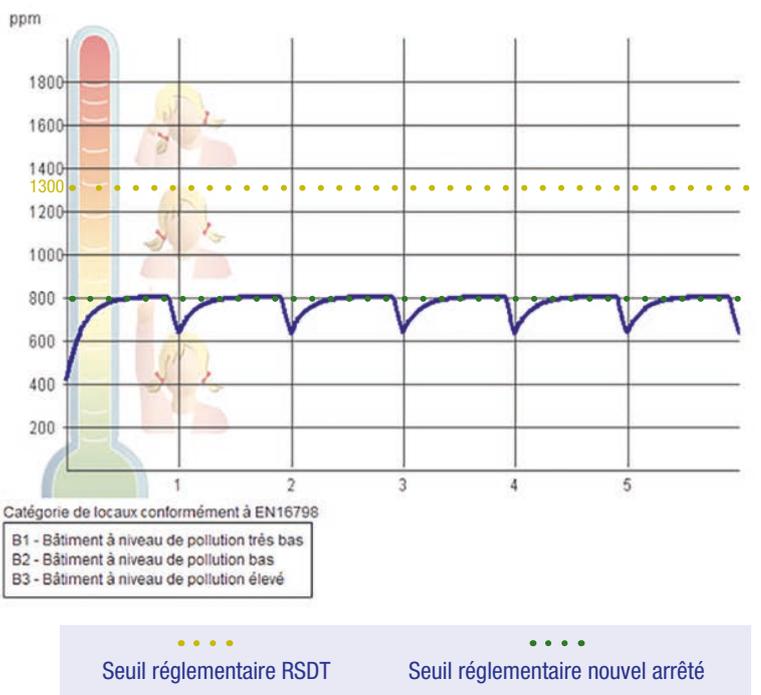
**Utilisation**

Cours: 55 [min] Pause: 5 [min]  
 Nombre de personnes: 23  
 Niveau d'activité: 1,2 [met]  
 Production de CO<sub>2</sub>: 12 (8-11 ans) [l/h (personne)]

**Données de calcul**

Niveau de CO<sub>2</sub>, air extérieur: 420 [ppm]  
 Choisir une option: Valeurs manuelles  
 Méthode de calcul:  En fonction du nombre de personnes  
 Débit constant  
 Max. CO<sub>2</sub>

Débit d'air par personne: 8,3 [l/s] 30,00 [m<sup>3</sup>/h]  
 Débit d'air par m<sup>2</sup>: 0,13 [l/(s m<sup>2</sup>)] 0,47 [m<sup>3</sup>/(h m<sup>2</sup>)]  
 Débit d'air calculé: 192 [l/s] 690 [m<sup>3</sup>/h]  
 Valeur statistique de CO<sub>2</sub>: 801 [ppm]



### Calcul du taux de CO<sub>2</sub> associé à nos solutions Aldes, en fonction :

- ✓ De la surface de la classe (ou du local)
- ✓ Du nombre d'élèves dans la classe
- ✓ De la durée des cours (et de pause)
- ✓ Des données CO<sub>2</sub> extérieures
- ✓ Du débit d'air par personne



Outil gratuit en ligne :  
<http://xelect.aldes.fr/selector/LearningRoomCO2.jsp?lang=FR>

# Une offre DomNexX pour chaque besoin



## Sensibilisez les occupants et surveillez votre QAI

### avec l'offre DomNexX SURVEILLANCE



L'offre DomNexX SURVEILLANCE vous permet de suivre la qualité d'air au sein de vos établissements avec des capteurs mobiles.



## Diagnostiquez vos établissements

### avec l'offre DomNexX DIAGNOSTIC



L'offre DomNexX DIAGNOSTIC permet d'évaluer la QAI dans 5 pièces en simultané.

Le kit DiagAir® permet notamment de répondre aux exigences réglementaires pour la surveillance de la QAI.

dans les établissements recevant du public (décrets 2022 – 1689 et 1690).



## Surveillez votre QAI et pilotez vos systèmes de ventilation

### avec l'offre DomNexX CONTROLE



Exclusivité Aldes : Une solution permettant de diagnostiquer et de piloter vos systèmes de ventilation grâce à la sortie 0-10V du capteur.

# La plateforme web pour un suivi optimal



## Répondez aux exigences réglementaires

- Génération automatique du rapport du niveau de CO<sub>2</sub>
- Évaluation des moyens d'aération (EMA) : module à renseigner pour exporter le rapport annuel
- Rapport d'autodiagnostic en cours de développement



## Analysez les données QAI

- Suivi en temps réel et historique des données pour une journée, une semaine, un mois ou un an
- Plusieurs établissements peuvent être associés à un unique compte
- Calcul de l'indice de confinement (indice ICONÉ)
- Export des données pour analyse chiffrée

## Suivez la performance énergétique de votre parc

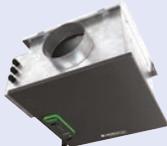
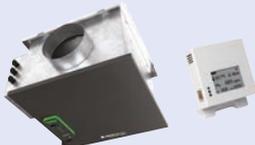
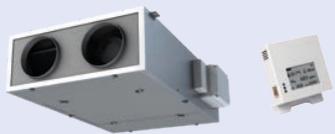
- Identification des problèmes de paramétrage (chauffage pendant les vacances, ventilation mal paramétrée, etc.)
- Priorisation des équipements à installer / rénover



## Connectez-votre capteur n'importe où

- Communication des données mesurées par les capteurs par le protocole de communication sans fil LoRa
- Si vous êtes en zone blanche LoRa, vous pouvez utiliser une passerelle LoRa/Ethernet (11017168)

# Guide de choix Solution ALDES QAI ÉCOLE

VOUS		ALDES	
Type de projet de rénovation	Votre besoin	Unité	Gamme
Bâtiment rénovation en premier équipement, pas de ventilation	Je veux me mettre en conformité		<b>EasyVEC</b> avec capteur de présence
Bâtiment rénovation remplacement équipement	J'ai déjà une solution de ventilation mais elle n'est pas suffisante		<b>EasyVEC</b> Basse conso + Sonde CO <sub>2</sub>
Bâtiment rénovation remplacement Simple Flux par Double Flux avec contrainte passage réseau	Je veux aller plus loin, la ventilation Simple Flux n'est pas adaptée		<b>DEXc300</b> OU <b>DEX3000</b> + Sonde de présence / CO <sub>2</sub>
	L'intégration n'est pas facile		
Bâtiment rénovation remplacement Double Flux par Simple Flux avec réseau existant	J'ai un bâtiment équipé d'une Double Flux mais elle est en fin de vie		<b>CXc300</b> OU <b>CX3000</b> + Sonde de présence / CO <sub>2</sub>

ALDES		BÉNÉFICES			
Equipement	Recommandation Aldes	QAI	Eco énergie	Facilité d'intégration	Budget
Simple flux extraction	Un caisson Simple Flux Non classé : Simple à poser, cout réduit et respect RSDT	●	●	● ● ●	●
Simple Flux basse conso (micro-watt+...)	Un caisson Simple Flux Non classé + Sonde CO <sub>2</sub> (modulant) : Solution économe en énergie	● ●	● ● ●	● ● ●	● ●
Offre Double Flux centralisée	Un Double Flux décentralisé DXc300 + Capteur de présence ou CO <sub>2</sub> : Réduction facture chauffage	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ●
	Un Double Flux décentralisé premium DEX3000 + Capteur de présence ou CO <sub>2</sub> : Réduction facture chauffage	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ●
Offre Double Flux plafond et faux-plafond	Un Double Flux gainé CXc300 + Capteur de présence ou CO <sub>2</sub> : Réduction facture chauffage sur schéma multizone	● ● ● ●	● ● ● ●	● ●	● ● ● ●
	Un Double Flux gainé premium CX3000 + Capteur de présence ou CO <sub>2</sub>	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ●	● ● ● ●

# Les débits aérauliques dans les bâtiments tertiaires

**Les débits de ventilation pour les bâtiments tertiaires sont définis dans les règlements sanitaires départementaux en ce qui concerne les bâtiments recevant du public (écoles, commerces, salles de spectacles, etc.) et dans le code du travail pour les locaux accueillant des travailleurs. Bien que proches, les débits résultants du code du travail sont légèrement plus élevés.**

L'air est introduit dans les locaux à pollution non spécifique, transite par les pièces intermédiaires de circulation, puis est extrait dans les locaux à pollution spécifique : c'est le principe du balayage.

Pour limiter les déperditions thermiques et les consommations électriques des unités de ventilation, il est possible de moduler les débits en fonction de la demande grâce à des sondes (présence, CO<sub>2</sub>) et à des régulations intelligentes.

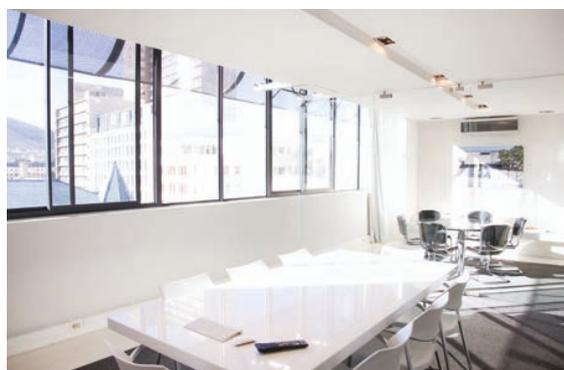
Dans certains cas, la filtration de l'air neuf est obligatoire, notamment si l'air est introduit mécaniquement et si l'environnement extérieur est pollué.

## Quelles règles pour la ventilation en bâtiments tertiaires ?

Deux textes définissent les règles relatives aux installations de ventilation pour les bâtiments tertiaires :

- Le code du travail pour tous les bâtiments accueillant des travailleurs.
- Les règlements sanitaires départementaux (partie Titre III) pour les bâtiments recevant du public.

Bien qu'émis par le préfet de chaque département, les règlements sanitaires départementaux sont pour l'essentiel harmonisés sur la base du Règlement Départemental Sanitaire Type (RSDT).



## La protection incendie dans les bâtiments tertiaires, réglementation

La réglementation en vigueur aujourd'hui concerne tous les établissements recevant du public et assure la sécurité des personnes, leur bonne évacuation ainsi qu'un accès facilité pour les secours. Pour en savoir plus, rendez-vous page 60 du catalogue au chapitre Protection incendie.

On distingue les locaux à pollution spécifiques des locaux à pollution non spécifique.

- **Locaux à pollution non spécifique** : pollution principalement due à la présence humaine, hors sanitaires.  
Exemples : bureaux, salles de réunion, salles de classe.
- **Locaux à pollution spécifique** : sanitaires, cuisines ou autres locaux dont la pollution n'est pas due à la seule présence humaine.  
Exemple : laboratoire

**Généralement l'air neuf est introduit dans les locaux à pollution non spécifique, transite par les pièces intermédiaires de circulation, puis est extrait dans les locaux à pollution spécifique : c'est le principe du balayage.**

Une attention particulière doit être portée à l'implémentation de la prise d'air neuf : elle ne doit pas permettre l'introduction d'air pollué.

**Le code du travail prévoit une obligation de filtration de l'air neuf lorsqu'il existe un risque de pollution de cet air par des particules solides et que son introduction est mécanique. Le RSDT quant à lui impose un niveau minimum de filtration dès que l'introduction d'air est mécanique.**

Certains bâtiments relèvent des deux textes simultanément s'ils reçoivent des travailleurs et du public. Ainsi, le débit de ventilation d'une salle de classe devra tenir compte des exigences du code du travail en ce qui concerne les besoins liés au professeur et le règlement sanitaire départemental en ce qui concerne les besoins liés aux élèves.

## LES DÉBITS DANS LE CODE DU TRAVAIL

### Locaux à pollution non spécifique (article R4222-1)

Désignation des locaux	DÉBIT MINIMAL d'air neuf par occupant (en m <sup>3</sup> /h)
Bureaux, locaux sans travail physique	25
Locaux de restauration, locaux de vente, locaux de réunion	30
Ateliers et locaux avec travail physique léger	45
Autres ateliers et locaux	60

### Autres locaux à pollution spécifique

Le débit est déterminé au cas par cas, en fonction de la nature et de la quantité des polluants ainsi que, le cas échéant, de la quantité de chaleur à évacuer.

### Sanitaires (article R4212-6)

Désignation des locaux	DÉBIT MINIMAL (en m <sup>3</sup> /h)
Cabinet d'aisances isolé**	30
Salle de bains ou de douches isolée**	45
Commune avec un cabinet d'aisances	60
Bains, douches et cabinets d'aisances groupés	30 + 15 N*
Lavabos groupés	10 + 5 N*

N \* : nombre d'équipements dans le local

\*\* : pour un cabinet d'aisances, une salle de bains ou de douches avec ou sans cabinet d'aisances, le débit minimal d'air introduit peut-être limité à 15 m<sup>3</sup>/h si ce local n'est pas à usage collectif.

## LES DÉBITS DANS LES RÈGLEMENTS SANITAIRES DÉPARTEMENTAUX

### Locaux à pollution non spécifique (article 64.1 du RSDT)

Désignation des locaux	DÉBIT MINIMAL d'air neuf par occupant (en m <sup>3</sup> /h)	
<b>Classes, salles d'études laboratoires (à l'exclusion de ceux à pollution spécifique)</b>	Ecoles maternelles, primaires et secondaires du premier cycle	15
	Secondaires du deuxième cycle et universitaires	18
	Ateliers	18
<b>Locaux d'hébergement</b>	Chambres, dortoirs, cellules, salles de repos	18
<b>Bureaux et locaux assimilés</b>	Tels que locaux d'accueil, bibliothèques, bureaux de poste, banques	18
<b>Locaux de réunions</b>	Tels que salles de réunions, de spectacle, de culte, clubs, foyers	18
<b>Locaux de vente</b>	Tels que boutiques, supermarchés	22
<b>Locaux de restauration</b>	Cafés, bars, restaurants, cantines, salles à manger	22
<b>Locaux à usage sportif</b>	Dans une piscine (par sportif)	22
	Dans les autres locaux (par sportif)	25
	Par spectateur	18

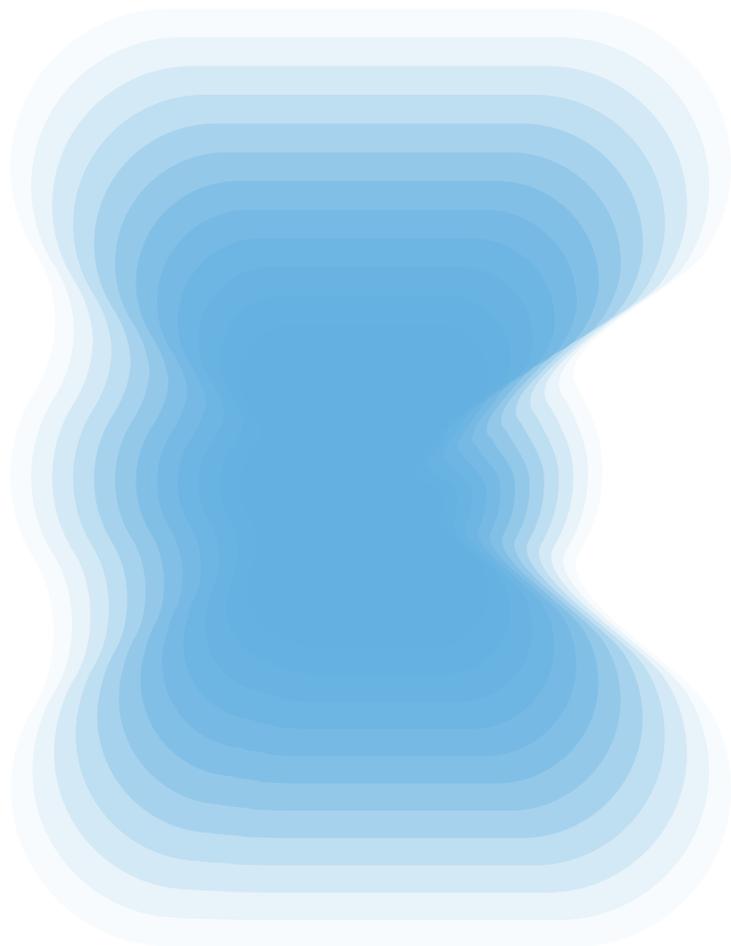
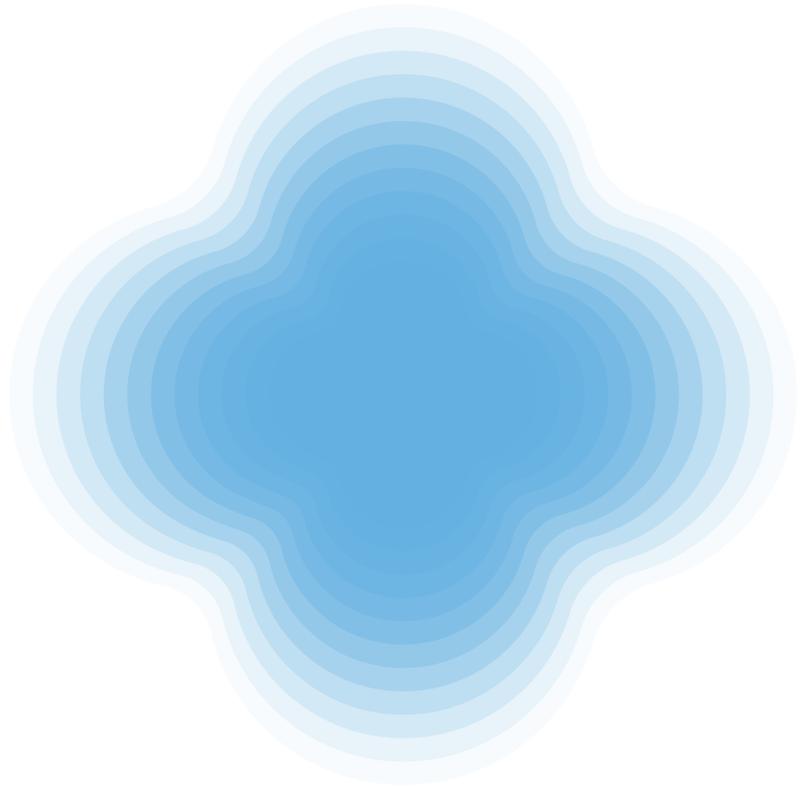
Les débits ont été déterminés pour limiter la concentration en CO<sub>2</sub> à 1300 ppm et le texte prévoit explicitement que la ventilation mécanique puisse être modulée dans la limite du respect de ce seuil.

### Locaux à pollution spécifique (article 64.2 du RSDT)

Désignation des locaux	DÉBIT MINIMAL (en m <sup>3</sup> /h)	
<b>Pièces à usage individuel</b>	Salle de bains ou de douches	15 par local
	Salle de bains ou de douches avec cabinets d'aisances	15 par local
	Cabinet d'aisances	15 par local
<b>Pièces à usage collectif</b>	Cabinet d'aisances isolé	30
	Salle de bains ou de douches isolée	45
	Salle de bains ou de douches commune avec un cabinet d'aisances	60
	Bains, douches et cabinets d'aisances groupés	30 + 15 x N
	Lavabos groupés	10 + 5 x N
<b>Cuisines collectives</b>	Salle de lavage, séchage et repassage du linge	5/ m <sup>2</sup>
	Office relais	15 par repas
	Moins de 150 repas servis simultanément	25 par repas
	De 151 à 500 repas servis simultanément	20 par repas
	De 501 à 1500 repas servis simultanément	15 par repas
Plus de 1500 repas servis simultanément	10 par repas	

### Crèches - Arrêté du 31 août 2021

Désignation des locaux	DÉBIT MINIMAL (en m <sup>3</sup> /h)
Crèches	30 par place autorisée



# VENTILATION DOUBLE ET SIMPLE FLUX

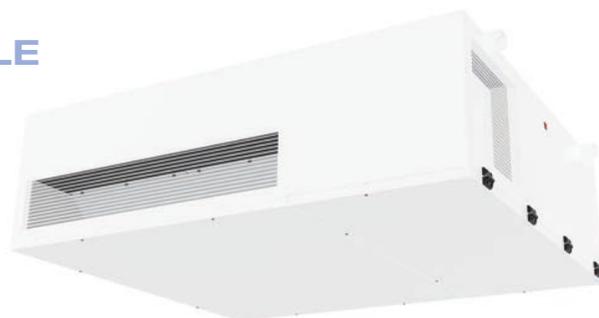


# Présentation produits CTA

## DOUBLE FLUX DÉCENTRALISÉE SOLUTION COMPACTE ET ACCESSIBLE POUR SALLES DE CLASSE

### 3 bénéfiques

- Installation simplifiée
- Réponse au juste besoin
- Disponibilité (stock)



DEXc300

## DOUBLE FLUX PLAFONNIÈRE SOLUTION POUR FAUX PLAFOND À ÉCHANGEUR DE CHALEUR CONTRE FLUX

### 3 bénéfiques

- Intégration en faux plafond
- Installation et pilotage simplifiés (IHM sans fil)
- Disponibilité (stock)



CXc300

## CENTRALE DE TRAITEMENT DE L'AIR COMPACTE ROTATIVE UNE EXCELLENTE QUALITÉ D'AIR INTÉRIEUR GRÂCE À NOTRE SYSTÈME BREVETÉ - EXCLUSIVITÉ ALDES -

### 3 bénéfiques

- 11 tailles
- Des performances inégalées et des modèles compacts
- Facile à configurer et rapide à installer



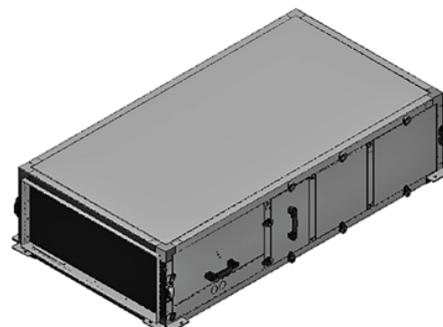
VEX1000 R S

## CENTRALE DE TRAITEMENT DE L'AIR SIMPLE FLUX

### SOLUTION ACCESSIBLE ET DISCRÈTE IDÉALE EN RÉNOVATION

## 3 bénéfiques

- 6 tailles : couvre un large cas d'application de 500 à 8000 m<sup>3</sup>/h
- Moins de 500 mm jusqu'à 5000 m<sup>3</sup>/h : capacitaire et facile à intégrer en intérieur
- Régulation communicante avec GTB en Modbus montée d'usine



TVEC COMPACT

## CENTRALE DE TRAITEMENT DE L'AIR SIMPLE FLUX FAIBLE HAUTEUR

### SOLUTION IDÉALE EN RÉNOVATION INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

## 2 bénéfiques

- 8 tailles : couvre un large cas d'application de 1500 à 15000 m<sup>3</sup>/h
- Régulation communicante avec GTB en Modbus montée d'usine



TVEC MULTI

## CAISSON SIMPLE FLUX

### LA SOLUTION DE VENTILATION C4 BASSE CONSOMMATION ADAPTÉE AUX COMBLES

## 3 bénéfiques

- Jusqu'à -15% sur la consommation de chauffage
- Suivi du fonctionnement à distance
- Raccordement idéal pour combles



EasyVEC® C4 H



ABRIQUE

# Présentation produits CTA

## CENTRALE DE TRAITEMENT DE L'AIR COMPACTE PETITS DÉBITS LA SOLUTION ÉCONOMIQUE ET ROBUSTE IDÉALE POUR LES PETITS LOCAUX TERTIAIRES

# 3

### bénéfices

- Bon rapport Qualité/prix
- Performante et efficace
- Couverture des petits débits



VEX400

## CENTRALE DE TRAITEMENT DE L'AIR COMPACTE HAUT RENDEMENT LA SOLUTION PERFORMANTE IDÉALE POUR LES LOCAUX TERTIAIRES

# 3

### bénéfices

- Très haut rendement (jusqu'à 95%)
- Design facilitant l'installation et la maintenance
- Régulation Aldes Smart Control®



VEX500

## CENTRALE DE TRAITEMENT DE L'AIR COMPACTE HAUT RENDEMENT LA SOLUTION PERFORMANTE IDÉALE POUR L'HABITAT COLLECTIF LES LOCAUX DE SOMMEIL TERTIAIRES

# 3

### bénéfices

- La sécurité du C4 associée aux bénéfices du traitement d'air très haut rendement (jusqu'à 95%),
- Régulation exclusive Aldes Smart Control®,
- Logiciel Selector dédié VEX pour le choix de produit et le calcul des performances



VEX500-C4

**CENTRALE DE TRAITEMENT DE L'AIR  
COMPACTE HAUT RENDEMENT**  
LA SOLUTION PERFORMANTE IDÉALE  
POUR LES LOCAUX TERTIAIRES  
AYANT BESOIN D'ÉCONOMISER  
L'ESPACE AU SOL

**3** **bénéfices**

- Très haut rendement (jusqu'à 95%)
- Faible empreinte au sol
- Batterie électrique de post chauffage monophasée



# Tableau de gamme

	Famille			Configuration			Echangeur		
	CTA Compactes	CTA Modulaires	Centrale simple flux	Horizontal	Vertical	Décentralisé	Croisé	Rotatif	Contreflux
	•				•				•
	•			•					•
	•				•				•
	•			•					•
	•			•					•
	•				•	•			•
	•			•					•
	•			•					•
	•				•				•
	•			•					•
	•				•	•			•
	•				•			•	
	•			•				•	
	•			•				•	
		•		•			•	•	
		•		•			•	•	
			•	•					
			•	•					

Couverture en débit* (m³/h)													Installation		Gammes		
450	800	1300	1500	2500	3500	4000	7000	9000	10000	15000	30000	56000	Intérieur	Extérieur	Eco	Standard	Premium
[Bar chart showing coverage for 450 m³/h]													•				•
[Bar chart showing coverage for 800 m³/h]													•	•	•		
[Bar chart showing coverage for 1300 m³/h]													•		•		
[Bar chart showing coverage for 1500 m³/h]													•		•		
[Bar chart showing coverage for 2500 m³/h]													•	•	•		
[Bar chart showing coverage for 3500 m³/h]													•		•		
[Bar chart showing coverage for 4000 m³/h]													•		•		
[Bar chart showing coverage for 7000 m³/h]													•	•		•	
[Bar chart showing coverage for 9000 m³/h]													•	•		•	
[Bar chart showing coverage for 10000 m³/h]													•			•	
[Bar chart showing coverage for 15000 m³/h]													•			•	
[Bar chart showing coverage for 30000 m³/h]													•	•		•	
[Bar chart showing coverage for 56000 m³/h]													•		•		•

## CENTRALES DE TRAITEMENT D'AIR

## Centrales en local technique ou toiture



DFE® MICRO-WATT - REFOULEMENT HORIZONTAL					
Tailles	Désignation	Base	Toiture	Manchette	Raccord. souple
470 m³/h - Ø200 mm	DFE 450 M5 ePM10 50% SANS TÉLÉCOMMANDE	11060820 6 044,00 € Stock	11058177 887,00 € Stock	11094296 51,00 € Stock	11056102 113,00 €
630 m³/h - Ø250 mm	DFE 600 M5 ePM10 50% SANS TÉLÉCOMMANDE	11060821 9 028,00 € Stock	11058178 1 025,00 € Stock	11094297 64,80 € Stock	11096935 30,70 € Stock
840 m³/h - Ø315 mm	DFE 800 M5 ePM10 50% SANS TÉLÉCOMMANDE	11060822 11 909,00 € Stock	11058179 1 025,00 € Stock	11094298 78,60 € Stock	11096936 31,80 € Stock
1000 m³/h - Ø355 mm	DFE 1000 M5 ePM10 50% SANS TÉLÉCOMMANDE	11060823 14 599,00 € Stock	11058180 1 109,00 € Stock	11094299 52,90 € Stock	11096937 35,90 € Stock
DFE® MICRO-WATT - REFOULEMENT VERTICAL					
450 m³/h - Ø200 mm	DFE TOP 450 SANS TÉLÉCOMMANDE	11060834 6 273,00 € Stock	-	11094296 51,00 € Stock	11056102 113,00 €
<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>07</b>	<b>07</b>	<b>22</b>	<b>22</b>   <b>13</b>
ACCESSOIRES DFE					
	Désignation	Références	Prix tarif HT	Stock Aldes	
1 par centrale DFE	RELAIS SAT3	11058149	98,60 €	Stock	
1 par centrale DFE	Relais SAT Modbus	11048442	571,00 €	Stock	
1 par centrale DFE	TELECOMMANDE TACTILE DFE TACTOUCH	11069101	1 037,00 €	Stock	
1 par centrale DFE	Kit sonde de pression	11058050	157,00 €	Stock	
<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>07</b>			

## Centrales décentralisées



DEXc300								
Tailles	Désignation	Base	+ BAT Dégivrage	+ BAT Elect.	+ BAT Dégivrage et BAT Elect.	+ BAT eau chaude	+ BAT Dégivrage et BAT eau chaude	Grille de façade AR637
500 m³/h Ø250 mm	DEXc304	11059018 9 571,00 €	11059019 10 003,00 €	11059020 11 354,00 €	11059028 11 787,00 €	11059029 10 164,00 €	11059030 10 595,00 €	11052243 211,00 € Stock
1100 m³/h Ø315 mm	DEXc308	11059038 11 260,00 €	11059039 11 768,00 €	11059040 13 358,00 €	11059048 13 867,00 €	11059049 11 958,00 €	11059050 12 465,00 €	11052244 371,00 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>07</b>	<b>07</b>	<b>07</b>	<b>07</b>	<b>07</b>	<b>07</b>	<b>10</b>

## CENTRALES DE TRAITEMENT D'AIR

## Centrales plafonnères



CXc300									
Tailles	Désignation	Base	+ BAT Elect.	+ BAT eau chaude	Vanne 3 voies	Manchette	Raccord. souple		Grille de façade AR637
400 m³/h Ø160 mm	CXc304	11060870 8 566,00 €	11060875 10 131,00 €	11060880 10 193,55 €	11060886 1 661,58 € Stock	11094295 35,80 € Stock	11096933 23,40 € Stock		11052241 145,00 € Stock
700 m³/h Ø200 mm	CXc307	11060871 10 227,00 €	11060876 12 093,90 €	11060881 11 607,00 €	11059048 1 661,58 € Stock	11094296 51,00 € Stock	11056102 113,00 €		11052242 169,00 € Stock
1000 m³/h Ø250 mm	CXc310	11060872 11 054,00 € Stock	11060877 11 812,00 € Stock	11060882 13 019,81 €	11060886 1 661,58 € Stock	11094297 64,80 € Stock	11096935 30,70 € Stock		11052243 211,00 € Stock
1500 m³/h Ø315 mm	CXc315	11060873 14 049,00 € Stock	11060878 15 813,00 € Stock	11060883 16 183,44 €	11060887 1 738,80 € Stock	11094298 78,60 € Stock	11096936 31,80 € Stock		11052244 371,00 € Stock
2000 m³/h Ø355 mm	CXc320	11060874 15 491,00 €	11060879 16 453,00 €	11060884 17 865,99 €	11060887 1 738,80 € Stock	11094299 52,90 € Stock	11096937 35,90 € Stock		11052260 457,00 € Ø400 mm
<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>07</b>	<b>07</b>	<b>07</b>	<b>07</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>13</b>	<b>10</b>

## Accessoires communs aux CTA

CAPTEUR QUALITÉ D'AIR				
1 par classe	Capteur CO <sub>2</sub> DomNexX 0-10 V connecté		11017166	906,00 € Stock
1 par classe	Capteur CO <sub>2</sub> COV DomNexX 0-10 V connecté		11017167	955,00 € Stock
1 par classe	Capteur CO <sub>2</sub> Sens 0-10V		11017090	605,00 € Stock
1 par classe	Sonde de gaine CO <sub>2</sub>		11017210	1 150,00 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>			<b>12</b>	

## CENTRALES DE TRAITEMENT D'AIR

## Centrales en local technique ou en extérieur



VEX400									
Tailles	Désignation	Sans batterie	Batterie réversible	Batterie électrique	Pièce de transformation rectangulaire - circulaire	Manchette souple rectangulaire - circulaire	Registre d'isolation motorisé	Auvent pare-pluie	
600 m³/h Ø250	VEX410	11004110 12 715,50 €	11004114 14 035,35 €	11004118 14 697,90 €	11072345 117,00 €	11072248 355,00 €	110721699 944,00 €	11072247 630,00 €	
1200 m³/h Ø315	VEX420	11004111 16 018,00 €	11004115 17 906,70 €	11004119 18 001,20 €	11072346 143,00 €	11069048 360,00 €	11069016 1 047,00 €	11069032 680,00 €	
1600 m³/h Ø355	VEX430	11004112 19 269,60 €	11004116 21 252,00 €	11004120 21 271,95 €	11072347 178,00 €	11069050 420,00 €	11069018 1 062,00 €	11069034 706,00 €	
2300 m³/h Ø500	VEX440	11004113 23 350,95 €	11004117 25 549,65 €	11004121 25 353,30 €	11072348 351,00 €	11069061 694,00 €	11069019 1 457,00 €	11069035 706,00 €	
FAMILLE DE REMISE					07				



VEX500									
Tailles	Désignation	Sans batterie	Batterie réversible	Batterie électrique	Pièce de transformation rectangulaire - circulaire	Manchette souple rectangulaire - circulaire	Manchette souple rectangulaire - rectangulaire	Registre d'isolation motorisé	Auvent pare-pluie
1000 m³/h Ø315	VEX520	11004122 18 328,80 €	11004139 21 410,55 €	11004156 21 024,15 €	11069040 630,00 €	11069048 360,00 €	11069088 219,00 €	11069016 1 047,00 €	11069032 680,00 €
1300 m³/h Ø355	VEX525	11004123 22 535,10 €	11004140 25 652,55 €	11004157 25 332,30 €	11069041 630,00 €	11069049 376,00 €	11069089 240,00 €	11069017 1 047,00 €	11069033 685,00 €
1600 m³/h Ø355	VEX530	11004124 24 456,60 €	11004141 27 671,70 €	11004158 27 357,75 €	11069042 668,00 €	11069050 420,00 €	11069090 279,00 €	11069018 1 062,00 €	11069034 706,00 €
2300 m³/h Ø500	VEX540	11004125 28 465,50 €	11004142 31 802,40 €	11004159 31 317,30 €	11069043 668,00 €	11069051 451,00 €	11069091 279,00 €	11069019 1 457,00 €	11069035 706,00 €
3500 m³/h Ø500	VEX550	11004126 34 965,00 €	11004143 38 608,50 €	11004160 38 193,75 €	11069044 742,00 €	11069052 502,00 €	11069092 339,00 €	11069020 1 607,00 €	11069036 819,00 €
4500 m³/h Ø630	VEX560	11004127 43 463,70 €	11004144 47 645,85 €	11004161 47 026,35 €	11069045 742,00 €	11069053 566,00 €	11069093 359,00 €	11069021 1 652,00 €	11069037 819,00 €
5500 m³/h Ø630	VEX570	11004128 50 618,40 €	11004145 55 399,05 €	11004162 54 304,95 €	11069046 859,00 €	11069054 631,00 €	11069094 421,00 €	11069022 1 815,00 €	11069038 915,00 €
7000 m³/h Ø710	VEX580	11004129 59 816,40 €	11004146 64 927,80 €	11004163 64 056,30 €	11069047 936,00 €	11069055 666,00 €	11069095 461,00 €	11069023 1 907,00 €	11069039 941,00 €
8700 m³/h Ø710	VEX590	11004130 66 792,60 €	11004147 72 257,85 €	11004164 72 116,10 €	11069189 1 307,00 €	11069009 784,00 €	11069185 680,00 €	11069015 2 823,00 €	11069014 1 150,00 €
FAMILLE DE REMISE					07				



VEX500-C4									
Tailles	Désignation	Sans batterie	Batterie réversible	Batterie électrique	Pièce de transformation rectangulaire - circulaire	Manchette souple rectangulaire - circulaire	Registre d'isolation motorisé	Auvent pare-pluie	
1000 m³/h Ø315	VEX520-C4	11004131 25 111,80 €	11004148 28 193,55 €	11004165 27 807,15 €	11069040 630,00 €	11069048 360,00 €	11069088 219,00 €	11069032 680,00 €	
1300 m³/h Ø355	VEX525-C4	11004132 26 769,75 €	11004149 29 887,20 €	11004166 29 566,95 €	11069041 630,00 €	11069049 376,00 €	11069089 240,00 €	11069033 685,00 €	
1600 m³/h Ø355	VEX530-C4	11004133 31 955,70 €	11004150 35 170,80 €	11004167 34 856,85 €	11069042 668,00 €	11069050 420,00 €	11069090 279,00 €	11069034 706,00 €	
2300 m³/h Ø500	VEX540-C4	11004134 35 465,85 €	11004151 38 802,75 €	11004168 38 317,65 €	11069043 668,00 €	11069051 451,00 €	11069091 279,00 €	11069035 706,00 €	
3500 m³/h Ø500	VEX550-C4	11004135 38 711,40 €	11004152 42 354,90 €	11004169 41 940,15 €	11069044 742,00 €	11069052 502,00 €	11069092 339,00 €	11069036 819,00 €	
4500 m³/h Ø630	VEX560-C4	11004136 50 464,05 €	11004153 54 646,20 €	11004170 54 026,70 €	11069045 742,00 €	11069053 566,00 €	11069093 359,00 €	11069037 819,00 €	
5500 m³/h Ø630	VEX570-C4	11004137 57 613,50 €	11004154 62 394,15 €	11004171 61 300,05 €	11069046 859,00 €	11069054 631,00 €	11069094 421,00 €	11069038 915,00 €	
7000 m³/h Ø710	VEX580-C4	11004138 66 815,70 €	11004155 71 927,10 €	11004172 71 055,60 €	11069047 936,00 €	11069055 666,00 €	11069095 461,00 €	11069039 941,00 €	
FAMILLE DE REMISE					07				

**Centrale en local technique**



VEX600								
Tailles	Désignation	Sans batterie	Batterie réversible	Batterie électrique	Pièce de transformation rectangulaire - circulaire	Manchette souple rectangulaire - circulaire	Registre d'isolation motorisé	Auvent pare-pluie
600 m³/h Ø250	VEX610	11004173 15 921,15 €	11004177 18 272,10 €	11004181 19 147,80 €	11068431 630,00 €	11068417 325,00 €	11068349 700,00 €	11068452 901,00 €
1200 m³/h Ø315	VEX620	11004174 20 640,90 €	11004178 23 096,85 €	11004182 23 900,10 €	11068386 630,00 €	11068416 344,00 €	11068348 778,00 €	11068451 953,00 €
1600 m³/h Ø355	VEX630	11004175 23 038,05 €	11004179 25 620,00 €	11004183 26 397,00 €	11068385 668,00 €	11068415 391,00 €	11068347 932,00 €	11068450 974,00 €
2300 m³/h Ø500	VEX640	11004176 27 076,35 €	11004180 29 774,85 €	11004184 30 557,10 €	11068384 668,00 €	11068414 423,00 €	11068346 1 001,00 €	11069018 1 062,00 €
<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>07</b>						

**Mise en service**

Désignation	Base <sup>(1)</sup>	Supplémentaire <sup>(2)</sup>	Nombre maxi de mise en service supplémentaires par jour
MISE EN SERVICE DFE / CX / DEX / VEX400 / CXC300	11199001 549,00 € Stock	11199002 167,00 € Stock	4
MISE EN SERVICE VEX500, 500-C4 ET VEX600	11099003 640,00 € Stock	11099004 270,30 € Stock	3
MISE EN SERVICE VEX200 / VEX700 / VEX1000	11199005 630,00 € Stock	11199006 265,00 € Stock	2
MISE EN SERVICE VEX4000	11199007 735,00 € Stock	11199008 370,00 € Stock	2
MISE EN SERVICE VMT MOD <sup>(3)</sup>	11199011 315,00 € Stock	11199012 105,00 € Stock	7
CONTRE-VISITE CENTRALE DE TRAITEMENT D’AIR <sup>(4)</sup>	11099923 405,00 € Stock		1
FORFAIT DÉPLACEMENT CORSE	11199013 420,00 € Stock		1
PRESTATION ADAPTATION RÉGULATION VEX400 (en complément d’une mise en service uniquement)	11199017 126,00 € Stock		1
<b>FAMILLE DE REMISE</b>	<b>90</b>		

(1) Prestation de mise en service avec déplacement inclus.

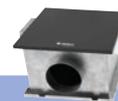
(2) Ajout d’une prestation de mise en service réalisée sur un même lieu, un même jour que la mise en service initiale, déplacement inclus. En cas de gammes multiples sur un même chantier, la mise en service principale sera celle dont la mise en service est la plus onéreuse. Lors du déclenchement, en cas d’impossibilité d’effectuer les mises en service supplémentaires prévues le même jour celles-ci seront annulées et remplacées par une commande de mise en service principale.

(3) Le forfait comprend la mise en service d’un système VMT MOD pour une pièce (pilot mod).

(4) Si mise en service impossible lors de l’intervention.

## CAISSONS DE VENTILATION

## Caisson simple flux



EASYVEC COMPACT							
Tailles	Désignation	Base	Manchette	Raccord. souple	Variateur élec.	Potentiomètre moteur EC 0-10V	Interrupteur de Proximité
300 m³/h Ø160 mm	EASYVEC COMPACT 300 Standard	11034548 561,00 € Stock	11094295 35,80 € Stock	11096933 23,40 € Stock	11086572 122,00 € Stock	-	11056196 147,00 € Stock
	EASYVEC COMPACT 300 Standard Isolé	11034564 825,00 € Stock					-
600 m³/h Ø200 mm	EASYVEC COMPACT 600 Standard	11034549 644,00 € Stock	11094296 51,00 € Stock	11096934 27,10 € Stock	11086572 122,00 € Stock	-	11056196 147,00 € Stock
	EASYVEC COMPACT 600 Standard Isolé	11034565 1 140,00 € Stock					-
1000 m³/h Ø250 mm	EASYVEC COMPACT 1000 Standard	11034550 1099,00 € Stock	11094297 64,80 € Stock	11096935 30,70 € Stock	-	11024468 73,30 € Stock	11056196 147,00 € Stock
	EASYVEC COMPACT 1000 Standard Isolé	11034566 1 573,00 €					-
2000 m³/h Ø315 mm	EASYVEC COMPACT 2000 Standard	11034551 1703,00 € Stock	11094298 78,60 € Stock	11096936 31,80 € Stock	-	11024468 73,30 € Stock	11056196 147,00 € Stock
	EASYVEC COMPACT 2000 Standard Isolé	11034567 2 174,00 €					-
3000 m³/h Ø355 mm	EASYVEC COMPACT 3000 Standard	11034540 2 504,00 €	11094299 52,90 € Stock	11096937 35,90 € Stock	-	11024468 73,30 € Stock	11056196 147,00 € Stock
	EASYVEC COMPACT 3000 Standard Isolé	11034541 3 201,00 €					-
<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>13</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>07</b>	<b>13</b>	<b>07</b>

## Caisson simple flux basse consommation



EASYVEC COMPACT MW				
Tailles	Désignation	Base	Manchette	Raccord. souple
300 m³/h Ø160 mm	EASYVEC COMPACT 300 MW avec interrupteur de proximité	11034596 1 599,00 € Stock	11094295 35,80 € Stock	11096933 23,40 € Stock
	EASYVEC COMPACT 300 MW avec interrupteur de proximité Isolé	11034612 2 170,00 € Stock		
600 m³/h Ø200 mm	EASYVEC COMPACT 600 MW avec interrupteur de proximité	11034597 1 742,00 € Stock	11094296 51,00 € Stock	11096934 27,10 € Stock
	EASYVEC COMPACT 600 MW avec interrupteur de proximité Isolé	11034613 2 323,00 € Stock		
1000 m³/h Ø250 mm	EASYVEC COMPACT 1000 MW avec interrupteur de proximité	11034598 2 368,00 € Stock	11094297 64,80 € Stock	11096935 30,70 € Stock
	EASYVEC COMPACT 1000 MW avec interrupteur de proximité Isolé	11034614 2 942,00 € Stock		
2000 m³/h Ø315 mm	EASYVEC COMPACT 2000 MW avec interrupteur de proximité	11034599 2 650,00 € Stock	11094298 78,60 € Stock	11096936 31,80 € Stock
	EASYVEC COMPACT 2000 MW avec interrupteur de proximité Isolé	11034615 2 942,00 € Stock		
3000 m³/h Ø355 mm	EASYVEC COMPACT 3000 MW avec interrupteur de proximité	11034543 3 898,00 €	11094299 52,90 € Stock	11096937 35,90 € Stock
	EASYVEC COMPACT 3000 MW avec interrupteur de proximité Isolé	11034544 4 503,00 €		
<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>13</b>	<b>22</b>	<b>22</b>

## Caissons VMC simple-flux EasyVEC® C4



EASYVEC C4						
Tailles	Désignation	Base	Manchette	Raccord. souple	Plaque visco-élastique	
400 m³/h 160 mm	EASYVEC C4 400 STD	11034950 941,00 € Stock	11094295 35,80 € Stock	11096933 23,40 € Stock	11094560 115,00 € Stock	
	EASYVEC C4 400 DEPRESSOSTAT STD	11034951 1 105,00 € Stock				
700 m³/h Ø250 mm	EASYVEC C4 700 STD	11034952 1 231,00 € Stock	11094296 51,00 € Stock	11096934 27,10 € Stock		
	EASYVEC C4 700 DEPRESSOSTAT STD	11034953 1 397,00 € Stock				
400 m³/h Ø160 mm	EASYVEC C4 PRO MW 400	11034960 2 219,00 € Stock	11094297 64,80 € Stock	11096935 30,70 € Stock		
700 m³/h Ø250 mm	EASYVEC C4 PRO MW 700	11034961 2 592,00 € Stock	11094298 78,60 € Stock	11096936 31,80 € Stock		
<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>09</b>	<b>22</b>	<b>22</b>		<b>22</b>

## CAISSONS DE VENTILATION

## Caissons VMC simple-flux EasyVEC C4



CAISSONS VMC SIMPLE-FLUX EASYVEC C4				
Tailles	Désignation	Base	Micro-watt	Micro-watt+
400	-	11034950 941,00 € Stock	11034960 2 219,00 € Stock	11034973 2 485,00 € Stock
	Avec dépressostat pour VMC gaz	11034951 1 105,00 € Stock	-	-
700	-	11034952 1 231,00 € Stock	11034961 2 592,00 € Stock	11034974 2 977,00 € Stock
	Avec dépressostat pour VMC gaz	11034953 1 397,00 € Stock	-	-
1 000	-	11035954 2 029,00 € Stock	11034962 3 349,00 € Stock	11034975 3 680,00 € Stock
1 500	-	11035956 2 237,00 € Stock	11034963 3 536,00 € Stock	11034976 3 892,00 € Stock
2 000	-	-	11034964 3 732,00 € Stock	11034977 4 106,00 € Stock
2 500	-	11035958 2 697,00 € Stock	11034965 3 947,00 € Stock	11034978 4 346,00 € Stock
3 000	-	-	11034966 4 359,00 € Stock	11034979 4 796,00 € Stock
4 000	-	11034728 3 576,00 € Stock	11034967 4 729,00 € Stock	11034980 5 209,00 € Stock
	Avec dépressostat pour VMC gaz	11034788 3 798,00 € Stock	-	-
	Avec dépressostat pour VMC gaz Alimentation triphasée sans neutre	11034775 5 061,00 € Stock	-	-
5 000	-	11034729 4 300,00 € Stock	11034836 5 898,00 € Stock	-
	Avec dépressostat pour VMC gaz	11034789 4 523,00 € Stock	-	-
	Avec dépressostat pour VMC gaz Alimentation triphasée sans neutre	11034776 5 772,00 € Stock	-	11034886 8 585,00 € Stock
6 500	-	11034730 5 215,83 € Stock	11034838 6 694,00 € Stock	-
	Avec dépressostat pour VMC gaz	11034790 5 439,00 € Stock	-	-
	Avec dépressostat pour VMC gaz Alimentation triphasée sans neutre	11034777 6 866,00 € Stock	-	11034888 9 650,00 € Stock
8 000	-	11034230 7 631,00 €	11034840 7 447,00 € Stock	11034890 10 312,00 € Stock
10 000	Avec dépressostat pour VMC gaz	11034232 7 166,00 €	11034842 7 564,00 € Stock	11034892 10 779,00 € Stock
	Avec dépressostat pour VMC gaz Alimentation triphasée sans neutre	11034231 8 102,00 €	-	-
12 000	Avec dépressostat pour VMC gaz	11034234 9 456,00 €	11034844 8 364,00 € Stock	11034259 11 411,00 €
	Avec dépressostat pour VMC gaz Alimentation triphasée sans neutre	11034233 10 453,00 €	-	-
<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>09</b>	<b>09</b>	<b>09</b>

## CAISSONS DE VENTILATION

## Caissons VMC simple-flux EasyVEC C4 H



CAISSONS VMC SIMPLE-FLUX EASYVEC C4 H			
Tailles	Désignation	PRO	ULTRA MW+
1000	EasyVEC® C4 H 1000	11034130 3 349,00 €	11034145 3 680,00 €
1500	EasyVEC® C4 H 1500	11034131 3 536,00 €	11034146 3 892,00 €
2000	EasyVEC® C4 H 2000	11034132 3 732,00 €	11034147 4 106,00 €
2500	EasyVEC® C4 H 2500	11034133 3 947,00 €	11034148 4 346,00 €
3000	EasyVEC® C4 H 3000	11034134 4 359,00 €	11034149 4 796,00 €
4000	EasyVEC® C4 H 4000	11034135 4 729,00 €	11034150 5 209,00 €
FAMILLE DE REMISE		09	09

## Piège à sons avec joints



PIÈGE À SONS AVEC JOINTS		
Tailles	Piège à son circulaire	Piège à son circulaire à baffle
Ø160 mm	11094633 184,00 € Stock	-
Ø200 mm	11094634 215,00 € Stock	-
Ø250 mm	11094635 260,00 € Stock	11094990 413,00 € Stock
Ø315 mm	11094636 325,00 € Stock	11094991 464,00 € Stock
Ø355 mm	11094637 503,00 € Stock	11094992 615,00 € Stock
Ø400 mm	11094638 522,00 € Stock	11094993 723,00 € Stock
Ø500 mm	11094640 736,00 € Stock	11094995 838,00 € Stock
Ø630 mm	11094641 1 050,00 € Stock	11094997 1 265,00 € Stock
Ø710 mm	11094647 2 134,00 € Stock	-
FAMILLE DE REMISE	23	23

## CAISSONS DE VENTILATION

## Clapet anti-retour



CLAPET ANTI-RETOUR	
Tailles	Base
Ø125 mm	11094682 45,20 € Stock
Ø160 mm	11094683 47,80 € Stock
Ø200 mm	11094684 73,30 € Stock
Ø250 mm	11094685 89,90 € Stock
Ø315 mm	11094686 123,00 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>	<b>10</b>

## Aéroulique

Afin de désolidariser le caisson du réseau d'extraction (cf. exigences DTU 68.3) et d'éviter la transmission des vibrations, Aldes propose différentes manchettes souples pour finaliser vos installations :

**Manchette souple MS PRO** : utilisable à l'aspiration, elle permet une fixation rapide et efficace grâce à son joint d'étanchéité. Une manchette est nécessaire par piquage d'aspiration.

**Kit manchette souple refoulement + piquage** : ce kit permet de gagner le refoulement du caisson grâce à un piquage, une manchette souple et ses colliers de serrage.



Modèles STD	400	700	1 000	1 500	2 000	2 500	3 000	4 000	5 000 6 500 8 000	10 000 12 000
Diamètre piquage aspiration	160	250	315	315	-	400	-	500	630	710
Manchette souple MS PRO V2	11094295	11094297	11094298	11094298	-	11094300	-	11094301	11094662	11094663
Diamètre piquage refoulement	160	250	315	315	-	400	-	500	630	710
Kit manchette souple refoulement + piquage	11025062	11025061	11025082	11025082	-	11025084	-	11025070	11025071	11025079
Piquage refoulement seul	11125398	11034629	11034442	11034443	11034443	11034444	11034444	11034445	11034446	11034447

Modèles PRO / ULTRA / ULTIMATE / MW / MW+	400	700	1 000	1 500	2 000	2 500	3 000	4 000	5 000 6 500 8 000	10 000 12 000
Diamètre piquage aspiration	160	250	200	315	315	355	355	400	630	710
Manchette souple MS PRO	11094295	11094297	11094296	11094298	11094298	11094299	11094299	11094300	11094662	11094663
Diamètre piquage refoulement	160	250	315	355	355	400	400	500	630	710
Kit manchette souple refoulement + piquage	11025061	11025061	11025082	11025083	11025083	11025084	11025084	11038086	11025071	11025079
Piquage refoulement seul	11034629	11034629	11034442	11034443	11034443	11034444	11034444	11034628	11034446	11034447

Services et accompagnement clients

# My Aldes e-shop

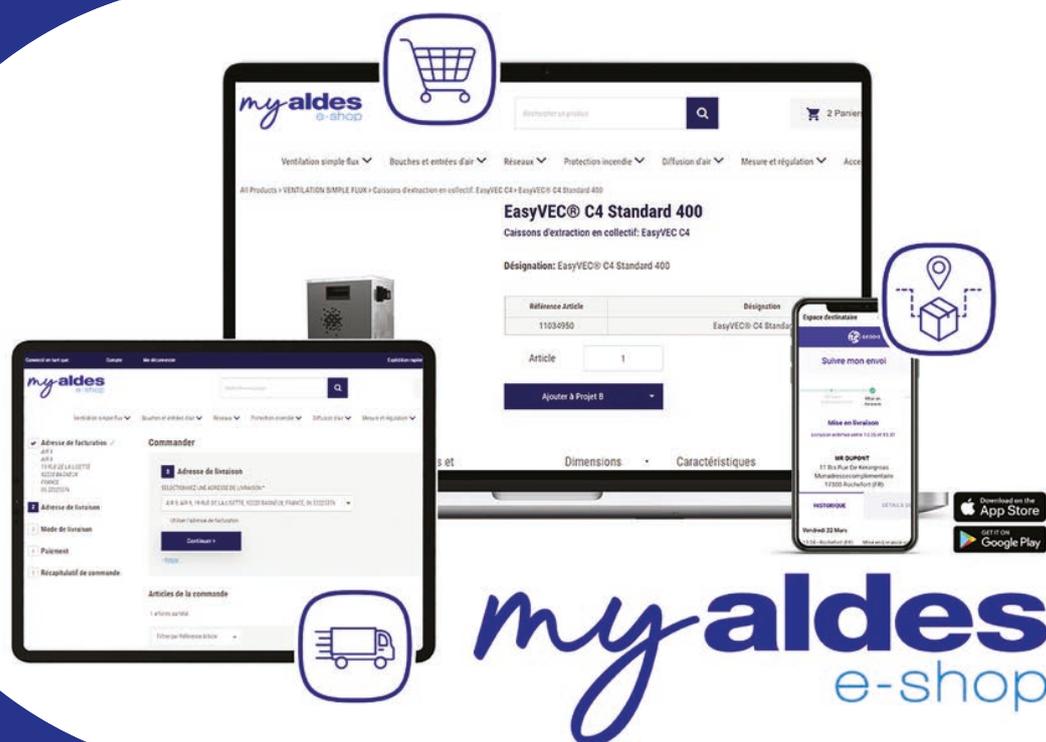
Commandez en ligne et suivez vos commandes  
24h/24h, 7j/7\*

[my.aldes.com](http://my.aldes.com)

- Commandez plus de 2500 références en stock
- Soyez livrés en 48h sur les commandes inférieures à 2,5 m<sup>3</sup>
- Bénéficiez d'une livraison gratuite dès 180€ d'achat
- Payez selon vos conditions habituelles

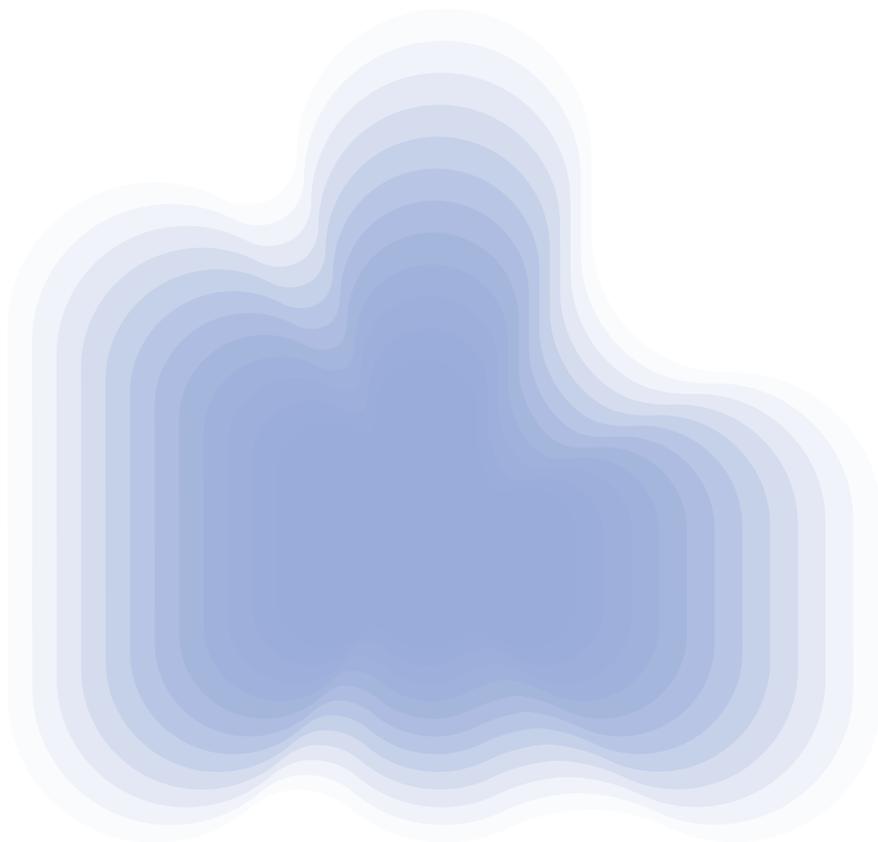
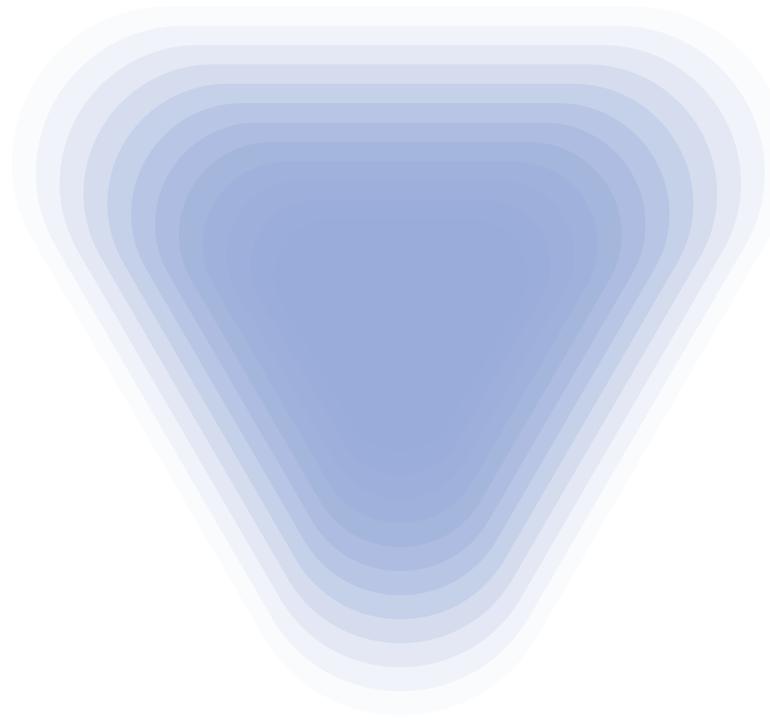
Plus d'informations  
sur [aldes.fr](http://aldes.fr)

\*Offre réservée aux clients installateurs en compte



 **aldes**

**Au cœur  
du bâtiment**



# PROTECTION INCENDIE



# Assurer la sécurité des personnes - Règlement sécurité incendie -

Le premier règlement national de protection contre l'incendie des ERP date de 1941. Dans les années 60, l'apparition des IGH a imposé un renforcement important de celui-ci, notamment en ce qui concerne les issues de secours, le désenfumage, les matériaux et l'effectif.

Aujourd'hui, le décret du 31 octobre 1973 impose, à tous les établissements recevant du public, le respect d'une réglementation pour assurer la sécurité contre l'incendie et la panique (Arrêté du 25 juin 1980 modifié et pour les ERP de la cinquième catégorie : Arrêté du 22 juin 1990).

## Objectifs

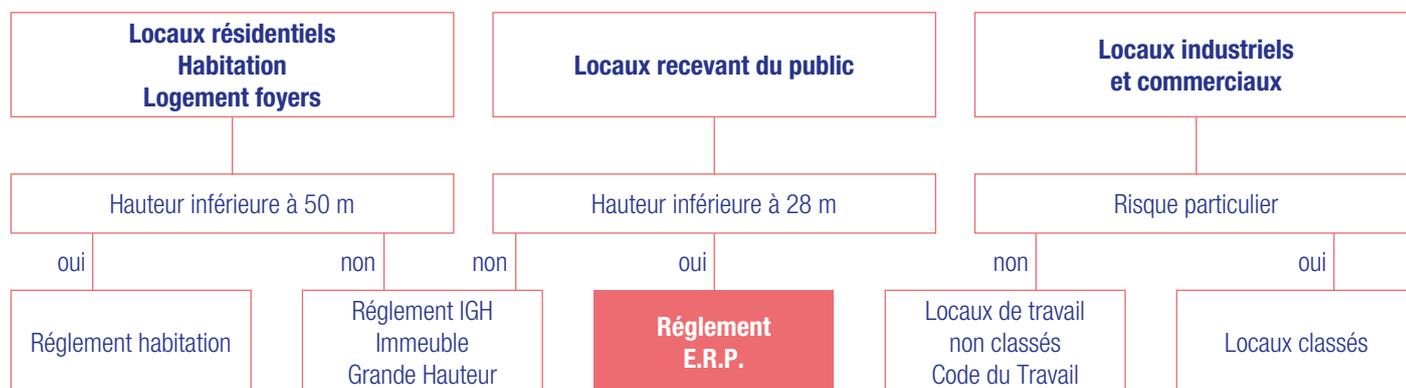
Elaboré sous tutelle du Ministère de l'Intérieur, ce règlement a pour objectif la sauvegarde des personnes en cas d'incendie.

Cet objectif est atteint par application de mesures de prévention concernant :

- la limitation des risques de naissance du feu,
- la limitation de la propagation du feu,
- les facilités d'évacuation des personnes,
- les facilités d'intervention des services de secours.

## Domaine d'application

Suivant la destination et l'usage des locaux, les risques liés à l'incendie sont différents. Il existe donc plusieurs textes.



**NOTA :** Les locaux tertiaires sont quasiment tous sous domaine d'application du Règlement Sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (Arrêté du 25 juin 1980 modifié).

Les règlements concernant l'habitation, les IGH et les locaux industriels ne seront pas développés ici.

## Classification des locaux recevant du public

Les établissements sont classés en **type** suivant leur usage.

Ex. : Type N = restaurants, débits de boissons.

De plus, quel que soit leur type, ils sont classés en **catégorie**, d'après l'effectif du public et du personnel.

Les catégories sont les suivantes :

- 1<sup>ère</sup> catégorie : au-dessus de 1500 personnes,
- 2<sup>ème</sup> catégorie : de 701 à 1500 personnes,
- 3<sup>ème</sup> catégorie : de 301 à 700 personnes,
- 4<sup>ème</sup> catégorie : moins de 301 personnes, à l'exception des établissements compris dans la 5<sup>ème</sup> catégorie.
- 5<sup>ème</sup> catégorie : voir le chiffre mini, dans le document textes intégraux.

### Livre I

**Dispositions applicables à tous les E.R.P.  
(Classement des établissements par exploitation + généralités)**

### Livre II

#### Titre premier.

Dispositions applicables aux établissements de 4 premières catégories.

### Livre III

Dispositions applicables aux établissements de 5<sup>ème</sup> catégorie.

### Livre IV

Dispositions applicables aux établissements spéciaux.

#### Titre second.

Dispositions générales : Articles CO, Articles CH, Articles GC, Articles DF, etc.

Dispositions particulières :

**Type L** : Salles de spectacle, conférence, réunions ou à usage multiple.

**Type M** : Magasins, centres commerciaux.

**Type N** : Restaurants, débits de boissons.

**Type O** : Hôtels, pensions de famille.

**Type P** : Salle de danse, jeux.

**Type R** : Etablissements d'enseignement, colonies de vacances.

**Type S** : Bibliothèques et Centre de documentation.

**Type T** : Salle d'exposition.

**Type U** : Etablissements sanitaires (hôpitaux).

**Type V** : Etablissements de culte.

**Type W** : Banques, bureaux, administration.

**Type X** : Etablissements sportifs couverts.

**Type Y** : Musées.

**Type G** : Structures d'accueil pour personnes âgées et personnes dépendantes (à paraître).

**OA** : Hôtels-Restaurants d'altitude.

**PA** : Etablissements de plein air.

**PS** : Parcs de stationnement couvert.

**REF** : Refuges de montagne.

**SG** : Structures gonflables.

**CTS** : Chapiteaux et tentes.

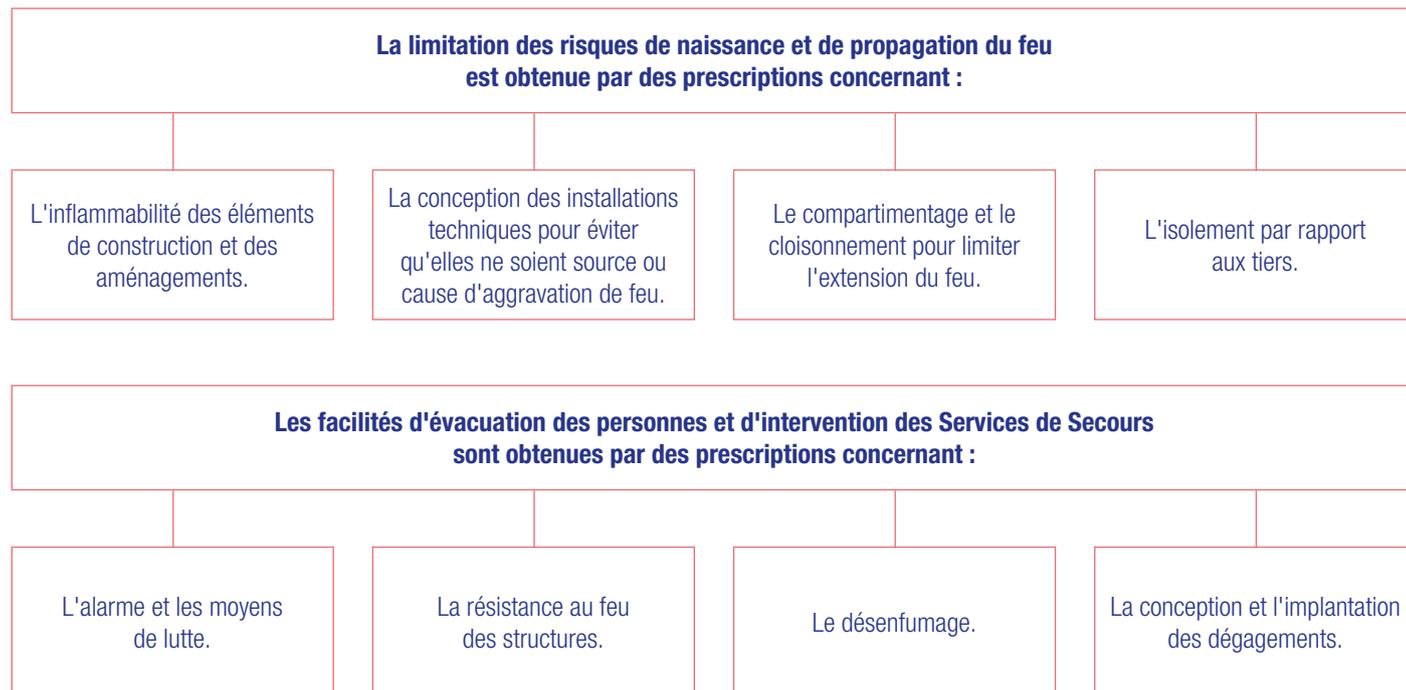
**EF** : Etablissements flottants.

**GA** : Gares.

**NOTA** : Le règlement précédent (23 mars 1965) est encore applicable :

- aux ERP existants non transformés,
- aux ERP à construire ou à transformer dont les dispositions particulières ne sont pas parues.

## Prescriptions générales



## Prescriptions concernant les systèmes aérauliques

Un bâtiment ou un établissement recevant du public (ERP) comprend un certain nombre d'équipements techniques concourant à la sécurité contre les risques d'incendie et de panique. Et notamment ceux qui interviennent pour assurer les fonctions compartimentage.

Or, les réseaux de ventilation qui distribuent ou extraient l'air dans les locaux réduisent, si on n'y prend garde, l'efficacité du compartimentage et offrent donc des cheminements préférentiels au feu et aux fumées. C'est ainsi que différents dispositifs spécifiques sont à mettre en oeuvre sur une installation de ventilation.

Ces dispositifs sont régis par l'Arrêté du 25 Juin 1980 et ses modifications, notamment :

- l'arrêté du 14 Février 2000 qui complète et modifie les règles de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public et établit les dispositions relatives aux installations de ventilation (voir synthèse dans le tableau ci-après),
  - l'arrêté du 2 Février 1993 qui rend obligatoire l'usage des normes en vigueur et plus particulièrement pour le compartimentage :
    - la NF-S 61.937 du 20 Novembre 1990 qui concerne le fonctionnement des Dispositifs Actionnés de Sécurité permettant d'assurer les fonctions de compartimentage,
    - la NF-S 61.933 du 20 Avril 1997 qui donne les règles générales d'exploitation et de maintenance des matériels et liaisons constituant les Systèmes de Sécurité Incendie.
- Cette norme impose ainsi une obligation d'opérations de vérification de fonctionnement de chaque clapet (et volet) avec une périodicité minimale annuelle, voire trimestrielle.

## Prescriptions concernant les systèmes aérauliques (suite)

ARRÊTÉ DU 14.02.2000

Classer l'installation (art CH 28) :

• soit en "Ventilation de confort"

• soit en type "VMC" (hébergement des hôpitaux, hôtels...)

### Ventilation de confort

(art CH 29 à 40)

Concerne les installations de :  
renouvellement d'air, chauffage, rafraîchissement.

### Type VMC

(art CH 41 à 43)

**Extraction** : Desserte salle d'eau, W-C ou petite cuisine  
et  
Bouche à perte de charge > 80 Pa  
et  
Débit d'air / local ≤ 200 m<sup>3</sup>/h  
et  
Entrées d'air en pièces non polluées  
et  
Pas de recyclage

**Double flux** : Débit ≤ 100 m<sup>3</sup>/h par local

### Article CH 32 :

#### 1 - Conduits M0 ou A2-s1,d0

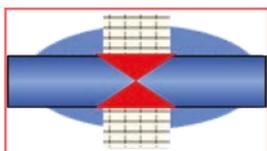
M1 ou B-s3,d0 admis localement (raccordement bouches, acoustique, calorifuge).

#### 2 - En traversée de la paroi coupe-feu :

§ 5 : Les clapets rétablissent les caractéristiques de résistance au feu des parois :

- d'isolement entre niveaux, secteurs et compartiments,
- de recouvrement de couloirs,
- de locaux à sommeil,
- de locaux à risques importants.

-> Clapet CF = CF paroi quelque soit le diamètre de conduit.



#### § 6 et 7 : Caractéristiques des clapets

Les clapets sont conformes à la NF-S 61.937.

Les clapets télécommandés placés au droit des parois délimitant les zones de mises en sécurité sont obligatoires pour des SSI de catégorie A ou B.

Le mécanisme de fonctionnement des clapets coupe-feu doit être facilement accessible.

### Article CH 41 :

#### 1 - Conduits M0 ou A2-S1,d0

Gaine verticale : CF (conduit + gaine) = CF traversée plancher (60 mm maxi).

#### 2 - Choisir entre 2 méthodes pour éviter de propager l'incendie

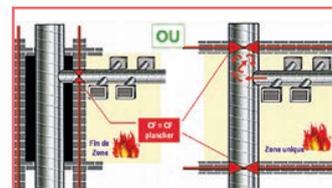
A - Mettre des clapets/cartouches (art CH 42)  
(Interdit en VMC Gaz)

##### Réseau vertical

- a. Piquages avec dispositifs d'obturation PF 30 min, 70°C, sur paroi CF

OU

- b. Clapets CF à chaque plancher (conforme NF -S 61.937).  
Interdit sur les conduits collectifs de VMC inversée.



**NOTA** : cette solution ne permet pas de conserver le fonctionnement de la VMC dans les locaux autres que celui où le feu s'est déclaré.

##### Réseau horizontal

Clapet CF 30 min en traversée de parois de compartiment.

#### B - Ventilateur à fonctionnement permanent (art CH 43)

Permet de continuer à participer à l'évacuation des fumées pour permettre l'auto-évacuation des personnes avant l'arrivée des pompiers.

Ventilateur 400°C 1/2h en extraction

Dispositif thermique interdit en extraction.

Alimentation électrique sécurisée.

Conduits collecteurs horizontaux en acier avec écart au feu de 7 cm.

Solution possible que si, à un même niveau, les conduits ne traversent pas de parois de compartimentage.

## PROTECTION INCENDIE

## DéseNFumage habitat



VOLET DE DÉSENFUMAGE AVEC GRILLE	
Désignation	Base
Volet Optone H + Grille 1/1V - VDS 24 - 400x650 mm	11044000 982,00 € Stock
Contre-cadre Optone H	11044022 114,00 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>	<b>15</b>
TABLEAU DE DÉSENFUMAGE	
Désignation	Base
TABLEAU DE DESENFUMAGE ORDONE	11044122 3 449,00 € Stock
BOITIER BEA	11044123 330,00 € Stock
MDR NOIR	11044125 28,90 € Stock
MDR ROUGE FDL	11044126 28,90 € Stock
BOITIER COMMANDE EXTRACTION-BCE	11044127 702,00 € Stock
BOITIER NON STOP ASCENSEUR - BNSE	11044128 1 216,00 €
DETECTEUR DE FUMÉES OPTIQUE	11044120 197,00 € Stock
DECLENCHEUR MANUEL	11044121 63,90 €
KIT REHAUSSE SOS VELONE 4.5/7.2/10.5	11021496 6 059,00 €
SOUCHE TERRASSE SOS VELONE 4.5/7.2/10.5	11021497 6 059,00 €
AXONE-1V/DES-TRI 4.7A	11090648 1 696,00 € Stock
AXONE-1V/DES-TRI 4.7A+IPDP	11090649 2 025,00 € Stock
BOITIER REARMEMENT AXONE	11057600 167,00 € Stock
BOITIER ARRÊT POMPIER DF	11057601 167,00 € Stock
INTER. 1V.7.5KW+CONTACTS	11057606 197,00 € Stock
REARM DOUBLE AXONE/SOS VELONE	11057200 315,00 € Stock
KIT PRESSOSTAT 40-300 PA	11091001 251,00 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>	<b>08</b>

## Désenfumage parking



COFFRETS DE DÉSENFUMAGE PARKING	
Désignation	Base
PARKONE DAH GV 2.5-4A PV 1-1.6A	11057529 2 362,00 €
PARKONE DAH GV 2.5-4A PV 1.6-2.4A	11057530 2 362,00 €
PARKONE DAH GV 4-6.3A PV 1.6-2.4A	11057531 2 387,00 €
PARKONE DAH GV 6,3-10A PV 2.4-4A	11057532 2 403,00 €
PARKONE DAH GV 10-16A PV 4-6A	11057533 2 474,00 €
PARKONE DAH GV 16-20A PV 4-6A	11057534 2 609,00 €
PARKONE DAH GV 20-25A PV 9-12A	11057535 2 630,00 €
PARKONE DAH GV 25-32A PV 6-10A	11057536 2 797,00 €
PARKONE DAH GV 32-40A PV 12-16A	11057537 3 323,00 €
PARKONE DAH GV 50-58A PV 16-24A	11057538 3 760,00 €
PARKONE INTER. POMPIER 1 VENTILATEUR	11057540 548,00 €
PARKONE INTER. POMPIER 2 VENTILATEURS	11057541 674,00 €
DECLENCHEUR MANUEL	11044121 63,90 €
ARRET POMPIER PARKING 1NO+1NF	11057251 162,00 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>	<b>08</b>

## CARTOUCHES, BOUCHES ET CLAPETS COUPE FEU

### Cartouches coupe-feu



CARTOUCHES COUPE-FEU		
Tailles	1 h	2 h
Ø125 mm	11040451 69,60 € Stock	11040455 106,00 € Stock
Ø160 mm	11040452 95,90 € Stock	11040456 134,00 € Stock
Ø200 mm	11040453 113,00 € Stock	11040457 175,00 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>	<b>35</b>	

### Bouches coupe-feu



BOUCHES COUPE-FEU		
Tailles	1 h	2 h
Ø125 mm	11040461 98,70 € Stock	11040465 139,00 € Stock
Ø160 mm	11040462 134,00 € Stock	11040466 180,00 € Stock
Ø200 mm	11040463 163,00 € Stock	11040467 237,00 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>	<b>35</b>	

### Clapets coupe-feu circulaire



CLAPETS COUPE-FEU ISONE CIRCULAIRE				
Tailles	ISONE 2.1 Fusible thermique de déclenchement 70°C	ISONE 2.1 Fusible thermique de déclenchement 70°C + contacts début et fin de course	ISONE 2.1 Fusible thermique de déclenchement 70°C + contacts début et fin de course + déclencheur à émission VDS 24/48V	ISONE 2.1 Fusible thermique de déclenchement 70°C + contacts début et fin de course + déclencheur émission VDS 24/48V + moteur de réarmement
Ø100 mm	11041307 192,00 €	11041308 243,00 €	11041309 391,00 €	11041310 672,00 €
Ø125 mm	11043346 191,00 € Stock	11043178 247,00 € Stock	11043398 394,00 € Stock	11043399 675,00 € Stock
Ø160 mm	11043347 196,00 € Stock	11043416 251,00 € Stock	11043425 398,00 € Stock	11043426 680,00 € Stock
Ø200 mm	11043348 212,00 € Stock	11043427 265,00 € Stock	11043428 413,00 € Stock	11043429 694,00 € Stock
Ø250 mm	11043349 223,00 € Stock	11043436 278,00 € Stock	11043437 426,00 € Stock	11043438 707,00 € Stock
Ø315 mm	11043371 256,00 € Stock	11043439 312,00 € Stock	11043466 460,00 € Stock	11043467 741,00 € Stock
Ø355 mm	11043378 352,00 € Stock	11041312 400,00 €	11041313 548,00 € Stock	11041314 829,00 €
Ø400 mm	11043379 377,00 € Stock	11041316 424,00 €	11041317 572,00 €	11041318 853,00 €
Ø450 mm	11041319 410,00 €	11041320 461,00 €	11041321 608,00 €	11041322 890,00 €
Ø500 mm	11041323 427,00 €	11041324 478,00 €	11041325 625,00 €	11041326 906,00 €
<b>FAMILLE DE REMISE</b>	<b>35</b>			

## CARTOUCHES, BOUCHES ET CLAPETS COUPE FEU

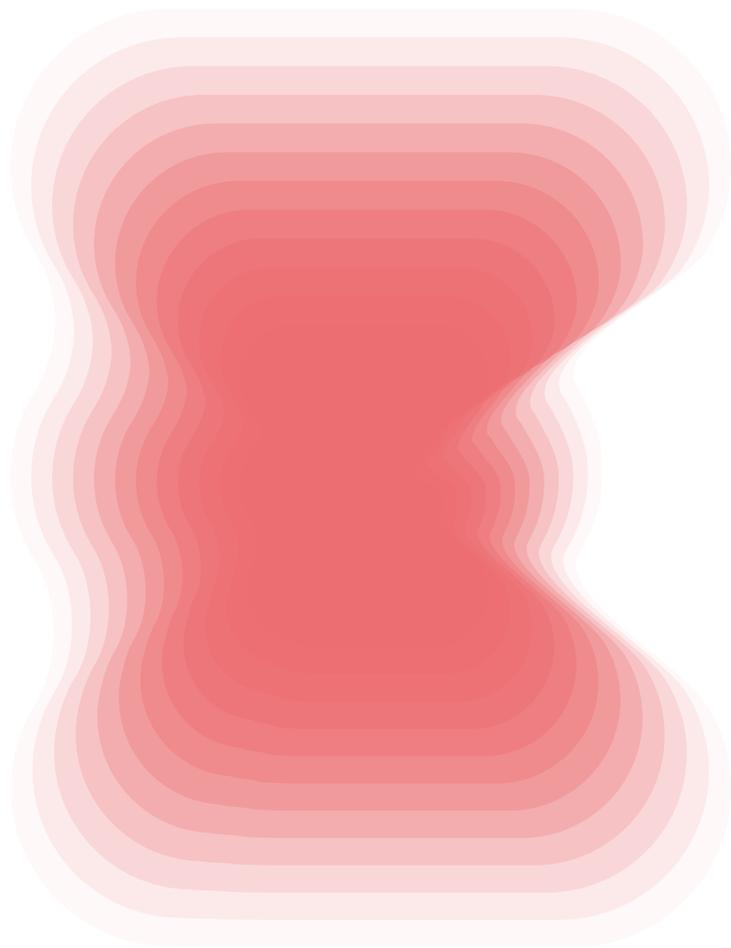
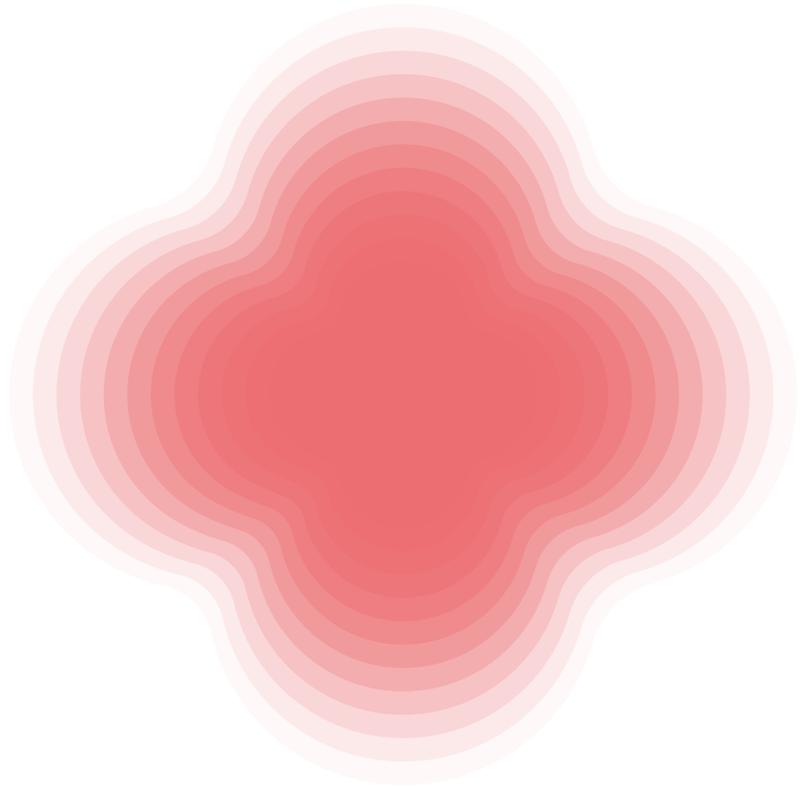
### Clapets coupe-feu rectangulaire



CLAPETS COUPE-FEU ISONE RECTANGULAIRE		
Tailles	ISONE 2.1 Fusible thermique de déclenchement 70°C	ISONE 2.1 Fusible thermique de déclenchement 70°C + contacts début et fin de course
200x200 mm	11040034 276,00 €	11040000 326,00 €
200x250 mm	11040035 286,00 €	11040001 336,00 €
200x300 mm	11040036 294,00 €	11040002 344,00 €
250x200 mm	11040037 284,00 €	11040003 334,00 €
250x250 mm	11040038 293,00 €	11040004 343,00 €
250x300 mm	11040039 302,00 €	11040005 352,00 €
300x200 mm	11040040 291,00 €	11040006 341,00 €
300x250 mm	11040041 300,00 €	11040007 350,00 €
300x300 mm	11040042 310,00 €	11040008 360,00 €
350x200 mm	11040043 298,00 €	11040009 348,00 €
350x250 mm	11040044 308,00 €	11040010 358,00 €
350x300 mm	11040045 318,00 €	11040011 368,00 €
400x200 mm	11040046 305,00 €	11040012 355,00 €
400x250 mm	11040047 315,00 €	11040013 365,00 €
400x300 mm	11040048 325,00 €	11040014 375,00 €
450x200 mm	11040049 312,00 €	11040015 362,00 €
450x250 mm	11040050 323,00 €	11040016 373,00 €
450x300 mm	11040051 334,00 €	11040017 384,00 €
500x200 mm	11040052 319,00 €	11040018 369,00 €
500x250 mm	11040053 330,00 €	11040019 380,00 €
500x300 mm	11040054 342,00 €	11040020 392,00 €
550x200 mm	11040055 326,00 €	11040021 376,00 €
550x250 mm	11040056 339,00 €	11040022 389,00 €
550x300 mm	11040057 350,00 €	11040023 400,00 €
600x200 mm	11040058 334,00 €	11040024 384,00 €
600x250 mm	11040059 346,00 €	11040025 396,00 €
600x300 mm	11040060 358,00 €	11040026 408,00 €
300x150 mm	11040061 282,00 €	11040027 332,00 €
350x350 mm	11040062 327,00 €	11040028 377,00 €
400x400 mm	11040063 347,00 €	11040029 397,00 €
500x500 mm	11040064 388,00 €	11040030 438,00 €
600x600 mm	11040065 431,00 €	11040031 481,00 €
500x400 mm	11040066 364,00 €	11040032 414,00 €
600x400 mm	11040067 383,00 €	11040033 433,00 €

FAMILLE DE REMISE

35





# BOUCHES ET ENTRÉES D'AIR

## ENTRÉES D'AIR

### Entrées d'air autoréglable acoustiques



ENTRÉES D'AIR AUTORÉGLABLE ACOUSTIQUES		
Tailles	Désignation	Base
30 m³/h	EA MOD 30 BLC/WHI	11011132 21,50 € Stock
30 m³/h	KIT EA30 STD BLC/WHI/ 36DB	11011539 23,80 € Stock
45 m³/h	KIT EA45 BLC/WHI	11011580 25,20 € Stock
FAMILLE DE REMISE		04

### Entrées d'air grand débit 250 m³/h : EAT



ENTRÉE D'AIR GRAND DÉBIT 250 M³/H : EAT		
Tailles	Désignation	Base
250 m³/h - 1300 mm	Longeur 1300 mm	11011010 462,00 € Stock
250 m³/h - 1500 mm	Longeur 1500 mm	11011012 645,00 €
FAMILLE DE REMISE		05

### Entrées d'air fixe : EFL



ENTRÉES D'AIR FIXE EFL		
Tailles	Désignation	Base
30 ou 45 m³/h selon l'Avis Technique Hôtels	KIT EFL 22/30/45 L 39DB	11014101 35,90 € Stock
FAMILLE DE REMISE		05

### Entrées d'air hygroréglables : EHL



ENTRÉES D'AIR HYGRORÉGLABLES EHL		
Tailles	Désignation	Base
6 à 44 m³/h	Kit EHL S 6-44 m³/h - 37 dB - Blanc	11014084 49,70 € Stock
	Kit EHL L 6-44 m³/h - 39 dB - Blanc	11014085 60,50 € Stock
FAMILLE DE REMISE		05

## BOUCHES

## Bouche fixe : ColorLINE



BOUCHE FIXE COLORLINE		
Tailles	Désignation	Base
Ø80 mm	Kit ColorLINE® Ø80 mm - Blanc Flocon	11022156 26,80 € Stock
Ø125 mm	Kit ColorLINE® Ø125 mm - Blanc Flocon	11022157 33,00 € Stock
FAMILLE DE REMISE		01

## Bouches autoréglables sanitaires : Bap'SI



BOUCHES AUTORÉGLABLES SANITAIRES : BAP'SI			
Taille	Désignation	Base	
Ø125 mm	BAP'SI 15 D125 - 1 par WC individuel	11019003 28,40 € Stock	
	BAP'SI 30 D125 -1 par WC si collectif	11019004 28,40 € Stock	
	BAP'SI 45 D125	11019005 28,40 € Stock	
	BAP'SI 60 D125 -2 par WC si collectif	11019006 28,40 € Stock	
	ACCESSOIRES		
		MANCH.EPAULEMT.D125 H60	11012220 9,70 € Stock
	ANNEAU PHONIQUE D125 BOUCHE	11019429 16,70 € Stock	
FAMILLE DE REMISE		03	

## Bouches hygroréglables VMC habitat collectif : BDH



BOUCHES HYGRORÉGLABLES VMC HABITAT COLLECTIF : BDH		
Taille	Désignation	Base
Ø125 mm	Salle de bain ou salle d'eau	
	B61 BDH 5-35 D125	11015338 67,00 € Stock
	B62 BDH 5-35 D125	11015339 67,00 € Stock
	B63 BDH 10-40 D125	11019005 67,00 € Stock
	Bain + WC / Cordelette	
	BW61 BDH 5-35/30 CORD D125	11015344 104,00 € Stock
	BW62 BDH 10-40/30 CORD D125	11015345 104,00 € Stock
	BW63 BDH 15-45/45 CORD D125	11015347 104,00 € Stock
	Bain + WC / Présence 230 V	
	FAMILLE DE REMISE	

## BOUCHES

## Bouches hygroréglables VMC habitat collectif : BDH



BOUCHES HYGRORÉGLABLES VMC HABITAT COLLECTIF : BDH			
Taille	Désignation	Base	
Ø125 mm	BW61 BDH 5-35/30PRES 230V D125	11015395 155,00 € Stock	
	BW62 BDH 10-40/30PRES 230V D125	11015396 155,00 € Stock	
	BW63 BDH 15-45/45PRES 230V D125	11015397 155,00 € Stock	
	<b>Bain + WC / Présence Pile</b>		
	BW61 BDH 5-35/30PRES PILE D125	11015392 121,00 € Stock	
	BW62 BDH 10-40/30PRES PILE D125	11015393 121,00 € Stock	
	BW63 BDH 15-45/45PRES PILE D125	11015394 121,00 € Stock	
	<b>Cuisine / Cordelette</b>		
	C51 BDH 15-55/135 CORD D125	11015167 111,00 € Stock	
	C61 BDH 15-50/75 CORD D125	11015293 111,00 € Stock	
	C62 BDH 10-50/90 CORD D125	11015294 111,00 € Stock	
	C63 BDH 10-50/105 CORD D125	11015295 111,00 € Stock	
	C64 BDH 10-50/120 CORD D125	11015296 111,00 € Stock	
	C65 BDH 15-55/135 CORD D125	11015297 111,00 € Stock	
	C66 BDH 10-50/90 CORD D125	11015298 111,00 € Stock	
	<b>Cuisine / Push 230V</b>		
	C51 BDH 15-55/135PUSH 230V D125	11015169 158,00 € Stock	
	C61 BDH 15-50/75PUSH 230V D125	11015319 158,00 € Stock	
	C62 BDH 10-50/90PUSH 230V D125	11015320 158,00 € Stock	
	C63 BDH 10-50/105PUSH 230V D125	11015321 158,00 € Stock	
	C64 BDH 10-50/120PUSH 230V D125	11015322 158,00 € Stock	
	C65 BDH 15-55/135PUSH 230V D125	11015323 158,00 € Stock	
	C66 BDH 10-50/90PUSH 230V D125	11015324 158,00 € Stock	
	<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>19</b>

BOUCHES HYGRORÉGLABLES VMC HABITAT COLLECTIF : BDH			
Taille	Désignation	Base	
Ø125 mm	<b>Cuisine / Push Piles</b>		
	C51 BDH 15-55/135PUSH 230V D125	11015168 124,00 € Stock	
	C61 BDH 15-50/75PUSH 230V D125	11015313 124,00 € Stock	
	C62 BDH 10-50/90PUSH 230V D125	11015314 124,00 € Stock	
	C63 BDH 10-50/105PUSH 230V D125	11015315 124,00 € Stock	
	C64 BDH 10-50/120PUSH 230V D125	11015316 124,00 € Stock	
	C65 BDH 15-55/135PUSH 230V D125	11015317 124,00 € Stock	
	C66 BDH 10-50/90PUSH 230V D125	11015318 124,00 € Stock	
	<b>WC</b>		
	W16 BDH 5/30 CORD D125	11015124 57,00 € Stock	
	W16 BDH 5/30 PRES 230V D125	11015129 119,00 € Stock	
	W16 BDH 5/30 PRES PILES D125	11015127 87,00 € Stock	
	W16 BDH 5/30 PUSH PILES D125	11015131 79,00 € Stock	
	<b>FAMILLE DE REMISE</b>	<b>19</b>	

## BOUCHES

## Bouches hygroréglables sanitaires : BAHIA® CURVE Tertiaire



BOUCHES HYGRORÉGLABLES SANITAIRES : BAHIA® CURVE TERTIAIRE		
Tailles	Désignation	Base
Ø125 mm - 10-50-30 1 par SDB+WC Chambre 2 personnes	BW42 BAHIA CURVE S 10-50 D125 PRES	11017342 147,00 € Stock
Ø125 mm - 15-50-30 2 par SDB+WC Chambre 3 personnes	BW43 BAHIA CURVE S 15-50 D125 PRES	11017345 147,00 € Stock
Ø125 mm - 10-50 1 par SDB Chambre 2 personnes	B42 BAHIA CURVE S 10-50 D125	11017344 118,00 € Stock
Ø125 mm - 15-50 1 par SDB Chambre 3 personnes	B43 BAHIA CURVE S 15-50 D125	11017347 118,00 € Stock
Ø125 mm - 5-30 1 par WC seul	W13 CURVE S 5/30 D125 PRES	11015474 106,00 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>05</b>
Ø125 mm 1 par bouche	MANCH.EPAULEMT D125 H60	11012220 9,70 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>03</b>

# RÉSEAUX ET RÉGULATION



## RÉSEaux COMMUNS TERTIAIRE ET COLLECTIF

### Réseaux flexibles



ALFLEX ALU		
Tailles	Désignation	Base
Ø125 mm	3M ALFLEX ALU COMPACT D125	11091823 28,40 € Stock
Ø150 mm	3M ALFLEX ALU COMPACT D150	11091824 46,00 € Stock
Ø160 mm	3M ALFLEX ALU COMPACT D160	11091825 43,90 € Stock
Ø200 mm	3M ALFLEX ALU COMPACT D200	11091826 79,10 € Stock
Ø250 mm	3M ALFLEX ALU COMPACT D250	11091827 108,00 € Stock
Ø315 mm	3M ALFLEX ALU COMPACT D315	11091828 145,00 € Stock
Ø355 mm	LG 3M ALFLEX ALU COMPACT D355	11091829 147,00 € Stock
Ø400 mm	LG 3M ALFLEX ALU COMPACT D400	11091830 191,00 € Stock
Ø450 mm	LG 3M ALFLEX ALU D450	11091831 204,00 € Stock
Ø500 mm	LG 3M ALFLEX ALU D500	11091832 252,00 € A la commande
FAMILLE DE REMISE		22

### Conduit flexible souple isolé



ALGAINE ALU		
Tailles	Désignation	Base
Ø125 mm	ALGAINE ALU INSON.ISOL.25 M0-M0 D125	11098586 160,00 € A la commande
Ø160 mm	ALGAINE ALU INSON.ISOL.25 M0-M0 D160	11098587 193,00 € A la commande
Ø200 mm	ALGAINE ALU INSON.ISOL.25 M0-M0 D200	11098588 230,00 € A la commande
Ø250 mm	ALGAINE ALU INSON.ISOL.25 M0-M0 D250	11098589 267,00 € A la commande
Ø315 mm	ALGAINE ALU INSON.ISOL.25 M0-M0 D315	11098590 312,00 € A la commande
FAMILLE DE REMISE		22

### Conduits galva rigides



BS GALVA		
Tailles	Désignation	Base
Ø125 mm	BS GALVA 3M - D125	11091243 34,30 € Stock
Ø160 mm	BS GALVA 3M - D160	11091245 45,40 € Stock
Ø200 mm	BS GALVA 3M - D200	11091246 58,30 € Stock
Ø250 mm	BS GALVA 3M - D250	11091247 77,00 € Stock
Ø315 mm	BS GALVA 3M - D315	11091248 97,50 € Stock
Ø355 mm	BS GALVA 3M - D355	11091249 119,00 € Stock
Ø400 mm	BS GALVA 3M - D400	11091250 156,00 € Stock
Ø500 mm	BS GALVA 3M - D500	11091251 193,00 € Stock
Ø630 mm	BS GALVA 3M - D630	11091252 298,00 € Stock
Ø710 mm	BS GALVA 3M - D710	11091258 480,00 € Stock
FAMILLE DE REMISE		22

### Éléments d'étage



EE GALVA		
Tailles	Désignation	Base
Ø125 mm	EE GALVA 2,47m - D125	11091223 29,10 € Stock
Ø160 mm	EE GALVA 2,47m - D160	11091225 37,80 € Stock
Ø200 mm	EE GALVA 2,47m - D200	11091226 47,40 € Stock
Ø250 mm	EE GALVA 2,47m - D250	11091227 66,30 € Stock
Ø315 mm	EE GALVA 2,47m - D315	11091228 78,60 € Stock
Ø355 mm	EE GALVA 2,47m - D355	11091229 188,00 € Stock
Ø400 mm	EE GALVA 2,47m - D400	11091230 162,00 € A la commande
Ø500 mm	EE GALVA 2,47m - D500	11091231 181,00 € A la commande
Ø560 mm	EE GALVA 2,47m - D560	11091233 235,00 € A la commande
Ø630 mm	EE GALVA 2,47m - D630	11091232 441,00 € A la commande
FAMILLE DE REMISE		22

## Tés 90°



TÉS 90° GALVA		
Tailles	A joint	Sans joint
Ø125/125 mm	11098002 19,60 € Stock	11093107 16,40 € Stock
Ø160/160 mm	11098005 26,40 € Stock	11093111 25,00 € Stock
Ø200/125 mm	11098010 35,70 € Stock	11093118 23,30 € Stock
Ø200/160 mm	11098009 39,10 € Stock	11093117 25,30 € Stock
Ø200/200 mm	11098008 37,80 € Stock	11093116 28,70 € Stock
Ø250/125 mm	11098014 35,50 € Stock	11093125 22,30 € Stock
Ø250/160 mm	11098013 43,60 € Stock	11093124 33,60 € Stock
Ø250/200 mm	11098012 53,40 € Stock	11093123 36,90 € Stock
Ø250/250 mm	11098011 58,20 € Stock	11093122 47,80 € Stock
Ø315/125 mm	11098019 51,60 € Stock	11093133 44,20 € Stock
Ø315/160 mm	11098018 60,30 € Stock	11093132 45,70 € Stock
Ø315/200 mm	11098017 62,60 € Stock	11093131 56,70 € Stock
Ø315/250 mm	11098016 80,10 € Stock	11093130 63,20 € Stock
Ø315/315 mm	11098015 88,90 € Stock	11093959 84,30 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>22</b>

## Raccords mâles RM



RACCORDS MÂLES RM GALVA		
Tailles	A joint	Sans joint
Ø125 mm	11098162 7,50 € Stock	11093043 2,80 € Stock
Ø160 mm	11098163 8,60 € Stock	11093045 3,50 € Stock
Ø200 mm	11098164 10,50 € Stock	11093046 3,90 € Stock
Ø250 mm	11098165 12,10 € Stock	11093047 4,60 € Stock
Ø315 mm	11098166 15,80 € Stock	11093048 5,40 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>22</b>

## Coude 90°



COUDE 90° GALVA		
Tailles	A joint	Sans joint
Ø125 mm	11098142 17,90 € Stock	11093382 13,00 € Stock
Ø160 mm	11098143 26,00 € Stock	11093383 18,40 € Stock
Ø200 mm	11098144 33,00 € Stock	11093384 26,10 € Stock
Ø250 mm	11098145 45,60 € Stock	11093385 35,70 € Stock
Ø315 mm	11098146 62,40 € Stock	11093308 44,50 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>27</b>

## Coude 45°



COUDE 45° GALVA		
Tailles	A joint	Sans joint
Ø125 mm	11098122 13,10 € Stock	11093389 10,00 € Stock
Ø160 mm	11098123 18,30 € Stock	11093390 13,70 € Stock
Ø200 mm	11098124 23,50 € Stock	11093391 17,70 € Stock
Ø250 mm	11098125 30,30 € Stock	11093392 23,10 € Stock
Ø315 mm	11098126 46,40 € Stock	11093348 32,80 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>27</b>

## Raccords femelles RF



RACCORDS FEMELLES RF GALVA	
Tailles	A joint
Ø125 mm	11093063 6,80 € Stock
Ø160 mm	11093065 7,40 € Stock
Ø200 mm	11093066 7,30 € Stock
Ø250 mm	11093067 9,60 € Stock
Ø315 mm	11093068 11,80 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>	
<b>27</b>	

## RÉSEAUX COMMUNS TERTIAIRE ET COLLECTIF

### Raccord conique concentrique RCC



RACCORD CONIQUE CONCENTRIQUE RCC		
Tailles	A joint	Sans joint
Ø125/80 mm	-	11093502 11,90 € Stock
Ø160/125 mm	11098184 15,10 € Stock	11093503 11,40 € Stock
Ø200/125 mm	11098185 22,00 € Stock	11093507 15,30 € Stock
Ø200/160 mm	11098186 20,00 € Stock	11093506 13,50 € Stock
Ø250/125 mm	11098187 26,70 € Stock	11093511 25,40 € Stock
Ø250/160 mm	11098188 25,50 € Stock	11093510 18,00 € Stock
Ø250/200 mm	11098189 21,90 € Stock	11093509 16,30 € Stock
Ø315/250 mm	11098192 28,90 € Stock	11093512 21,30 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>	<b>22</b>	

### Caisson piquage acoustique et aéraulique



CAISSON PIQUAGE ACOUSTIQUE ET AÉRAULIQUE	
Tailles	Base
CP 2A GALVA - Ø200/315	11093924 146,00 € Stock
CP 2A GALVA - Ø250/355	11093925 232,00 € Stock
CP 2A GALVA - Ø160/250	11093923 109,00 € Stock
CP 2A GALVA - Ø125/200	11093922 79,60 € Stock
CP 2A GALVA - Ø315/400	11093926 256,00 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>	<b>22</b>

### Collecteur raccord d'étage

COLLECTEUR RACCORD D'ÉTAGE					
Tailles	1 piquage Ø125	2 piquages Ø125 - 90°	3 piquages Ø125	4 piquages Ø125	2 piquages Ø125 - 180°
Ø125 mm	11093899 21,10 € Stock	-	-	11093898 29,10 € Stock	11093897 34,90 € Stock
Ø160 mm	11093700 24,10 € Stock	11093704 32,20 € Stock	11093707 51,00 € Stock	-	11093702 37,80 € Stock
Ø200 mm	11093711 25,40 € Stock	11093715 55,40 € Stock	11093718 55,20 € Stock	-	11093713 74,10 € Stock
Ø250 mm	11093722 42,20 € Stock	11093726 63,90 € Stock	11093729 64,50 € Stock	11093733 148,00 €	11093724 76,00 € Stock
Ø315 mm	11093735 56,10 € Stock	11093739 80,00 € Stock	11093742 82,40 € Stock	11093746 81,90 € Stock	11093737 66,60 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>	<b>22</b>				

### Bouchon mâle



BOUCHON MÂLE À JOINTS		
Tailles	A joint	Mâle-femelle
Ø125 mm	11098215 10,80 € Stock	11093403 4,00 € Stock
Ø160 mm	11098216 13,20 € Stock	11093405 4,10 € Stock
Ø200 mm	11098217 14,20 € Stock	11093406 5,20 € Stock
Ø250 mm	11098218 18,90 € Stock	11093407 6,80 € Stock
Ø315 mm	11098219 24,00 € Stock	11093408 10,20 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>	<b>22</b>	

### Piquage équerre sur plat



PIQUAGE ÉQUERRE SUR PLAT		
Tailles	A joint	Sans joint
Ø125 mm	11098302 7,10 € Stock	11094613 7,90 € Stock
Ø160 mm	11098303 8,80 € Stock	11094614 8,40 € Stock
Ø200 mm	11098304 10,30 € Stock	11094615 10,10 € Stock
Ø250 mm	11098305 15,00 € Stock	11094616 11,30 € Stock
Ø315 mm	11098306 15,30 € Stock	11094617 14,30 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>	<b>22</b>	

## Accessoires de pose

COLLIER UNIVERSEL ANTIVIBRATION		
Tailles	Désignation	Base
125 mm	1 ou 2 par barre de 3 mètres	CU ISOLE D125 11091060 4,80 € Stock
160 mm		CU ISOLE D160 11091059 5,30 € Stock
200 mm		CU ISOLE D200 11091058 6,30 € Stock
250 mm		CU ISOLE D250 11091057 7,30 € Stock
315 mm		CU ISOLE D315 11091056 8,50 € Stock
355 mm	CU ISOLE D355 11091055 10,10 € Stock	
400 mm	CU ISOLE D400 11091054 12,20 € Stock	
450 mm	CU ISOLE D450 11091053 17,00 € Stock	
500 mm	CU ISOLE D500 11091052 20,10 € Stock	
560 mm	CU ISOLE D560 11091051 23,20 € Stock	
630 mm	CU ISOLE D630 11091050 26,60 € Stock	
710 mm	CU ISOLE D710 11091141 31,70 € Stock	
<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>22</b>



PIED SUPPORT TERRASSE		
-	SAC 10 ADAPTATEURS U PST/BANDE A TROUS	11091096 68,20 € Stock
300x300 mm	Pied Support Terrasse GDE PLATINE 300x300	11091125 39,30 € Stock
300x300 mm	Pied Support Terrasse isolé 300x300	11091126 55,70 €
<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>22</b>



COLLIER DE SERRAGE		
60 à 215 mm	SAC 25 COLLIERES POLYVALENTS CX D60X215	11090024 98,60 € Stock
60 à 370 mm	SAC 25 COLLIERES POLYVALENTS CX D60X370	11090025 130,00 € Stock
-	BOITE DE 50 BOUCLES DE SERRAGE	11090031 119,00 € Stock
30 m	BANDE DE SERRAGE (30M)	11090029 111,00 € Stock
Ø125 mm	SAC.DE 10 Collier de Serrage à fil D125	11094653 22,00 € Stock
Ø160 mm	SAC.DE 10 Collier de Serrage à fil D160	11094654 25,10 € Stock
Ø200 mm	SAC.DE 10 Collier de Serrage à fil D200	11094655 26,90 € Stock
Ø250 mm	SAC.DE 10 Collier de Serrage à fil D250	11094656 30,30 € Stock
Ø315 mm	SAC.DE 10 Collier de Serrage à fil D315	11094657 44,90 € Stock
Ø355 mm	SAC.DE 10 Collier de Serrage à fil D355	11094658 40,10 € Stock
Ø400 mm	SAC.DE 10 Collier de Serrage à fil D400	11094659 71,10 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>22</b>



CÂBLES SUSPENSION RAPIDE		
1 ou 2 par barre de 3 mètres	SUSP.RAPIDE 2M 15KG EMBOUT BOUCLE	11091063 20,60 € Stock
	SUSP.RAPIDE 2M 45KG EMBOUT BOUCLE	11091064 25,10 € Stock
	SUSP.RAPIDE 3M 45KG EMBOUT BOUCLE	11091065 28,20 € Stock
	SUSP.RAPIDE 5M 45KG EMBOUT BOUCLE	11091093 33,90 € Stock
-	SAC 100 CROCHETS FIXAT BETON M8X30 45KG	11091095 213,00 € Stock
-	SAC.50 PATTES SUSP. DROIT	11091023 87,70 € Stock
-	SAC 50 PATTES SUPPORT TUBE	11091025 94,20 € Stock
-	SAC DE 50 PLOTS CAOUTCHOUC	11091026 54,60 € Stock
-	PAQUET 10 TIGES FILETEES M8 X 1M	11091035 43,60 € Stock
-	SAC.50 ENTRETOISES M8	11091032 59,90 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>22</b>



## RÉSEaux COMMUNS TERTIAIRE ET COLLECTIF

### Accessoires de pose

ACCESSOIRES POUR RAILS		
-	RAIL SUPPORTAGE 41/41 EP2.5 LG:2M	11091070 74,70 € Stock
-	PLAQUE TARAUDÉE M8	11091087 3,20 € Stock
-	SACHET 25 DOUBLES ECROUS M8X40	11091088 131,00 € Stock
-	SAC 100 ECROUS M8	11091029 16,60 € Stock
-	CARTON 500 VIS TÊTE HEXA M8	11091039 154,00 € Stock
-	SAC 50 CHEVILLES M8	11091045 52,10 € Stock
-	SAC DE 100 RONDELLES LARGES 8X35	11091090 45,00 € Stock
-	BOITE 500 VIS D4.2X13 TCB CARREE	11091148 23,40 € Stock
-	BOITE 500 VIS D4.2X19 TCB CARREE	11091149 31,80 € Stock
-	KIT EMB.MAGNETIQUE POUR VIS TCB CARREE	11091147 30,00 € Stock
-	SACHET 10 EMBOUTS POUR VIS TÊTE CARREE	11091150 10,40 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>22</b>

### Sortie toiture



SORTIE TOITURE		
Tailles	Ardoise	Tuile
Ø160 mm	11030110 135,00 € Stock	11030108 135,00 € Stock
Ø200 mm	11030111 253,00 € Stock	11030100 253,00 € Stock
Ø250 mm	11030112 286,00 € Stock	11030101 286,00 € Stock
Ø315 mm	11030113 320,00 € Stock	11030102 320,00 € Stock
Ø355 mm	11030114 510,00 € Stock	11030103 510,00 € Stock
Ø400 mm	11030115 513,00 € Stock	11030104 513,00 € Stock
Ø450 mm	11030116 582,00 €	11030105 582,00 € Stock
Ø500 mm	11030117 883,00 € Stock	11030106 883,00 € Stock
Ø630 mm	11030118 1 008,00 € Stock	11030107 1 008,00 €
<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>23</b>

### BANDE ADHÉSIVE



50 mm x 50 m	RLX ADHES. ALU 50mm x 50M	11091013 22,80 € Stock
50 mm x 50 m	RLX ADHES. TOILE RAV 50mm x 50M	11091010 24,70 € Stock
17 mm x 25 m	RLX BANDE A TROUS 17mm x 25M	11090049 42,60 € Stock
50 mm x 15 m	RLX BANDE MASTIC ALU RAF 50mm x 15M	11091042 53,00 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>22</b>

### MASTIC



-	POT 6 KG MASTIC ACRYLIQUE	11091078 80,50 € Stock
-	POT 1 KG MASTIC ACRYLIQUE	11091077 20,70 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>22</b>

## MODULES DE RÉGULATION

### Modules de régulation MR Mono



MODULES DE RÉGULATION MR MONO		
Tailles	Désignation	Base
15 m³/h - Ø125 mm	MR MONO D125/5IN 15M3/9CFM	11016251 41,90 € Stock
25 m³/h - Ø125 mm	MR MONO D125/5IN 25M3/15CFM	11016252 41,90 € Stock
30 m³/h - Ø125 mm	MR MONO D125/5IN 30M3/18CFM	11016253 41,90 € Stock
45 m³/h - Ø125 mm	MR MONO D125/5IN 45M3/26CFM	11016254 41,90 € Stock
50 m³/h - Ø125 mm	MR MONO D125/5IN 50M3/29CFM	11016255 41,90 € Stock
60 m³/h - Ø125 mm	MR MONO D125/5IN 60M3/35CFM	11016256 41,90 € Stock
75 m³/h - Ø125 mm	MR MONO D125/5IN 75M3/44CFM	11016259 41,90 € Stock
90 m³/h - Ø125 mm	MR MONO D125/5IN 90M3/53CFM	11016262 41,90 € Stock
100 m³/h - Ø125 mm	MR MONO D125/5IN 100M3/59CFM	11016264 46,30 € Stock
120 m³/h - Ø125 mm	MR MONO D125/5IN 120M3/71CFM	11016268 46,30 € Stock
120 m³/h - Ø160 mm	MR MONO D160 120M3/71CFM	11016281 60,20 € Stock
150 m³/h - Ø160 mm	MR MONO D160 150M3/88CFM	11016284 60,20 € Stock
180 m³/h - Ø160 mm	MR MONO D160 180M3/106CFM	11016287 60,20 € Stock
200 m³/h - Ø160 mm	MR MONO D160 200M3/118CFM	11016289 60,20 € Stock
250 m³/h - Ø200 mm	MR MONO D200/8IN 250M3/147CFM	11016294 89,10 € Stock
275 m³/h - Ø200 mm	MR MONO D200/8IN 275M3/162CFM	11016295 89,10 € Stock
300 m³/h - Ø200 mm	MR MONO D200/8IN 300M3/177CFM	11016296 89,10 € Stock
350 m³/h - Ø200 mm	MR MONO D200/8IN 350M3/206CFM	11016298 89,10 € Stock
400 m³/h - Ø200 mm	MR MONO D200/8IN 400M3/235CFM	11016299 89,10 € Stock
300 m³/h - Ø250 mm	MR MONO D250/10IN 300M3/177CFM	11016300 119,00 € A la commande
350 m³/h - Ø250 mm	MR MONO D250/10IN 350M3/206CFM	11016301 119,00 € A la commande
400 m³/h - Ø250 mm	MR MONO D250/10IN 400M3/235CFM	11016302 119,00 € A la commande

FAMILLE DE REMISE

11

## MODULES DE RÉGULATION

### Modules de régulation MR Mono



MODULES DE RÉGULATION MR MONO		
Tailles	Désignation	Base
450 m³/h - Ø250 mm	MR MONO D250/10IN 450M3/265CFM	11016303 119,00 € Stock
500 m³/h - Ø250 mm	MR MONO D250/10IN 500M3/294CFM	11016304 119,00 € Stock
550 m³/h - Ø250 mm	MR MONO D250/10IN 550M3/324CFM	11016305 119,00 € Stock
650 m³/h - Ø250 mm	MR MONO D250/10IN 650M3/383CFM	11016306 119,00 € A la commande
<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>11</b>

### Modules de régulation réglable sur site MR Modulo



MODULES DE RÉGULATION RÉGLABLE SUR SITE MR MODULO	
Tailles	Base
15-85 m³/h - Ø125 mm	11016309 46,70 € Stock
100-190 m³/h - Ø125 mm	11016310 51,80 € Stock
100-240 m³/h - Ø160 mm	11016312 67,20 € Stock
225-400 m³/h - Ø200 mm	11016313 99,80 € Stock
300-650 m³/h - Ø250 mm	11016314 134,00 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>	<b>11</b>

## Registre circulaire étanche RGE à joint



REGISTRE CIRCULAIRE ÉTANCHE RGE À JOINT			
Tailles	Manuel	Motorisable	Moteur Tout ou rien 24V
Ø125 mm	11055211 53,40 € Stock	11055217 60,40 € Stock	11055050 403,00 € Stock
Ø160 mm	11055212 60,40 € Stock	11055218 69,60 € Stock	
Ø200 mm	11055213 64,40 € Stock	11055219 71,20 € Stock	
Ø250 mm	11055214 76,90 € Stock	11055220 87,00 € Stock	11055082 503,00 € Stock
Ø315 mm	11055215 84,90 € Stock	11055221 113,00 € Stock	
Ø355 mm	11055116 210,00 € Stock	11055231 252,00 € A la commande	
Ø400 mm	11055117 232,00 € Stock	11055232 278,00 € A la commande	
<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>10</b>	

## Boîtes à débit variable XVA



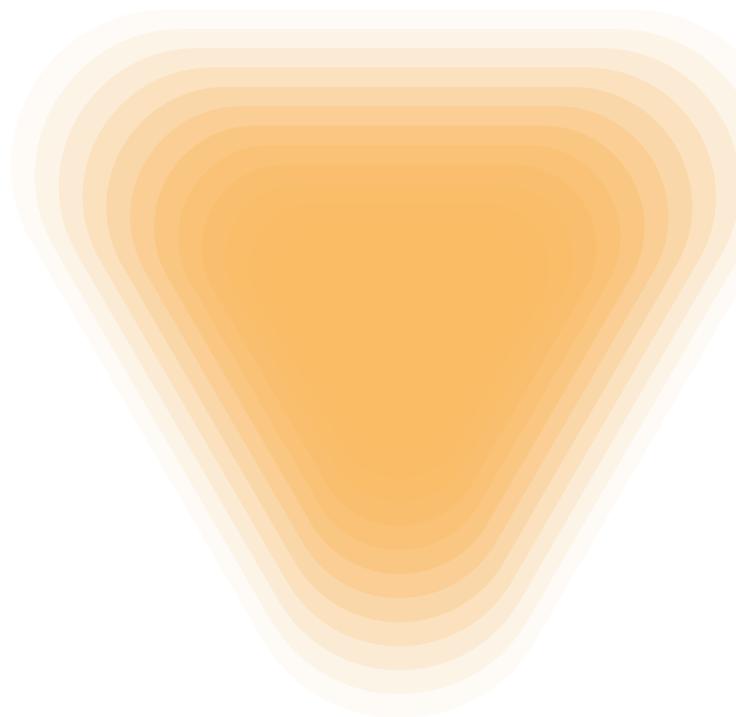
BOÎTES À DÉBIT VARIABLE XVA		
Tailles	Base	Isolé
Ø100 mm	11017211 686,00 € Stock	11017212 850,00 € A la commande
Ø125 mm	11017183 774,00 € Stock	11017191 956,00 € A la commande
Ø160 mm	11017184 795,00 € Stock	11017192 987,00 € A la commande
Ø200 mm	11017185 836,00 € Stock	11017193 1 028,00 € A la commande
Ø250 mm	11017186 857,00 € Stock	11017194 1 188,00 € A la commande
Ø315 mm	11017187 899,00 € Stock	11017195 1 240,00 € A la commande
Ø400 mm	11017189 941,00 € Stock	11017196 1 290,00 € A la commande
Ø500 mm	11017190 1 046,00 € Stock	11017197 1 652,00 € A la commande
<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>12</b>

### ACCESSOIRES XVA

Désignation	Références	Prix tarif HT	Stock Aldes
OUTIL PARAMETRAGE VAV ZTH BELIMO	11017182	941,00 €	Stock
CONVERTISSEUR NFC/BLUETOOTH BELIMO	11017199	627,00 €	Stock

**FAMILLE DE REMISE**

**10**





# DIFFUSION D'AIR



## GRILLES ET DIFFUSION

## Grilles murales à ailettes mobiles



GRILLES MURALES À AILETTES MOBILES							
Tailles	AC 101 F3 Anodisé Simple déflexion	AC 102 D F3 Anodisé Double déflexion	SC 101 F3 RAL9003 Mat Simple déflexion	SC 102 D F3 RAL9003 MAT Double déflexion	Registre	Plénum ME piquage côté F3	Contre-cadre F4
200x100 mm	11050344 28,90 € Stock	11050361 42,90 € Stock	11050378 18,70 € Stock	11050410 27,10 € Stock	11003603 22,10 € Stock	11053611 69,00 € Stock	11053761 12,40 €
250x100 mm	11050345 30,20 € Stock	11050362 46,40 € Stock	11050379 21,90 € Stock	11050411 31,50 € Stock	11003604 24,60 € Stock	11053612 74,00 € Stock	11053762 12,70 €
300x100 mm	11050346 32,60 € Stock	11050363 49,40 € Stock	11050380 24,20 € Stock	11050412 36,50 € Stock	11003605 27,30 € Stock	11053602 78,00 € Stock	11053763 13,20 €
400x100 mm	11050347 36,00 € Stock	11050364 58,50 € Stock	11050381 29,90 € Stock	11050413 42,90 € Stock	11003606 31,10 € Stock	11053582 96,00 € Stock	11053764 14,20 €
500x100 mm	11050348 39,40 € Stock	11050365 67,10 € Stock	11050382 35,10 € Stock	11050414 50,80 € Stock	11003607 35,60 € Stock	11053159 101,00 € Stock	11053765 16,00 €
250x150 mm	11050349 34,90 € Stock	11050366 53,10 € Stock	11050383 24,20 € Stock	11050415 36,10 € Stock	11003608 25,60 € Stock	11053603 83,00 € Stock	11053766 13,20 €
300x150 mm	11050350 37,50 € Stock	11050367 57,60 € Stock	11050384 27,30 € Stock	11050416 40,60 € Stock	11003609 29,90 € Stock	11053604 86,00 € Stock	11053767 13,80 €
400x150 mm	11050351 41,40 € Stock	11050368 69,40 € Stock	11050385 34,00 € Stock	11050417 48,10 € Stock	11003610 34,20 € Stock	11053605 108,00 € Stock	11053768 14,90 €
500x150 mm	11050352 46,40 € Stock	11050369 78,80 € Stock	11050386 40,10 € Stock	11050418 57,60 € Stock	11003611 36,70 € Stock	11053606 125,00 € Stock	11053769 16,90 €
600x150 mm	11050353 51,80 € Stock	11050370 95,90 € Stock	11050387 46,40 € Stock	11050419 68,20 € Stock	11003612 42,00 € Stock	11053607 145,00 € Stock	11053770 18,80 €
400x200 mm	11050354 50,10 € Stock	11050371 81,80 € Stock	11050388 38,20 € Stock	11050420 61,20 € Stock	11003613 35,60 € Stock	11053713 123,00 € Stock	11053771 15,90 €
500x200 mm	11050355 55,80 € Stock	11050372 94,70 € Stock	11050389 40,20 € Stock	11050421 70,60 € Stock	11003614 40,70 € Stock	11053714 131,00 € Stock	11053772 17,80 €
600x200 mm	11050356 61,80 € Stock	11050373 112,00 € Stock	11050390 51,80 € Stock	11050422 84,00 € Stock	11003615 47,90 € Stock	11053715 168,00 € Stock	11053773 19,70 €
800x200 mm	11050357 89,40 € Stock	11050374 152,00 € Stock	11050391 65,30 € Stock	11050423 105,00 € Stock	11003616 73,50 € Stock	11053568 193,00 € Stock	11053774 23,80 €
600x300 mm	11050358 79,40 € Stock	11050375 138,00 € Stock	11050392 66,50 € Stock	11050424 110,00 € Stock	11003617 56,20 € Stock	11053569 175,00 € Stock	11053775 21,50 €
800x300 mm	11050359 117,00 € Stock	11050376 200,00 € Stock	11050393 83,00 € Stock	11050425 140,00 € Stock	11003618 81,80 € Stock	11053211 224,00 € Stock	11053776 25,80 €
1000x300 mm	11050360 132,00 € Stock	11050377 231,00 € Stock	11050394 99,00 € Stock	11050426 167,00 € Stock	11003619 97,60 € Stock	11053212 264,00 € Stock	11053777 29,50 €
<b>FAMILLE DE REMISE</b>	<b>10</b>						

## Grilles murales en aluminium à ailettes fixes Gridlined



GRILLES MURALES EN ALUMINIUM À AILETTES FIXES GRIDLINED					
Tailles	Anodisé	Blanc RAL9003 Mat 30%	Registre	Plénum ME piquage côté F3	Contre-cadre F4
200x100 mm	-	11050562 59,60 € Stock	11003603 22,10 € Stock	11053611 69,00 € Stock	11053761 12,40 €
300x100 mm	-	11050563 61,00 € Stock	11003605 27,30 € Stock	11053602 78,00 € Stock	11053763 13,20 €
400x100 mm	-	11050564 69,00 € Stock	11003606 31,10 € Stock	11053582 96,00 € Stock	11053764 14,20 €
500x100 mm	11050245 108,00 € Stock	11050565 84,70 € Stock	11003607 35,60 € Stock	11053159 101,00 € Stock	11053765 16,00 €
600x100 mm	11050246 121,00 € Stock	11050566 92,00 € Stock	-	-	11053780 19,00 €
1000x100 mm	11050248 164,00 € Stock	11050568 138,00 € Stock	-	-	11053782 23,50 €
300x150 mm	11050249 93,00 € Stock	11050569 73,50 € Stock	11003609 29,90 € Stock	11053604 86,00 € Stock	11053767 13,80 €
600x150 mm	11050251 139,00 € Stock	11050571 114,00 € Stock	11003612 42,00 € Stock	11053607 145,00 € Stock	11053770 18,80 €
800x150 mm	-	11050572 143,00 € Stock	11053274 77,50 €	-	11053783 22,50 €
1000x150 mm	-	11050573 169,00 € Stock	11053275 93,40 €	-	11053784 25,00 €
<b>FAMILLE DE REMISE</b>	<b>10</b>				

## GRILLES ET DIFFUSION

## Diffuseur 4 voies aluminium



DIFFUSEUR 4 VOIES ALUMINIUM						
Tailles	Diffuseur aluminium pour dalle 600x600 RAL9003 30% MAT	Diffuseur aluminium pour plafond staf RAL9003 30% MAT	Registre	Plénum RE piquage côté	Plénum RE isolé 5 faces piquage côté	Plénum RT piquage arrière
150x150 mm	11051001 112,00 € Stock	11051006 62,00 € Stock	11051295 23,50 € Stock	11003671 55,30 € Stock	11003679 92,40 € Stock	11053709 40,00 € Stock
225x225 mm	11051002 120,00 € Stock	11051007 82,00 € Stock	11051296 30,10 € Stock	11003672 74,70 € Stock	11003680 104,00 € Stock	11003676 49,40 € Stock
300x300 mm	11051003 139,00 € Stock	11051008 94,00 € Stock	11051297 35,60 € Stock	11003673 88,80 € Stock	11003681 132,00 € Stock	11003677 58,80 € Stock
375x375 mm	11051004 151,00 € Stock	11051009 126,00 € Stock	11051298 47,10 € Stock	11003674 111,00 € Stock	11003682 167,00 € Stock	11003678 77,10 € Stock
450x450 mm	11051005 151,00 € Stock	-	11051299 58,00 € Stock	11003684 160,00 € Stock	11003685 231,00 € Stock	11003683 90,00 € Stock
FAMILLE DE REMISE			10			

## Diffuseur 4 voies acier pour dalles 600x600 avec plénum de raccordement intégré

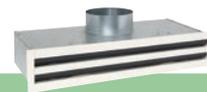


DIFFUSEUR 4 VOIES ACIER POUR DALLES 600X600 AVEC PLÉNUM DE RACCORDEMENT INTÉGRÉ		
Tailles	Base	Isolé
Ø160 mm	11051086 194,00 € Stock	-
Ø200 mm	11051087 217,00 € Stock	11051090 271,00 € Stock
Ø250 mm	11051088 278,00 € Stock	11051091 343,00 € Stock
Ø315 mm	11051089 278,00 € Stock	11051092 343,00 € Stock
FAMILLE DE REMISE		10

## Diffuseur circulaire blanc RAL9003 30% Mat A842



DIFFUSEUR CIRCULAIRE BLANC RAL9003 30% MAT A842			
Tailles	Diffuseur Aluminium pour dalles 600x600 blanc RAL9003 Mat	Diffuseur pour plafond staf blanc RAL9003 30% mat	Fixation clips A842 staf
250 m³/h - Ø160 mm	11051371 107,00 € Stock	11051360 99,00 € Stock	11053422 62,50 € Stock
400 m³/h - Ø200 mm	11051372 122,00 € Stock	11051361 116,00 € Stock	11053423 62,50 € Stock
650 m³/h - Ø250 mm	11051373 142,00 € Stock	11051362 180,00 € Stock	11053424 62,50 € Stock
900 m³/h - Ø315 mm	11051374 174,00 € Stock	11051363 304,00 € Stock	11053425 62,50 € Stock
FAMILLE DE REMISE			10

**Diffuseur linéaire Lined blanc RAL9003 30% Mat**

DIFFUSEUR LINÉAIRE LINED BLANC RAL9003 30% MAT		
Dimensions	Diffuseur	Plénum Isolé 5 faces
1 Fente 600 mm	11003552 69,50 € Stock	11003569 142,00 € Stock
2 Fentes 600 mm	11003556 87,10 € Stock	11003573 166,00 € Stock
3 Fentes 600 mm	11003560 110,00 € Stock	11003577 187,00 € Stock
3 Fentes 1200 mm	11003562 180,00 € Stock	11003579 299,00 € Stock
4 Fentes 600 mm	11003564 127,00 € Stock	11003581 210,00 € Stock
4 Fentes 1200 mm	11003566 227,00 € Stock	11003583 332,00 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>10</b>

**Diffuseur linéaire Lined TP blanc RAL9003 30% Mat pour dalle 600x600 mm**

DIFFUSEUR LINÉAIRE LINED TP BLANC RAL9003 30% MAT POUR DALLE 600X600 MM		
Soufflage	Diffuseur	Plénum Isolé 5 faces
2 Fentes	11003587 255,00 € Stock	11003594 126,00 € Stock
3 Fentes	11003588 287,00 € Stock	11003595 141,00 € Stock
4 Fentes	11003589 319,00 € Stock	11003596 148,00 € Stock
5 Fentes	11003590 359,00 € Stock	11003597 168,00 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>10</b>

**Grilles de reprise plafond à mailles carrées 15x15mm AU123 blanche RAL9003 30% Mat**

GRILLES DE REPRISE PLAFOND À MAILLES CARRÉES 15X15MM AU123 BLANCHE RAL9003 30% MAT			
Tailles	Droites	Inclinées 45°	Plénum RE piquage côté
600x600 mm	11050661 136,00 € Stock	11050727 182,00 € Stock	11053694 165,00 € Stock
1200x600 mm	11050662 269,00 € Stock	-	-
600x300 mm	11050685 71,20 € Stock	11050729 97,10 € Stock	11053708 157,00 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>10</b>	

**Grille de reprise plafond à ailettes fixes 45° A0123 sans encadrement RAL9003 30% Mat**

GRILLE DE REPRISE PLAFOND À AILETES FIXES 45° A0123 SANS ENCADREMENT RAL9003 30% MAT		
Tailles	Grille A0123	Plénum RE piquage côté
600x600 mm	11050668 216,00 € Stock	11053694 165,00 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>10</b>

## GRILLES ET DIFFUSION

## Grilles de reprise ouvrante plafond RAL9003 30% Mat



GRILLES DE REPRISE OUVRANTE PLAFOND RAL9003 30% MAT				
Tailles	AG637 à mailles carrées 15x15mm inclinées à 45°	Plénum RE piquage côté	AC174 à ailettes fixes inclinées à 45°	Plénum RE piquage côté
600x600 mm	11050681 450,00 € Stock	11053577 159,00 € Stock	11050743 291,00 € Stock	11053570 159,00 € Stock
600x300 mm	11050682 350,00 € Stock	11053575 135,00 € Stock	11050742 251,00 € Stock	11053572 130,00 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>10</b>		

## Grilles de transfert aluminium AC181 F1



GRILLES DE TRANSFERT ALUMINIUM AC181 F1	
Tailles	Base
200x100 mm	11050687 74,90 € Stock
300x150 mm	11050688 88,80 € Stock
400x200 mm	11050689 113,00 € Stock
500x300 mm	11050691 155,00 € Stock
600x300 mm	11050692 167,00 € Stock
600x400 mm	11050693 201,00 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>	
<b>10</b>	

## Diffuseur jet hélicoïdal TWISTED



DIFFUSEUR JET HÉLICOÏDAL TWISTED (ADAPTÉ AUX ESPACES OUVERTS (COMMERCE, SALLES DE RÉUNIONS, HALL D'ACCUEIL...))		
Tailles	Désignation	Base
De 150 à 600 m³/h Ø200 mm	TWISTED Ø200 600x600 mm RAL blanc 9003 30%	11051163 350,00 € Stock
De 150 à 600 m³/h Ø200 mm	TWISTED Ø200 600x600 mm RAL blanc 9003 30% avec isolation thermo-acoustique	11051165 441,00 € Stock
De 150 à 600 m³/h Ø200 mm	TWISTED reprise avec filtre intégré Ø200 600x600 mm RAL blanc 9003 30%	11051164 381,00 € Stock
De 150 à 600 m³/h Ø200 mm	TWISTED circulaire pour plafond staff Ø200 RAL blanc 9003 30%	11051166 408,00 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>10</b>

**Grilles extérieure circulaire aluminium AR 637**

GRILLES EXTÉRIEURES CIRCULAIRE ALUMINIUM AR 637		
Tailles	Désignation	Base
200 m³/h - Ø160 mm	AR637 F0 D160	11052241 145,00 € Stock
330 m³/h - Ø200 mm	AR637 F0 D200	11052242 169,00 € Stock
500 m³/h - Ø250 mm	AR637 F0 D250	11052243 211,00 € Stock
820 m³/h - Ø315 mm	AR637 F0 D315	11052244 371,00 € Stock
1220 m³/h - Ø400 mm	AR637 D400	11052260 457,00 €
<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>10</b>

**Grilles extérieures rectangulaires aluminium AWA 251**

GRILLES EXTÉRIEURES RECTANGULAIRES ALUMINIUM AWA 251		
Tailles	Base	Contre-cadre F4
200x200 mm	11052032 107,00 € Stock	11053793 14,90 €
300x300 mm	11052039 139,00 € Stock	11053788 17,40 €
400x400 mm	11052045 187,00 € Stock	-
500x200 mm	11052035 149,00 € Stock	11053772 17,80 €
500x500 mm	11052052 229,00 € Stock	-
600x600 mm	11052167 317,00 € Stock	11053790 27,60 €
<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>10</b>

## GRILLES ET DIFFUSION

## Petits terminaux



PETITS TERMINAUX FIXES : BIM2 RAL9003 30% MAT				
Tailles	Désignation	Base 300 - Soufflage et reprise	320 - Reprise	Manchette
100 m³/h - Ø125 mm	1 par bureau/local fermé (jusqu'à 5 personnes)	11052309 89,40 € Stock	11052314 89,40 € Stock	11053972 13,80 € Stock
150 m³/h - Ø150 mm	1 par bureau/local fermé (jusqu'à 8 personnes)	11052310 98,80 € Stock	11052315 98,80 € Stock	11053353 16,90 € Stock
230 m³/h - Ø160 mm	1 par bureau/local fermé (jusqu'à 12 personnes)	11052311 123,00 € Stock	11052316 123,00 € Stock	11053354 19,80 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>10</b>		



PETITS TERMINAUX RÉGLABLES : SR 135 RAL9003 30% MAT			
Tailles	Désignation	Base	Manchon Placo L 100
150 m³/h - Ø125 mm	1 par bureau/local fermé (jusqu'à 8 personnes)	11052278 34,50 € Stock	11053972 13,80 € Stock
250 m³/h - Ø160 mm	1 par bureau/local fermé (jusqu'à 13 personnes)	11052279 49,90 € Stock	11053973 18,00 € Stock
300 m³/h - Ø200 mm	1 par bureau/local fermé (jusqu'à 16 personnes)	11052280 69,70 € Stock	11053974 22,60 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>10</b>	



PETITS TERMINAUX RÉGLABLES : SR 143 ET SR 145 RAL9003 30% MAT				
Tailles	Désignation	SR 143 reprise	SR 145 soufflage	Manchette placo lisse L100
100 m³/h - Ø125 mm	1 par bureau/local fermé (jusqu'à 5 personnes)	11052227 27,10 € Stock	11052205 19,70 € Stock	11053357 12,60 € Stock
150 m³/h - Ø160 mm	1 par bureau/local fermé (jusqu'à 8 personnes)	11052228 33,70 € Stock	11052206 24,60 € Stock	11053358 16,50 € Stock
190 m³/h - Ø200 mm	1 par bureau/local fermé (jusqu'à 12 personnes)	11052229 46,30 € Stock	11052207 37,90 € Stock	11053359 20,20 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>10</b>		



**CONFORT  
THERMIQUE  
EN COLLECTIF**

# Nos solutions de confort thermique en collectif



**T.One® AquaAIR  
T.One® AIR**



**PAC air/eau**

Partenaire Officiel  
**Hisense** | **aldes**



**T.Flow® Hygro+ / Nano  
+ système de chauffage tiers**



**Radiateurs électriques**



**Chaudière gaz individuelle**



**PAC air/air**

Partenaire Officiel  
**MITSUBISHI HEAVY INDUSTRIES** | **aldes**

# Notre offre CVC

	Fonctions			
				
SYSTÈME	CHAUFFAGE	FROID	ECS	VENTILATION
T.One® AquaAIR	•	•	•	EasyVEC® (AT, Hygro B)
T.One® AIR	•	•	-	EasyVEC® (AT, Hygro B)
T.Flow® Hygro+ / T.Flow® Nano	-	-	•	EasyVEC® (AT, Hygro B)
PAC air/air  	•	•	-	EasyVEC® (Hygro B en chaud seul, Hygro Split ou Hygro A en réversible)
PAC air/eau  	•	Si plancher ou + ventilo-convecteur	•	EasyVEC® (Hygro B, Hygro A si système réversible avec ventilo-convecteur)

## Une réponse technico-économique adaptée pour chaque projet

Systèmes Aldes en collectif	Budget par logement			Taille de logement				
	€	€ €	€ € €	T1	T2	T3	T4	T5+
T.Flow® Hygro + / Nano + Radiateurs électriques	■							
T.Flow® Nano + Chaudière individuelle gaz THPE	■	■						
T.Flow® Hygro + / Nano + Split (+ Radiateurs) <sup>1</sup>  	■	■						
T.Flow® Hygro + / Nano + multisplit  		■	■					
T.One® AquaAIR		■	■					
PAC air/eau  		■	■					

<sup>1</sup> Monosplit dans le salon, radiateurs électriques dans les chambres.



Choisissez la fiabilité  
des pompes à chaleur Hisense  
et bénéficiez de toute  
l'expertise Aldes.

**Hisense**

Partenaire Officiel

**aldes**

Le meilleur de deux savoir-faire

## GAMME HI-THERMA

Des performances et des fonctionnalités avancées pour le confort et les économies



- Classe énergétique départ d'eau 35°C : **A+++**
- Classe énergétique départ d'eau 55°C : **A++**
- Chauffage jusqu'à -25°C extérieur
- Départ d'eau jusqu'à 60°C (sans appoint)
- Gestion de deux circuits de chauffage avec deux lois d'eau
- Ballon de préparation d'ECS intégré (Integra)
- Réversible, pour le rafraîchissement par le plancher ou par ventilo-convecteur

## HI-THERMA INTEGRA

Un ballon en inox pour une santé de fer

- Unité intérieure
  - Design élégant primé
  - Conception compact
  - Module tout équipé
  - Contrôleur tactile couleur intégré
  - Jusqu'à 7 pièces contrôlées indépendamment
  - Pensée pour l'installateur et l'utilisateur
  - Ballon inox duplex 2205

### Facilité d'installation et d'entretien

- Interface HD Wifi pour contrôle à distance par PC et smartphone
- Affichage des consommations énergétiques avec attributions
- Contrôle centralisé des différents circuits d'eau et contrôle individuel de la température jusqu'à 7 pièces



UNITÉ INTÉRIEURE		
Taille	Désignation	Base
4,4 kW	UI HI-THERMA INTEGRA 4,4KW 1 PHASE	AHS-044HCDSAA-23 5 374,00 €
6 kW	UI HI-THERMA INTEGRA 6KW 1 PHASE	AHS-060HCDSAA-23 5 660,00 €
8 kW	UI HI-THERMA INTEGRA 8KW 1 PHASE	AHS-080HCDSAA-23 6 610,00 € Stock
10 kW	UI HI-THERMA INTEGRA 10KW 1 PHASE	AHS-100HCDSAA-23 7 442,00 € Stock
12 kW	UI HI-THERMA INTEGRA 12KW 1 PHASE	AHS-120HCDSAA-23 7 616,00 € Stock
14 kW	UI HI-THERMA INTEGRA 14KW 1 PHASE	AHS-140HCDSAA-23 8 078,00 € Stock
16 kW	UI HI-THERMA INTEGRA 16KW 1 PHASE	AHS-160HCDSAA-23 8 663,00 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>24</b>

UNITÉ EXTÉRIEURE		
Taille	Désignation	Base
4,4 kW	UE HI-THERMA SPLIT/INTEGRA 4,4KW 1 PHASE	AHW-044HCDS1 2 183,00 €
6 kW	UE HI-THERMA SPLIT/INTEGRA 6KW 1 PHASE	AHW-060HCDS1 2 240,00 €
8 kW	UE HI-THERMA SPLIT/INTEGRA 8KW 1 PHASE	AHW-080HCDS1 2 617,00 € Stock
10 kW	UE HI-THERMA SPLIT/INTEGRA 10KW 1 PHASE	AHW-100HCDS1 3 176,00 € Stock
12 kW	UE HI-THERMA SPLIT/INTEGRA 12KW 1 PHASE	AHW-120HCDS1 3 321,00 € Stock
14 kW	UE HI-THERMA SPLIT/INTEGRA 14KW 1 PHASE	AHW-140HCDS1 3 648,00 € Stock
16 kW	UE HI-THERMA SPLIT/INTEGRA 16KW 1 PHASE	AHW-160HCDS1 3 830,00 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>24</b>

ACCESSOIRES UNIVERSELS HI-THERMA		Base
Désignation		
SONDE DE TEMPÉRATURE ECS		HTS-E1000A1 83,00 €
SONDE DE TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE		HC-T-01M 83,00 €
SONDE DE TEMPÉRATURE INTÉRIEURE		HCT-S01E 143,00 €
THERMOSTAT		HSXE-VC04 236,00 €
V3V		HESE-3W25A 307,00 €
KIT WIFI, HI-MIT II		HCCS-H64H2C1M#01 379,00 €
<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>24</b>

# T.One® AquaAIR

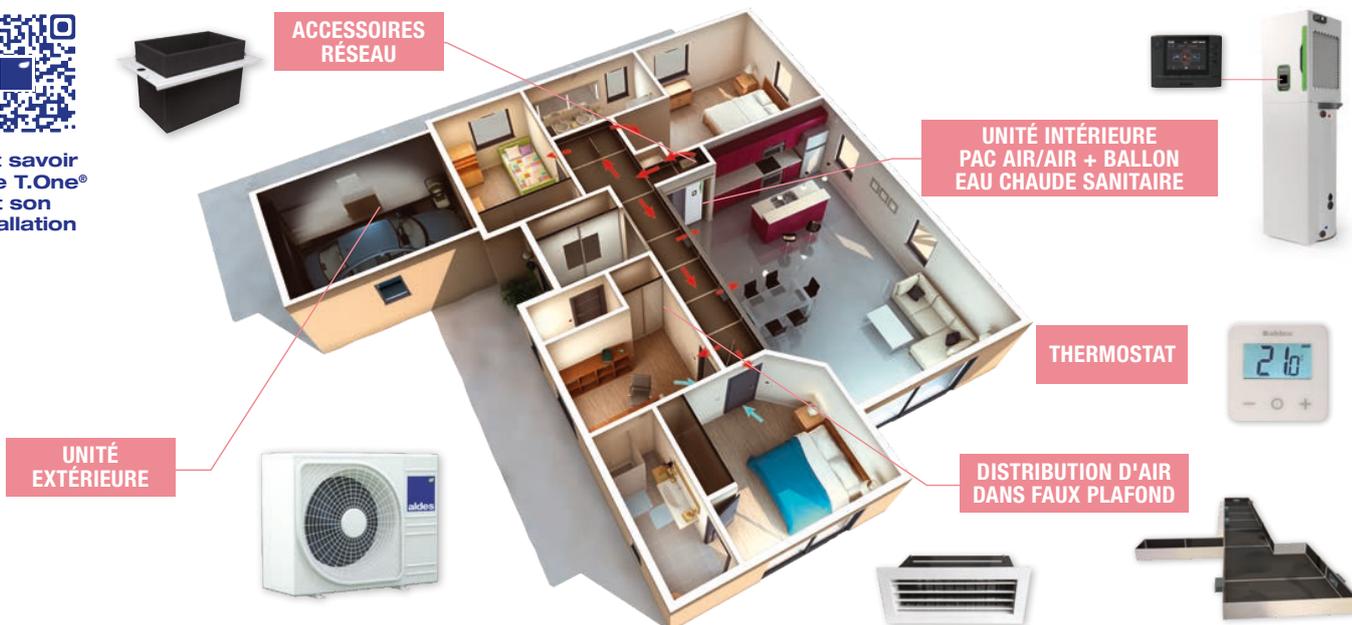


A+ en production d'eau chaude sanitaire.  
A+ en chauffage.  
A++ en rafraîchissement.

## PRÉSENTATION



Tout savoir  
sur le T.One®  
et son  
installation



## CARACTÉRISTIQUES



Aldes  
Connect

### LA SOLUTION 3 EN 1 : CHAUFFAGE, RAFFRAÎCHISSEMENT ET EAU CHAUDE SANITAIRE.

#### Application

- Neuf et grosse rénovation
- Compatible Hygro B Aldes

#### Une des solutions les plus performantes de la RE2020

- PEP individuel et IC Construction parmi les mieux valorisés du marché
- Jusqu'à 10% de gain sur le Cep nr par rapport à une PAC air/eau\*\*

#### Un confort unique

- Montée en température 10 fois plus rapide qu'un réseau hydraulique
- Flux d'air imperceptible pour le client grâce à une vitesse de diffusion inférieure à 3 m/s
- Confort acoustique : totalement imperceptible à l'oreille

#### Economie d'énergie

- La solution de chauffage qui permet de diviser par 4 la consommation de chauffage\*\*\*

\* Garantie 2 ans (pièces)

\*\* Maison de 90 m<sup>2</sup> avec Bbio -7% vs Bbiomax RE2020 en H3

\*\*\* Cas maison rénovée anciennement chauffée 100% électrique

## COMPOSITION D'INSTALLATION COMPLÈTE DE LA GAMME T.ONE®

Modèle	Unités intérieures	Kit Manchette	Commande centralisée	Ballon ECS	Unités extérieures R32	Thermostats / connectivité	Diffusion et reprise d'air
<b>T.One® AquaAir</b> 	Kit unité intérieure T.One® AquaAir			 <b>Ballon 180 L</b>	 <b>Unité extérieure R32</b>	 <b>Thermostat radio tactile</b>  <b>Carte extension</b>  <b>Aldes Connect Box</b>	 <b>Bouche motorisée</b>  <b>Grille de reprise</b>  <b>Grille de transfert</b>
	 <b>Unité intérieure</b>	 <b>Manchette</b>	 <b>Commande IHM</b>				
	 <b>Façade</b>						

KIT UNITÉS INTÉRIEURES (UI + kit manchette + commande centralisée)	
Désignation	Référence
Kit unité intérieure T.One® AquaAir	
T.One AquaAir 04 (kit UI)*	35001385 4 923,00 €
T.One AquaAir 05 (kit UI)*	35001386 5 244,00 €
T.One AquaAir 06 (kit UI)*	35001387 5 578,00 €
T.One AquaAir 04 (REV) (kit UI)*	35001388 5 395,00 €
T.One AquaAir 05 (REV) (kit UI)*	35001389 5 721,00 €
T.One AquaAir 06 (REV) (kit UI)*	35001390 6 049,00 €
<b>FAMILLE DE REMISE</b>	<b>25</b>

UNITÉS EXTÉRIEURES R32	
Désignation	Référence
UNITÉ EXT. RBC04MXW1-R32	35001140 2 429,00 € Stock
UNITÉ EXT. RBC05MXW1-R32	35001141 2 566,00 € Stock
UNITÉ EXT. RBC06MXW1-R32	35001142 2 699,00 € Stock
UNITÉ EXT. RBC08MXW1-R32	35001143 3 555,00 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>	<b>25</b>

BALLON ECS	
Désignation	Référence
Ballon T.One® AquaAIR	35001380 2 821,00 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>	<b>25</b>

DIFFUSION ET REPRISE D'AIR	
Bouches motorisées et Grilles reprise / transfert	
Voir page 100	

**\* Composition**

- Unité supérieure livrée avec filtre et façade unité supérieure pré-montée.
- Façade ballon.
- Commande centralisée / IHM T.One®.
- Kit manchette.

### Accessoires pompes à chaleur

Désignation	Référence
<b>Thermostats</b>	
Thermostat sans fil tactile	35001151 325,00 € Stock
Carte d'extension 5 voies T.One®	35001190 172,00 € Stock
<b>Filtres</b>	
Filtre Poussière T.One®*	35001191 60,30 € Stock
Lot de 3 filtres Poussière T.One®*	35001193 155,00 € Stock
<b>Accessoires frigos</b>	
Liaisons frigorifiques 1/4-1/2 (L = 20 m)	35053018 451,00 € Stock
Liaisons frigorifiques 3/8-5/8 (L = 20 m)	35053016 615,00 € Stock
Filtre Déshydrateur Bi-Flow 1/4 flare	35001145 64,60 € Stock
Filtre Déshydrateur Bi-Flow 3/8 flare	35001146 91,50 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>	<b>25</b>

Désignation	Référence
<b>Supports unités extérieures</b>	
Kit support au sol 40 cm (x2) U.Ext RBC 04/05/06	35010194 177,00 € Stock
Kit support au sol 60 cm (x2) U.Ext RBC 08	35053014 193,00 € Stock
Kit support mural U.Ext RBC 04/05/06	35700344 68,80 € Stock
Kit support mural U.Ext RBC 08	35700345 103,00 € Stock
<b>Appoints électrique</b>	
Kit appoint électrique 1500 W	35001181 162,00 € Stock
<b>Accessoires aérauliques</b>	
Kit extension manchette T.One®	35001192 97,40 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>	<b>25</b>
<b>Connectivité</b>	
ALDES CONNECT BOX	11023386 267,00 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>	<b>27</b>

## ACCESSOIRES AÉRAULIQUES

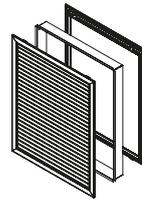
### Bouches de diffusion

- Diffusion d'air dans chaque pièce.
- Aluminium blanc, RAL9016.
- Montage par scellement sans vis.



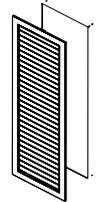
### Grille de reprise

- Montage par scellement sans vis.



### Grille de transfert

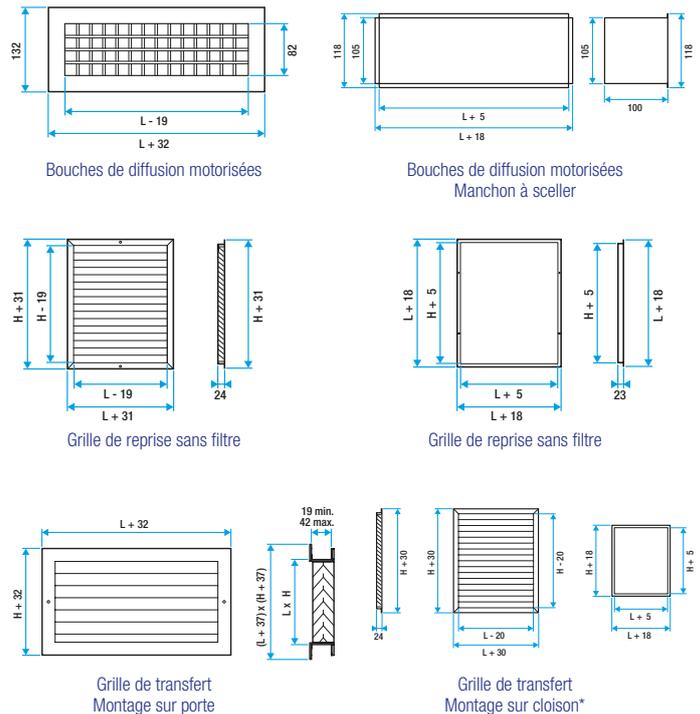
- Nécessaire si détalonnage insuffisant chaque pièce.
- Aluminium blanc, RAL9016.
- Montage par scellement sans vis.



Désignation	Référence
<b>Bouches de diffusion motorisées</b>	
Bouche motorisée L200xH100	35700013 115,00 € Stock
Bouche motorisée L300xH100	35700014 146,00 € Stock
Bouche motorisée L400xH100	35700015 172,00 € Stock
Bouche motorisée L500xH100	35700016 181,00 € Stock
Bouche motorisée L600xH100	35700017 262,00 € Stock
Bouche motorisée L700xH100	35700018 287,00 € Stock
<b>Grilles de reprise</b>	
Grille de reprise L440xH550 RAL9016	35001130 294,00 € Stock
<b>Grilles de transfert : montage sur cloison*</b>	
Grille de reprise / transfert L300xH710 RAL9016	35001131 281,00 € Stock
Grille de transfert L100xH310 RAL9016	35001132 158,00 € Stock
Grille de transfert L200xH410 RAL9016	35001133 173,00 € Stock
Grille de transfert L200xH610 RAL9016	35001134 193,00 € Stock
<b>Grilles de transfert : montage sur porte</b>	
Grille de transfert L350xH100	35700234 106,00 € A la commande
Grille de transfert L350xH200	35700235 137,00 € A la commande
Grille de transfert L350xH300	35700233 167,00 € A la commande
Grille de transfert L350xH400	35700236 199,00 € A la commande

\* 2 grilles sont nécessaires de part et d'autre de la cloison

### Encombrements (mm)



Confort thermique

# T.Flow® Nano combinez thermodynamique et chaudière gaz THPE en RE2020

Respectez les seuils 2025 de la RE2020 avec une solution hybride !

Combinez T.Flow® Nano à une chaudière gaz THPE en logements collectifs

## POURQUOI CHOISIR CETTE COMBINAISON ?

- Solution individualisée de chauffage et d'eau chaude sanitaire, sans unité extérieure
- Solution intégrant la ventilation simple flux (centralisée ou individualisée)
- Compatibilité avec les seuils 2025 de la RE2020
- Faible empreinte au sol
- Installation à coût maîtrisé par un installateur non frigoriste

## COMMENT ÇA MARCHE ?

- Connexion hydraulique : la sortie eau chaude de T.Flow® Nano est raccordée sur l'entrée eau froide de la chaudière
- Chauffage : assuré à 100 % par la chaudière + appoint ECS (en appoint séparé instantané)
- Installation flexible : mural ou posé au sol sous la chaudière pour poser des appareils électroménagers dessous ou posé au sol sous la chaudière dans l'encombrement d'un placard standard.



 **aldes**

**Au cœur  
du bâtiment**

Confort thermique

# T.Flow® Hygro+ / T.Flow® Nano + PAC air/air monosplit Mitsubishi Heavy Industries

La solution conforme RE2025 sans surcoût bâti<sup>(1)</sup>

**Solution individualisée de chauffage, ECS et ventilation pour logements collectifs neufs, compatible avec les seuils 2025 de la RE2020, sans surcoût bâti<sup>(1)</sup>, avec une faible empreinte au sol, pour un confort assuré à coût maîtrisé.**

- Chauffage (+ rafraîchissement) de la pièce de vie par monosplit mural
- Chauffage des chambres par panneau rayonnant
- ECS et ventilation par chauffe-eau thermodynamique sur l'air extrait
- En placard standard, posé au sol, ou installé au mur au-dessus d'un électroménager (T.Flow Nano) + monosplit et radiateurs au mur
- T1-T5+

<sup>(1)</sup> Si saisie RE2020 en mode chauffage seul



 **aldes**

**Au cœur  
du bâtiment**

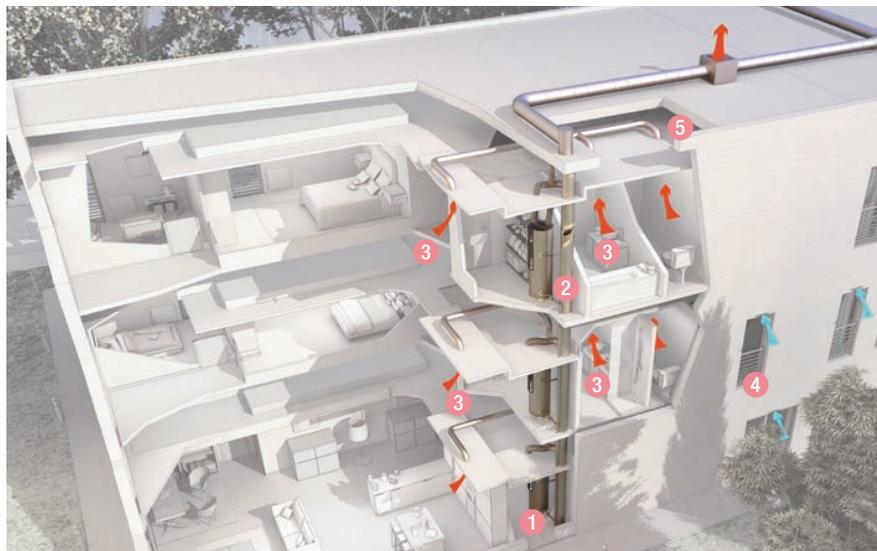
# T.Flow® Hygro+ T.Flow® Nano



## PRÉSENTATION



Découvrez la solution en images



- 1 Chauffe eau T.Flow® Hygro+ ou T.Flow® Nano (sans ventilateur)
- 2 Colonne VMC Collective
- 3 Bouches VMC (pièces humides)
- 4 Entrées d'air (salon, chambres)
- 5 Caisson VMC : type EasyVEC® C4

## CARACTÉRISTIQUES



### Application

- Neuf et grosse rénovation

### Description

- Jusqu'à 71% d'économies d'énergie,
- Suivi et pilotage en temps réel sur smartphone avec AldesConnect® (iOS et Android),
- Discret :
  - très silencieux < 16 dB(A),
  - ultra fin, permettant l'intégration en placard standard.
- Production d'eau chaude en continu : Jusqu'à 6 personnes,
- Renouvellement de l'air en permanence

(1) T.Flow® Nano logements collectifs et T.Flow® Hygro+ logements collectifs certifiés. (2) Fiche CEE BAR-TH-148.

T.FLOW® HYGRO+ / T.FLOW® NANO					
	Désignation	Base		Désignation	Base
	T.Flow® Hygro+ 200 L Collectif	11023199 4 513,00 € Stock		T.Flow® Hygro+ 200 L Collectif Connecté	11023385 4 886,00 € Stock
	T.Flow® Nano 100 L Collectif	11023395 4 328,00 € Stock		T.Flow® Nano 100 L Collectif Connecté	11023397 4 695,00 € Stock
<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>20</b>			

T.Flow® Nano Logement Collectif et T.Flow® Hygro+ Logement Collectif existent également en version connectée. Voir catalogue général Aldes ou sur aldes.fr

## Mise en service

	Désignation	Base
1	MISE EN SERVICE T.FLOW® HYGRO+ ET T.FLOW® NANO HABITAT COLLECTIF	11099912 220,00 €
<b>FAMILLE DE REMISE</b>		<b>90</b>

## GUIDE DE CHOIX

## Monosplit résidentiel

Modèle	1,5 kW	2,0 kW	2,5 kW	3,5 kW	4,5 kW	5,0 kW	6,0 kW	Wi-Fi	Compatible multizone	Niveau sonore	Réduction niveau sonore	Plage de fonct.	Préchargé pour	Longueur maxi	Détection d'occupation	Diffusion 3D auto
<b>Diamond</b> 		●	●	●		●	●	● de série	●	19 dB(A)	2 modes	-20°C +46°C	15 m	25/30 m*	●	●
<b>Premium</b> 	● multis	●	●	●		●		● de série	●	19 dB(A)	2 modes	-15°C +46°C	15 m	20/25 m*		●
<b>Standard</b> 			●	●	●	●				21 dB(A)	1 mode	-15°C +46°C	10/15 m*	15/25 m*		

\* Selon modèle

Modèle		Plage de puissance (kW : puissance frigorifique nominale)						
		2,0	2,5	3,5	4,5	5,0	6,0	
<b>MURAL</b>	<b>Diamond</b> RK-ZSX-WF 		● A+++	● A+++	● A+++		● A++	● A++
	<b>Premium</b> SRK-ZS-WF 		● A+++	● A+++	● A++		● A++	
	<b>Standard</b> SRK-ZSP-W1 			● A++	● A++	● A++	● A++	

## Monosplit résidentiel - Série Diamond

MONOSPLIT RÉSIDENTIEL - SÉRIE DIAMOND					
Modèle	Type	Désignation	UI Compatible Multisplit		
	UE MONOSPLIT	SRC20ZSX-W UE MONO DIAMOND 2KW	-	SRC20ZSX-W 1 460,00 €	
	UI	SRK20ZSX-WF MURAL DIAMOND WHITE 2KW	Oui	SRK20ZSX-WF 965,00 €	
	<b>SET MONOSPLIT</b>				<b>2 425,00 €</b>
	UE MONOSPLIT	SRC25ZSX-W UE MONO DIAMOND 2,5KW	-	SRC25ZSX-W 1 600,00 €	
	UI	SRK25ZSX-WF MURAL DIAMOND WHITE 2,5KW	Oui	SRK25ZSX-WF 1 065,00 €	
	<b>SET MONOSPLIT</b>				<b>2 665,00 €</b>
	UE MONOSPLIT	SRC35ZSX-W UE MONO DIAMOND 3,5KW	-	SRC35ZSX-W 1 830,00 €	
	UI	SRK35ZSX-WF MURAL DIAMOND WHITE 3,5KW	Oui	SRK35ZSX-WF 1 215,00 €	
	<b>SET MONOSPLIT</b>				<b>3 045,00 €</b>
	UE MONOSPLIT	SRC50ZSX-W3 UE MONO DIAMOND 5KW	-	SRC50ZSX-W3 2 020,00 €	
	UI	SRK50ZSX-WF MURAL DIAMOND WHITE 5KW	Oui	SRK50ZSX-WF 1 320,00 €	
	<b>SET MONOSPLIT</b>				<b>3 340,00 €</b>
	UE MONOSPLIT	SRC60ZSX-W3 UE MONO DIAMOND 6KW	-	SRC60ZSX-W3 2 500,00 €	
	UI	SRK60ZSX-WF MURAL DIAMOND WHITE 6KW	Oui	SRK60ZSX-WF 1 605,00 €	
<b>SET MONOSPLIT</b>				<b>4 105,00 €</b>	
<b>FAMILLE DE REMISE</b>				<b>28</b>	

## Monosplit résidentiel - Série Premium

MONOSPLIT RÉSIDENTIEL - SÉRIE PREMIUM					
Modèle	Type	Désignation	UI Compatible Multisplit		
	UE MONOSPLIT	SRC20ZS-W UE MONO PREMIUM 2KW	-	SRC20ZS-W 1 000,00 €	
	UI	SRK20ZS-WF MURAL PREMIUM 2KW	Oui	SRK20ZS-WF 718,00 €	
	<b>SET MONOSPLIT</b>				<b>1 718,00 €</b>
	UE MONOSPLIT	SRC25ZS-W2 UE MONO PREMIUM 2,5KW	-	SRC25ZS-W2 1 095,00 €	
	UI	SRK25ZS-WF MURAL PREMIUM 2,5KW	Oui	SRK25ZS-WF 760,00 €	
	<b>SET MONOSPLIT</b>				<b>1 855,00 €</b>
	UE MONOSPLIT	SRC35ZS-W2 UE MONO PREMIUM 3,5KW	-	SRC35ZS-W2 1 310,00 €	
	UI	SRK35ZS-WF MURAL PREMIUM 3,5KW	Oui	SRK35ZS-WF 910,00 €	
	<b>SET MONOSPLIT</b>				<b>2 220,00 €</b>
	UE MONOSPLIT	SRC50ZS-W UE MONO PREMIUM 5KW	-	SRC50ZS-W 1 900,00 €	
	UI	SRK50ZS-WF MURAL PREMIUM 5KW	Oui	SRK50ZS-WF 1 119,00 €	
	<b>SET MONOSPLIT</b>				<b>3 019,00 €</b>
	<b>FAMILLE DE REMISE</b>				<b>28</b>

## GUIDE DE CHOIX

## Monosplit résidentiel - Série Standard

MONOSPLIT RÉSIDENTIEL - SÉRIE STANDARD					
Modèle	Type	Désignation	UI Compatible Multisplit		
	UE MONOSPLIT	SRC25ZSP-W1 UE MONO STANDARD SERIE 2,5KW	-	SRC25ZSP-W1 734,00 €	
	UI	SRK25ZSP-W1 UI MUR STANDARD SERIE 2,5KW	Non	SRK25ZSP-W1 500,00 €	
	<b>SET MONOSPLIT</b>			<b>1 234,00 €</b>	
	UE MONOSPLIT	SRC35ZSP-W1 UE MONO STANDARD SERIE 3,5KW	-	SRC35ZSP-W1 888,00 €	
	UI	SRK35ZSP-W1 UI MUR STANDARD SERIE 3,5KW	Non	SRK35ZSP-W1 620,00 €	
	<b>SET MONOSPLIT</b>			<b>1 508,00 €</b>	
	UE MONOSPLIT	SRC45ZSP-W1 UE MONO STANDARD SERIE 4,5KW	-	SRC45ZSP-W1 1 187,00 €	
	UI	SRK45ZSP-W1 UI MUR STANDARD SERIE 4,5KW	Non	SRK45ZSP-W1 700,00 €	
	<b>SET MONOSPLIT</b>			<b>1 887,00 €</b>	
	UE MONOSPLIT	SRC50ZSP-W1 UE MONO STANDARD SERIE 5 KW	-	SRC50ZSP-W1 1 540,00 €	
	UI	SRK50ZSP-W1 UI MUR STANDARD SERIE 5 KW	Non	SRK50ZSP-W1 735,00 €	
	<b>SET MONOSPLIT</b>			<b>2 275,00 €</b>	
	<b>FAMILLE DE REMISE</b>				<b>28</b>

# CONFORT THERMIQUE EN TERTIAIRE





# Aldes élargit son offre de **PAC Air/Air et DRV** en partenariat avec **Mitsubishi Heavy Industries**



Une question, un projet ?  
Contactez-nous !



Partenaire Officiel



**Un partenariat bâti sur mesure**

# GUIDE DE CHOIX

## Multisplit

		SCM-ZS-W 									
Modèle (kW)		3,0	4,0	4,5	4,1	5,0	6,0	7,1	8,0	10,0	
Nombre d'unités intérieures raccordables		2			2 - 3			2 - 4		2 - 5	
Unité extérieure*1		 <b>A+++</b>			 <b>A+++</b>			 <b>A++</b>		 <b>A+++</b>	
Unité intérieure (kW)											
MURAL	SRK-ZSX-WF 	2,0		●	●			●	●	●	●
		2,5		●	●			●	●	●	●
		3,5		●	●			●	●	●	●
		5,0						●	●	●	●
		6,0							●	●	●
	SRK-ZS-WF 	1,5	●			●					
		2,0	●	●	●	●	●	●	●	●	●
		2,5	●	●	●	●	●	●	●	●	●
		3,5		●	●	●	●	●	●	●	●
		5,0						●	●	●	●
CONSOLE	SRF-ZS(X)-W 	2,5		●	●			●	●	●	●
		3,5		●	●			●	●	●	●
		5,0						●	●	●	●
CASSETTE	FDTC-VH 	2,5		●	●			●	●	●	●
		3,5		●	●			●	●	●	●
		5,0						●	●	●	●
		6,0							●	●	●
GAINABLE	FDUM-VH 	5,0						●	●	●	●

# Quand choisir un monosplit tertiaire ?

**1** Vous avez besoin de traiter un grand volume

**2** Une seule consigne de température

**3** Une solution économique tant dans le matériel que dans l'installation

**4** Vous avez besoin d'un gainable « musclé » ex : 25, 28kW sur gaine textile

## Application type :

Hall expo voiture  
Salle de restauration



- Gamme conçue spécifiquement pour assurer le confort des petits établissements tertiaires (bureaux, magasins, restaurants...)



- Gamme polyvalente et performante



- Gamme simple à installer et à maintenir

## GUIDE DE CHOIX

### Monosplits tertiaires, unités extérieures

**Hyper Inverter**



**Micro-Inverter**



De 4 à 7,1 kW



De 10 à 14 kW



De 10 à 14 kW



De 20 à 28 kW



**Performance optimale**



**Performance abordable**

Plages de fonctionnement froid : -15 / (+46) ; + 50°C  
 Plages de fonctionnement chaud : -20 / + 20°C ; (+24)

## GUIDE DE CHOIX

### Monosplits tertiaires, unités intérieures

<b>FDseries</b>		<b>HyperInverter</b> 						
		<b>kW</b>	<b>4,0</b>	<b>5,0</b>	<b>6,0</b>	<b>7,1</b>	<b>10,0</b>	
		<b>Btu/h</b>	<b>13 600</b>	<b>17 100</b>	<b>20 500</b>	<b>24 200</b>	<b>34 100</b>	
<b>Cassette</b>	<b>FDT</b> 4 voies 900x900 mm 		<b>Mono phase</b>				●	●
	<b>Tri phase</b>							
	<b>FDTC</b> 4 voies compacte 600x600 mm 		<b>Mono phase</b>	●	●	●		
<b>Gainable</b>	<b>FDU</b> Pression statique élevée 		<b>Mono phase</b>					●
	<b>Tri phase</b>							
	<b>FDUM</b> Pression statique moyenne 		<b>Mono phase</b>	●	●	●	●	
<b>Plafonnier</b>	<b>FDE</b> 		<b>Mono phase</b>				●	●
			<b>Tri phase</b>					
<b>Mural</b>	<b>SRK</b> 		<b>Mono phase</b>				●	●

(puissance nominale de refroidissement)								
			Micro-Inverter 					
	12,5	14,0	10,0	12,5	14,0	20,0	25,0	27,0
	42 700	47 800	34 100	42 700	47 800	68 200	85 300	92100
	●	●	●	●	●			
			●	●	●			
	●	●	●	●	●			
			●	●	●	●	●	●
	●	●	●	●	●			
			●	●	●			

Mise en service

Désignation	Référence Service	Prix H.T.
MES Monosplit Résidentiel <sup>(1)</sup>	11099360	450,00 €
MES Multi 2 Unités <sup>(1)</sup>	11099361	530,00 €
MES Multi 3 Unités <sup>(1)</sup>	11099362	590,00 €
MES Multi 4 Unités <sup>(1)</sup>	11099363	675,00 €
MES Multi 5 Unités <sup>(1)</sup>	11099364	755,00 €
MES Monosplit Tertiaire	11099365	Nous consulter
MES Tertiaire Twin	11099366	Nous consulter
Forfait CONTRE-VISITE MES Résidentiel ou Tertiaire <sup>(2)</sup>	11099367	390,00 €
Forfait Visite et Prestation sur site 1/2 journée	11099368	450,00 €

(1) Prestation de Mise En Service d'une PAC Air/Air avec déplacement inclus réalisée à la même adresse, un même jour.  
 (2) Visite complémentaire si Mise En Service impossible lors de la première intervention, déplacement inclus.  
 (3) Main d'œuvre et déplacement inclus la première année de garantie grâce à la Mise En Service Aides.  
 (4) Majoration Mise en service en Ile-de-France et Corse (+10% de la prestation de service).

## Service après vente - Garanties

### Gestion de la garantie - je contacte l'Assistance Service<sup>(1)</sup>

#### GESTION PAR COMMANDE ET AVOIR<sup>(2)</sup>

##### 1. Déclarer

Ouverture d'un dossier de demande de garantie pièces. Je reçois un n° de retour spécifique à ma demande.

##### 2. Commander

Envoyer un bon de commande pour la pièce à remplacer à l'assistante service régionale (si vous êtes en compte) ou à votre distributeur habituel.

##### 3. Remplacer

Réception puis remplacement de la pièce défectueuse. Conserver l'emballage de la pièce neuve pour le renvoi.

##### 4. Retourner

Renvoyer la pièce défectueuse avec le bon de retour spécifique à l'atelier expertise SAV spécialisé dans la gamme produit concernée (détails adresses ci-dessous).

##### 5. Rembourser

Nos services élaboreront un avoir sous 15 j sur votre commande de remplacement, après expertise et si la défectuosité de la pièce est reconnue de la responsabilité d'Aldes.

#### GESTION PAR ÉCHANGE OU RÉPARATION

##### 1. Déclarer

Ouverture d'un dossier de demande de garantie pièces. Je reçois un n° de retour spécifique à ma demande.

##### 2. Démonteur

Démonter la pièce diagnostiquée défectueuse.

##### 3. Retourner

Renvoyer la pièce défectueuse avec le bon de retour spécifique à l'atelier expertise SAV spécialisé dans la gamme produit concernée (détails adresses ci-dessous).

##### 4. Échanger / réparer

Nos services répareront ou vous enverront une pièce neuve, après expertise et si la défectuosité de la pièce est reconnue de la responsabilité d'Aldes.

(1) Voir page contacts.

(2) Après expertise Aldes.

### Adresse postale de l'atelier SAV pour réception des pièces en garantie<sup>(3)</sup> :

#### Atelier Après-Vente

- Confort thermique T.One® T.Flow® T.ZEN®
- Ventilation, protection incendie et aspiration centralisée

ALDES SAV – 7 Rue du Traité de Rome 69780 MIONS

## Extraits des conditions générales de ventes "Garantie"

### 1. Périmètre de la garantie (extrait paragraphe 19.1)

La garantie d'ALDES est limitée à la prise en charge des composants de Produits reconnus défectueux par les Services d'ALDES, à l'exclusion de tous frais de main d'œuvre, de déplacement. Pour tout Produit retourné sous garantie dans les ateliers d'ALDES, ALDES procédera à sa réparation par remplacement des composants défectueux ou, suivant sa seule initiative, à un échange complet du Produit retourné.

Dans le cas où la réparation doit avoir lieu sur l'aire d'installation, ALDES prendra à sa charge les frais de pièce et en aucun cas les frais de main d'œuvre et de déplacements liés au remplacement. Lorsque le Client a pu bénéficier de la mise en œuvre de la garantie, ALDES ne prendra pas à sa charge le paiement de toutes indemnités.

### 2. Durée et point de départ de la garantie (extrait paragraphe 19.2)

L'ensemble des Produits est garanti pendant deux (2) ans pièces à partir de la date de facturation d'ALDES à son Client ou, pour la distribution grand public, à compter de la date du ticket de caisse contre tous défauts de fabrication ou vice de matière, dès lors que le Produit a été installé et entretenu suivant les règles de l'art et conformément aux préconisations d'ALDES. En aucun cas, la date de fin de garantie ne pourra excéder de trente (30) mois la date de fabrication identifiée sur le Produit (sauf conditions particulières d'offre de Services).

Les cuves des ballons des systèmes thermodynamiques sont garanties cinq (5) ans pièces, le reste des composants deux (2) ans.

### 3. Limites de garanties (extrait paragraphe 19.3)

Sont exclus de la garantie d'ALDES les incidents dus à l'absence ou défaillance de l'alimentation électrique, à un défaut d'entretien manifeste, à une mise en œuvre non conforme aux préconisations d'installation et d'utilisation d'ALDES ainsi que les installations non respectueuses des normes et réglementations françaises en vigueur.

La garantie ne s'applique pas pour :

- des incidents tenants à des cas fortuits ou de force majeure comme ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français, ainsi que les événements définis à l'article « Force majeure » ;
- les remplacements ou les réparations résultant de l'usure normale de l'équipement ;
- les remplacements ou les réparations résultant de détériorations ou d'accidents provenant de négligence, de transformation ou de défaut d'installation y compris par un professionnel mandaté par ALDES à moins de démontrer la faute commise dans l'installation, d'entretien ou de surveillance ;
- les remplacements ou les réparations résultant d'utilisation anormale, transformation non validée par écrit par ALDES ou non conforme aux prescriptions ou notices d'ALDES
- le cas où le Client n'est pas à jour de ses règlements pour le Produit défectueux.

Le remplacement de pièces ou Produit pendant la période de garantie ne peut avoir pour effet de prolonger la durée initiale de garantie du Produit, aucune garantie sur la garantie, même implicite ne s'applique.

(3) Toute pièce renvoyée en atelier sans déclaration de garantie ne pourra être traitée par nos services

## Mémo et conditions commerciales 2025

Informations utiles

### Vos contacts Aldes

Thème	Nom	e-mail
Commercial		@aldes.com
Etudes et renseignements techniques		@aldes.com
ADV / Commande - livraison		@aldes.com
Magasin		@aldes.com
Services		@aldes.com

## Les coordonnées de votre agence Aldes

Téléphone : ..... Fax : .....

### Les horaires d'ouverture de votre magasin Aldes

.....

### Les conditions de commande

Montant net H.T. de la commande	Montant du port en euros H.T.
de 0 à 200 euros	40 euros
de 200,01 à 500 euros	50 euros
de 500,01 à 800 euros	75 euros
de 800,01 à 1200 euros	90 euros
<b>&gt; 1200 euros</b>	<b>Franco</b>

Ces montants de port sont valables pour la France Métropolitaine (Corse, DOM TOM et étranger exclus), excepté :

- *Produits spécifiques : Pour les conduits et accessoires de diamètre supérieur à 315 mm ou de longueur supérieure à 3 mètres, ainsi que pour les produits relevant des gammes Pompes à chaleur, Eau chaude sanitaire, Centrales double flux, pour lesquels les frais de port seront facturés à leur valeur réelle.*
- *Partiel du fait du client : Si une demande de livraison partielle du fait du client, sur une commande remplissant les conditions du franco, est inférieure au franco, Aldes facturera des frais de port afférent à cette livraison suivant le barème ci-dessus.*

### Le minimum de facturation

➔ Pour toute commande d'un montant inférieur à 150 euros net H.T., il sera facturé 15 euros H.T. pour frais de gestion.

Pour plus d'information sur nos conditions de livraison : [www.aldes.fr/conditions-de-livraison](http://www.aldes.fr/conditions-de-livraison)

# Conditions générales de vente Aldes France 2025

Applicables au 1<sup>er</sup> avril 2025

Retrouvez ci-dessous l'ensemble des conditions générales de vente des produits Aldes en France métropolitaine.

ALDES FRANCE, société par actions simplifiée au capital 23 688 019 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon, sous le numéro 907 819 528, dont le siège social est situé au 20 BD Irène Joliot Curie 69200 Vénissieux ; téléphone : 04 78 77 15 15 ; numéro individuel d'identification à la TVA intracommunautaire FR72907819528.

L'objet des présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « C.G.V. ») est de fixer, dans le respect des dispositions de l'article L. 441-1 du Code de commerce, les obligations respectives d'ALDES FRANCE (ci-après « ALDES ») et de ses Clients dans le cadre de leurs relations contractuelles relatives à la vente de Produits par ALDES.

## 1. APPLICATION

Toute Commande, passée par Bon de commande ou Commande en ligne qui, pour cette dernière, implique la création d'un compte en ligne, transmise à ALDES implique l'adhésion pleine et entière et l'application sans réserve par le Client, qui reconnaît en avoir pleinement connaissance, des présentes C.G.V., qui prévalent sur tout autre document, et notamment sur toutes les conditions générales d'achat du Client. Les Conditions Générales de ventes applicables sont celles indiquées sur la page web <https://www.aldes.fr/conditions-generales-de-vente> au jour de la commande.

Les présentes conditions générales de vente sont opposables au Client dès son acceptation lors de sa Commande et par simple signature du Bon de commande pour toute vente par correspondance.

Les présentes conditions sont opposables pendant toute la durée d'utilisation du Produit et jusqu'à ce que de nouvelles conditions générales de vente remplacent les présentes.

Les présentes C.G.V. annulent et remplacent, les C.G.V. précédemment communiquées.

Seules des conditions particulières de vente convenues par écrit entre ALDES et le Client peuvent, le cas échéant, déroger aux présentes C.G.V. Toutes les dispositions des présentes C.G.V. non expressément modifiées ou abrogées par ces conditions particulières de vente conservent leur plein et entier effet.

ALDES n'est liée par les engagements pouvant être pris par ses préposés que sous réserve de confirmation écrite par ses soins. Aucune Commande n'est considérée comme parfaite et définitive tant qu'elle n'est pas acceptée expressément par un document en accusant réception et mentionnant un numéro d'enregistrement.

Les Clients d'ALDES étant des professionnels, le droit de la consommation ne s'applique pas.

Les présentes ont pour vocation à s'appliquer à toutes Commandes de Produits proposés sur le site Aldes.fr. Les services proposés par ALDES sont régis par les conditions générales services (professionnels) faisant l'objet d'un document séparé et remis au Client.

## 2. DÉFINITIONS

« Bon de Commande » : Le bon de Commande étant entendu comme constituant le récapitulatif ou l'accusé réception de la Commande contenant son objet et son prix.

« Commande » : ordre par lequel le Client demande le Produit dans un délai déterminé.

« Produit » : tout matériel ou Produit notamment en vente sur les sites Aldes en ligne.

« Proposition » : offre personnalisée à la demande d'un Client.

« Tarifs » : barème des prix unitaires détaillés outre les rabais, ristournes et remises pouvant être différenciés selon le canal de distribution.

## 3. DOCUMENTS

Les documents contractuels sont énoncés par ordre de priorité décroissant :

- le cas échéant, toutes conditions particulières applicables ;
- les présentes CGV, le Bon de commande.

En cas de contradiction entre des documents de nature différente ou de rang différent, il est expressément convenu entre les parties que les dispositions contenues dans le document de rang supérieur prévaudront pour les obligations se trouvant en conflit d'interprétation. En cas de contradiction entre les termes des documents de même ordre, les derniers documents en date prévaudront sur les autres.

Nonobstant les règles d'interprétation des contrats définies dans le Code civil, il sera fait application de critères de rang selon les principes suivants :

- obligation par obligation ;
- ou, à défaut, alinéa par alinéa ;
- ou, à défaut, article par article.

Les documents échangés en phase précontractuelle entre les parties tels que courriers électroniques, courriers, publicités ou télécopies n'entrent pas dans le cadre contractuel à défaut d'être visés expressément.

## 4. INFORMATIONS - PRODUITS - PROJETS

Les renseignements portés sur les catalogues, prospectus, Tarifs, schémas, sites Internet, etc., sont donnés à titre indicatif par ALDES, qui se réserve le droit d'apporter, à tout moment et sans préavis, toutes modifications.

La responsabilité d'ALDES est limitée aux caractéristiques des Produits. Le Client, en tant que professionnel, demeure responsable du choix du Produit et de sa mise en œuvre en fonction des caractéristiques de l'installation.

Les éventuels schémas théoriques, calculs de dimensionnement, etc., qui seraient établis par ALDES, ou résultent des logiciels d'aide aux calculs mis à disposition pour établir des projets et des offres de prix, ne peuvent être considérés comme un projet de l'installation réalisée et devront, le cas échéant, être validés par tout organisme compétent ou bureau d'études techniques à l'initiative du Client par contrat distinct.

L'installation des systèmes d'ALDES doit être réalisée par des installateurs organisés et reconnus sur le marché, disposant du personnel qualifié et possédant les agréments nécessaires le cas échéant.

ALDES, dans le cadre de son devoir de conseil, tient à la disposition du Client les informations nécessaires à l'utilisation de ses Produits sans garantir l'adéquation au besoin du client.

## 5. PRIX

Les Produits sont fournis au Tarif prévu et, le cas échéant, dans la Proposition commerciale adressée par ALDES au Client ou dans les conditions particulières convenues entre eux.

Toute livraison comportant un délai de mise à disposition inférieur à deux (2) mois hors frais de port est facturée au prix de base convenu à la Commande. Si ce délai est supérieur, le prix sera corrigé en vertu des dispositions légales en vigueur et indexé selon la formule de révision de prix figurant à la Proposition.

Hormis dans le cadre de la vente e-commerce, toute Commande d'un montant inférieur à 150 Euros nets HT, il sera facturé 15 Euros H.T. pour frais de gestion.

En cas de facture impayée, pour quelque raison que ce soit, les frais de recouvrement seront dus par le Client à ALDES.

Le barème des prix unitaires du Tarif ALDES n'est pas applicable en cas :

- De conditionnement spécifique du Produit ;
- De Commande spécifique nécessitant une ou plusieurs modifications et/ou assemblages des Produits.

Les prix s'entendent en Euros hors taxes, nets de tout escompte et contributions ou frais, notamment liés à la prévention et à la gestion des déchets électriques et électroniques ménagers. Les coûts de recyclage des déchets électriques et électroniques de catégorie professionnelle sont intégrés dans le prix de vente (DEEE – voir aussi article 10 des présentes C.G.V.). L'envoi de Tarifs ne constitue pas une offre ferme, les prix pouvant être modifiés sans préavis. La validité d'une offre (contenu et prix) est limitée à un (1) mois à compter de sa date d'émission.

Les tarifs et barèmes de port figurant dans le Tarif ALDES en cours de validité ne constituent pas une offre ferme et peuvent être modifiés sans préavis, notamment en cas de changement de conditions économiques telles que variation du cours des matières premières, des carburants, des droits et taxes, variations inhabituelles des taux de change, effondrement du marché, pénurie de matières, évolution des législations, etc.

Les prix seront également révisés en cas de nouvelles taxes, contributions ou frais générés par une évolution de la législation visant notamment la mise en conformité des Produits ALDES ou la prévention et la gestion des déchets des équipements électriques et électroniques ainsi que leur élimination, leur traitement et leur valorisation, sans que cette liste soit limitative.

## 6. RABAIS, REMISES, RISTOURNES

Les éventuelles rabais, remises et ristournes sont compris dans le Tarif applicable au Client.

À tout moment, Aldes pourra réviser ses Tarifs sous réserve d'en informer ses Clients deux (2) mois avant toute modification des Tarifs.

## 7. LIVRAISONS - TRANSFERT DES RISQUES

Indépendamment de toute livraison à l'exportation ou non, il est fait référence aux Incoterms dans leur dernière version en vigueur.

### 7.1. Délais de livraison

Les délais de livraison sont fournis à titre indicatif et approximatif.

Pour toutes les Commandes e-commerce, les délais de livraisons dépendent de la Commande indiquée sur le site internet Aldes.

Un service de Click and Collect pourra être mis en place selon les modalités indiquées sur le site Aldes.fr.

Le Client peut choisir son mode de livraison selon les suivantes :

- délai de livraison entre vingt-quatre et quarante-huit heures (24h/48h) au Client pour toutes Commandes passées avant 12h00 sans pénalité associées ;
- le délai de livraison 24h/48 h prévaut pour tout Produit en stock et commandé avant 12h00.

De convention expresse même pour des transports en France, il est fait application des Incoterms dans leur dernière version en vigueur.

Ils s'entendent « rendu » (CPT lieu de livraison), sauf pour les Commandes destinées à l'exportation ou les Commandes mises à disposition dans un de nos magasins, dont le délai indicatif sur les accusés de réception de Commande d'ALDES correspond à la mise à disposition sur ses quais (EXW).

Les délais de livraison courent à partir de la plus tardive des dates suivantes : celle de l'accusé de réception de Commande ou celle de réception par ALDES de l'acompte ou des fournitures que le Client s'était engagé à lui remettre.

Un éventuel dépassement des délais de livraison indiqués ne peut entraîner ni annulation de la Commande, ni demande de révision de prix ou d'indemnisation, ni pénalités de retard.

Dans le cas où ALDES devrait verser des pénalités de retard au Client, ces dernières prendront la forme d'un avoir sur une prochaine Commande des Produits par le Client.

ALDES est libérée de plein droit de tout engagement relatif aux délais de livraison si les conditions de paiement n'ont pas été observées par le Client ou en présence de circonstances indépendantes de sa volonté, d'un cas de force majeure ou d'événements définis à l'article Force majeure.

ALDES tiendra le Client informé des cas ou événements précités.

## 7.2. Modalités de livraison - transfert des risques

La livraison entraîne le transfert au Client des risques afférents à la marchandise ainsi que la facturation de la vente par ALDES.

La tarification des expéditions détaillée, hors Commande e-commerce, est accessible sur le site :

<https://www.aldes.fr/conditions-de-livraison>

Si une demande de livraison partielle, hors Commande e-commerce, d'un Client, sur une Commande remplissant les conditions du franco, est inférieure au franco, ALDES facturera des frais de port afférent à cette livraison. Le franco se calcule sur le montant HT de la livraison.

Les montants de port sont valables pour la France Métropolitaine (Corse, DOM TOM et étranger exclus), excepté pour les conduits et accessoires de diamètre supérieure à 315 mm ou de longueur supérieure à 3 mètres, ainsi que pour les Produits relevant des gammes Pompes à chaleur, Eau chaude sanitaire, Centrales double flux, pour lesquels les frais de port seront facturés à leur valeur réelle.

Pour les livraisons avec conditions particulières (engin de levage, hayon, express, liste non exhaustive), les frais réels afférents seront également facturés, selon le devis disponible auprès du vendeur.

La livraison est effectuée soit par la remise directe au Client, soit par simple avis de mise à disposition. Les ventes dans les comptoirs ALDES se font en mode EXW donc par enlèvement au comptoir.

Le Produit livré n'est pas repris.

## 7.3. Stockage et manutention

Si l'expédition est retardée par une cause quelconque, indépendante d'ALDES, et qu'ALDES y consent, le stockage (interne ou externe) sera à la charge intégrale du Client.

## 8. TRANSPORT DES MARCHANDISES LIVRÉES

Il appartient au Client de vérifier les livraisons (quantité et qualité) à l'arrivée, avant d'en donner décharge au transporteur. L'acceptation sans réserve des biens livrés prive le Client de tous recours ultérieurs.

Dans le cas d'avarie d'une nature quelconque survenant au cours du transport, le Client doit exercer tout recours contre le transporteur dans les délais et les formes d'usage, c'est-à-dire inscrire des réserves détaillées et motivées sur la lettre de voiture/CMR du transporteur, et les confirmer au transporteur par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de trois (3) jours à compter de la livraison (en y joignant un maximum d'éléments : photos, constats, ...).

En dernier lieu, il revient au Client d'informer son contact ALDES en lui joignant la copie de la lettre recommandée.

En dessous d'un certain montant de Commande, tel que prévu dans la grille tarifaire, le prix du transport se calcule selon la grille tarifaire France express consultable ici : <https://www.tarif-coils.com/transporteur/comparateur-tarifs-france-express.html>

## 9. EMBALLAGES

Les emballages sont toujours dus par le Client et ne sont pas repris par ALDES. En l'absence d'indication spéciale, l'emballage est préparé par ALDES au mieux des intérêts du Client.

## 10. TRAITEMENT DES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES, D'EMBALLAGES MÉNAGERS ET DE PAPIERS GRAPHIQUES - IDENTIFIANT UNIQUE

Conformément aux articles R. 543-179 à R. 543-206 du Code de l'environnement, ALDES contribue à la collecte sélective des déchets. ALDES est enregistrée au Registre National des Producteurs pour les catégories d'équipements électriques et électroniques (EEE), emballages ménagers, papiers graphiques et produits et matériaux de la construction et du bâtiment (PMCB). Les Produits ALDES portent un marquage précisant leur identité.

ALDES fournit et contribue à la collecte, à l'enlèvement et au traitement des déchets de ces catégories par l'intermédiaire d'un éco-organisme agréé. Ces Produits sont soumis à un coût d'élimination du déchet (« écocontribution »). Ce coût, pour les Produits EEE de catégorie « ménager », est mentionné sur les factures émises par ALDES. Le Client a la charge de le répercuter, sans aucune modification, jusqu'au Client final.

Les identifiants uniques suivants, en application de l'article L.541-10-13 du Code de l'Environnement ont été attribués par l'ADEME à la société ALDES :

FR008006\_05EWFV attestant de l'enregistrement au registre des producteurs de la filière des déchets d'équipements électriques et électroniques

FR214197\_01ICCO attestant de l'enregistrement au registre des producteurs de la filière des déchets d'emballages ménagers

FR214197\_03MHIV attestant de l'enregistrement au registre des producteurs de la filière des déchets de papiers graphiques

FR214197\_04TCLG attestant de l'enregistrement au registre des producteurs de la filière des déchets de produits et matériaux de la construction et du bâtiment

Ces identifiants attestent de la conformité de la société ALDES au regard de son obligation d'enregistrement au registre des producteurs et de la réalisation de ses déclarations de mises sur le marché auprès des éco-organismes ECOYSTEM, CITEO et VALOBAT.

## 11. PAIEMENT - PÉNALITÉS DE RETARD - CLAUSE PÉNALE

Conformément à l'article L. 441-10 du Code de commerce, aux articles 1231 et suivants du Code civil dont le 1231-5, et sous réserve des éventuels accords interprofessionnels applicables :

- Le paiement à lieu par virement ou LCR magnétique exclusivement à l'exclusion de tout autre mode de paiement sauf conditions particulières.
- Les factures sont payables comptant à réception de facture.

Toute clause ou demande tendant à fixer ou obtenir un délai de paiement, devra faire l'objet d'un accord entre ALDES et son Client.

Aucun escompte n'est accordé pour paiement comptant ou dans un délai inférieur à celui indiqué sur la facture. Les paiements sont adressés au siège d'ALDES. Les acomptes sont payables au comptant.

Sauf accord écrit et préalable de ALDES, la compensation est interdite.

ALDES se réserve la possibilité d'émettre les factures par voie électronique.

Dans l'hypothèse d'un abonnement la première facturation interviendra à la date de Commande. La facturation sera à terme à échoir et sera effectuée sur la base de périodes calendaires civiles et non de périodes anniversaires. Le cas échéant, la première et/ou la dernière facturation seront émises au prorata. La durée est indiquée sur le Bon de commande.

En cas de dérogation aux dispositions des articles relatifs au paiement du prix, le paiement s'entend de l'encaissement par ALDES de l'intégralité du montant de la facture, et non de la simple remise d'un titre important obligation de payer. Tout retard donnera lieu à l'application de pénalités à un taux égal à celui appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente, majoré de dix (10) points de pourcentage.

Pour les ventes réalisées dans les comptoirs ALDES à des Clients n'étant pas en compte chez ALDES, le paiement se fait au comptant avant l'enlèvement de la marchandise.

Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire.

Tout professionnel soumis à l'article L.441-10 du Code de commerce en situation de retard de paiement devient de plein droit débiteur, à l'égard d'ALDES, outre des pénalités de retard, déjà prévues par la loi, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros par facture impayée. En cas de carence du Client, les sommes mises en recouvrement par voie contentieuse seront majorées de 15 %, indépendamment des pénalités de retard précitées et des frais de recouvrement engagés.

Le Client ne peut subordonner le paiement à la fourniture de factures répondant à ses exigences non prévues par la législation en vigueur, ou de tout autre document non obligatoire.

Les dates de paiement convenues ne peuvent être retardées sous quelque prétexte que ce soit, y compris en cas de litige. Les réclamations ne dispensent pas le Client de régler les factures à leur échéance, et aucune retenue ne peut être effectuée sur le montant des factures d'ALDES.

En cas de vente, de cession, de remise en nantissement ou d'apport en société de son fonds de commerce ou de son Produit par le Client, comme dans le cas où l'un des paiements ou l'acceptation d'une LCR n'est pas effectué à l'échéance, les sommes

dues deviennent immédiatement exigibles, quelles que soient les conditions convenues antérieurement.

Tout changement important dans la situation financière ou économique du Client, même après exécution partielle des Commandes, peut entraîner la révision des conditions de paiement de ces dernières, ainsi que la révision de la ligne de crédit accordé par ALDES au Client.

En cas de non-paiement à l'échéance, ALDES pourra suspendre l'expédition des autres marchandises commandées par le Client sans préjudice de dommages et intérêts éventuels.

N'étant pas loueur d'ouvrage ni entrepreneur, mais fabricant, ALDES n'est pas assujettie aux dispositions visées à l'article 1799-1 du Code civil, et n'accepte donc aucune retenue de garantie, cautionnée ou non, sur le montant des Produits facturés.

## 12. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

ALDES conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral et effectif du prix en principal et accessoires.

En conséquence, le défaut de paiement comptant ou à échéance convenue pourra entraîner la revendication de ces biens par ALDES. Cette revendication en réserve de propriété visera soit la restitution des marchandises impayées soit la revendication du prix des marchandises. Dans ce dernier cas le Client s'engage à transmettre à ALDES un état des marchandises non payées à ALDES pour lesquelles il n'a reçu aucun paiement de ses Clients. Il s'engage également à fournir à ALDES les coordonnées des Clients concernés.

Sauf accord préalable de ALDES, la livraison est réputée effectuée dans les usines, dépôts ou plateformes logistiques de ALDES et les risques relatifs à la chose vendue passent à la charge du Client dès la mise à disposition, l'expédition ou l'enlèvement des Produits même en cas de vente stipulée franco ou avec réserve de propriété. Le Client assume, à compter de la livraison, les risques de perte ou de détérioration des biens, ainsi que la responsabilité des dommages qu'il pourrait occasionner.

ALDES se réserve le droit d'interdire toute modification du bien suite à l'ouverture de toute procédure collective à l'encontre du Client.

Le Client devra informer ALDES de toute menace, action, saisie, réquisition, confiscation, ou toute autre mesure pouvant mettre en cause son droit de propriété sur les Produits.

L'insobvention de ces dispositions par le Client engage sa responsabilité et autoriserait ALDES à provoquer la réduction de la vente par simple avis adressé par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, à reprendre les Produits encore en stock et à refuser de continuer à livrer le Client.

Les Produits encore en possession du Client seront présumés ceux encore impayés, et ALDES pourra les reprendre à titre de règlement de tous montants demeurés impayés.

Les paiements partiels intervenus serviront à couvrir les dommages nés de l'inexécution du contrat et, en premier lieu, les dommages nés de la disparition, de la vente, de la dégradation, ou de l'obsolescence des Produits. Seront ensuite imputés les frais de démontage, transport, stockage, entraînés par la non-exécution par le Client de ses engagements au titre de la vente.

## 13. RÉSOLUTION- RÉSILIATION

En cas d'inexécution par le Client de l'une quelconque de ses obligations, non réparé dans un délai de huit (8) jours à compter de l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception notifiant le manquement en cause, ALDES se réserve la possibilité de résoudre ou résilier la vente de plein de droit sans préjudice de tous dommages et intérêts auxquels elle pourrait prétendre en vertu des présentes, ou d'en poursuivre l'exécution.

Les parties conviennent, que toute rupture du contrat qui pourrait avoir pour conséquence le remboursement de sommes versées, est exclue. Les sommes encaissées par ALDES en vertu des présentes ne seront pas restituées à aucun titre que ce soit, tout paiement est définitif.

## 14. CONTRÔLE ET ESSAIS

Pour toute marchandise soumise à une inspection ou à une recette en usine, celle-ci devra se faire avant expédition.

Le Client qui demande une recette en usine doit indiquer à ALDES la nature des essais exigés. Les frais d'agents réceptionnaires et le coût des certificats de contrôle seront à la charge du Client.

En cas d'absence des agents réceptionnaires au jour convenu pour les essais, la marchandise sera considérée comme définitivement réceptionnée dès son chargement à l'usine.

Dans le cas où, après livraison, les caractéristiques ou performances du Produit seraient contestées et nécessiteraient des mesures par ALDES, le Client supportera entièrement les frais engagés par ALDES.

## 15. OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client s'engage à :

- utiliser les Produits conformément aux présentes ;
- collaborer avec ALDES ;
- contrôler les Produits livrés par ALDES avant toute mise en œuvre ;
- s'engager à être assurer contre tous les risques afférents au transport, à la perte, au vol ou à la destruction partielle ou totale des biens, et de pouvoir en justifier sur demande de ALDES.

## 16. RÉCLAMATIONS – ANNULATIONS DE COMMANDES – REPRISE DE MATÉRIEL

### 16.1. Réclamations

Conformément à l'article Réclamation des présentes, les réclamations concernant le transport doivent être faites par le Client suivant les règles d'usage et figurant auprès du transporteur, avec un double envoyé à ALDES.

Les réclamations concernant les quantités ou poids ne sont recevables que si elles sont formulées par écrit, dans les trois (3) jours de l'arrivée de la marchandise à destination et avant toute transformation ou installation.

Les réclamations concernant la qualité ne sont recevables que si elles sont formulées par écrit, dans les trois (3) jours de l'arrivée de la marchandise à destination.

En cas de réclamation reconnue justifiée par ALDES, sa responsabilité est limitée au remplacement de la pièce reconnue défectueuse ou à sa réparation, sans qu'il puisse être demandé aucune indemnité à quelque titre que ce soit.

La marchandise faisant l'objet d'un remplacement devra être retournée en totalité à l'usine ALDES.

Tout échange ou retour doivent être effectués par les transporteurs habituels d'ALDES. Toute dérogation sera à la charge du Client.

### 16.2. Annulation de Commande

Toute annulation de Commande par le Client engage sa responsabilité. Le Client ne pourra pas annuler de Commandes, sauf accord exprès et préalable d'ALDES, et à condition de prendre au moins livraison du Produit fabriqué et d'indemniser ALDES des débours et gains manqués pour le Produit en cours de fabrication.

### 16.3. Reprise de Produit

Aucune reprise de Produit n'est acceptée.

### 16.4. Retour service après-vente (SAV)

Les retours de Produit effectués au titre du SAV ne seront acceptés que s'ils font l'objet d'un accord écrit et préalable d'ALDES, matérialisé par une fiche d'incident visée par le SAV ALDES, qui devra impérativement être collée sur le colis contenant le Produit retourné. Tout retour SAV arrivant à l'usine ALDES sans fiche d'incident sera refusé et renvoyé à l'expéditeur à ses frais. Les conditions de reprise des pièces détachées sont soumises à un accord préalable du service SAV d'ALDES.

## 17. SUSPENSION

En cas de non-respect de ses obligations par le Client, ALDES se réserve le droit de suspendre de plein droit et sans préavis la fourniture des Produits. Cette suspension permet à ALDES de vérifier le respect par le Client des termes des présentes.

La livraison sera suspendue pendant le temps nécessaire à la réalisation de ces vérifications sans ouvrir droit à aucune réparation ou indemnité pour le Client à quelque titre que ce soit.

## 18. RESPONSABILITÉ

Toute obligation de ALDES en vertu des présentes est une obligation de moyens, non de résultat, nonobstant toute disposition contraire.

Le Client renonce à quelque titre que ce soit, à l'exercice de tout recours contre ALDES pour les dommages indirects, matériels ou immatériels, tels que, sans que cette énumération soit limitative, les pertes d'exploitation, d'image, de chiffre d'affaire, de production, de profit, de données, de jouissance, résultant de ou liés à la livraison, au fonctionnement et à l'usage des Produits, à l'impossibilité pour le Client de les utiliser, quel que soit l'identité de la personne qui invoque ou qui a subi ledit dommage.

En tout état de cause, la responsabilité de ALDES au titre d'une Commande ne saurait être engagée que sur une faute prouvée et est limitée, toute cause confondue, aux sommes encaissées par ALDES auprès du Client pour ladite Commande sur les douze (12) derniers mois précédents le dommage.

La responsabilité d'ALDES est strictement limitée aux seules obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente.

Par ailleurs, la prise en garantie d'un Produit ou d'un composant n'entraîne aucune reconnaissance de responsabilité d'ALDES. Il est rappelé que dans l'hypothèse d'un sinistre, le Produit concerné doit être conservé chez le sinistré pour expertise contradictoire. Il reviendra au Client d'assumer les conséquences de la reprise sous garantie d'un Produit, dans l'hypothèse où ALDES n'aurait pas été préalablement informé de l'éventuelle mise en cause de ce Produit dans un sinistre.

## 19. GARANTIE

### 19.1 Périmètre de la garantie

La garantie d'ALDES est limitée à la prise en charge des composants de Produits reconnus défectueux par les services d'ALDES, à l'exclusion de tous frais de main d'œuvre, de déplacement

Pour tout Produit retourné sous garantie dans les ateliers d'ALDES, ALDES procédera à sa réparation par remplacement des composants défectueux ou, suivant sa seule initiative, à un échange complet du Produit retourné.

Dans le cas où la réparation doit avoir lieu sur l'aire d'installation, ALDES prendra à sa charge les frais de pièce et en aucun cas les frais de main d'œuvre et de déplacements liés au remplacement.

Lorsque le Client a pu bénéficier de la mise en œuvre de la garantie, ALDES ne prendra pas à sa charge le paiement de toutes indemnités.

### 19.2 Durée et point de départ de la garantie

L'ensemble des Produits est garanti pendant deux (2) ans pièces à partir de la date de facturation d'ALDES à son Client ou, pour la distribution grand public, à compter de la date du ticket de caisse contre tous défauts de fabrication ou vice de matière, dès lors que le Produit a été installé et entretenu suivant les règles de l'art et conformément aux préconisations d'ALDES. En aucun cas, la date de fin de garantie ne pourra excéder de trente (30) mois la date de fabrication identifiée sur le Produit (sauf conditions particulières).

Les cuves des ballons des systèmes thermodynamiques sont garanties cinq (5) ans pièces, le reste des composants deux (2) ans.

### 19.3 Limites de garantie

Sont exclus de la garantie d'ALDES les incidents dus à l'absence ou détérioration de l'alimentation électrique, à un défaut d'entretien manifeste, à une mise en œuvre non conforme aux préconisations d'installation et d'utilisation d'ALDES ainsi que les installations non respectueuses des normes et réglementations françaises en vigueur.

La garantie ne s'applique pas pour :

- des incidents tenants à des cas fortuits ou de force majeure comme ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français, ainsi que les événements définis à l'article « Force majeure » ;
- les remplacements ou les réparations résultant de l'usure normale de l'équipement ;
- les remplacements ou les réparations résultant de détériorations ou d'accidents provenant de négligence, de transformation ou de défaut d'installation y compris par un professionnel mandaté par ALDES à moins de démontrer la faute commise dans l'installation, d'entretien ou de surveillance ;
- les remplacements ou les réparations résultant d'utilisation anormale, transformation non validée par écrit par ALDES ou non conforme aux prescriptions ou notices d'ALDES
- le cas où le Client n'est pas à jour de ses règlements pour le Produit défectueux.
- Le remplacement de pièces ou Produit pendant la période de garantie ne peut avoir pour effet de prolonger la durée initiale de garantie du Produit, aucune garantie sur la garantie, même implicite ne s'applique.

### 19.4 Retour de Produits sous garantie

Les retours des Produits effectués au titre de la garantie ne seront acceptés que s'ils font l'objet d'un accord préalable de la part d'ALDES, matérialisé par l'émission d'un bon de retour après-vente spécifique. Le Produit retourné devra impérativement être accompagné de ce bon de retour renseigné et clairement visible sur le colis.

Tout retour dans le cadre de la garantie arrivant chez ALDES sans fiche d'incident dûment remplie sera systématiquement refusé et renvoyé à l'expéditeur sans traitement.

L'organisation et le coût de transport retour vers ALDES des pièces ou du Produit défectueux sont à la charge du Client.

### 19.5 Pièces détachées

La fourniture des pièces détachées indispensables à l'utilisation des Produits d'ALDES est assurée pendant une durée de cinq (5) ans à compter de la date de fabrication de ces derniers.

La fourniture des pièces détachées indispensables à l'utilisation des Produits NF PAC d'ALDES est assurée pendant une durée de dix (10) ans à compter de la date de facturation de ces derniers.

Les pièces détachées proposées par ALDES sont garanties un (1) an à compter de leur date de facturation, sous réserve d'une installation conforme aux normes en vigueur et une utilisation respectant les préconisations d'ALDES.

Pour faire valoir la garantie, les pièces doivent être retournées suivant la procédure après-vente.

### 19.6 Prestation de Service

ALDES peut réaliser des prestations de Service sur les Produits commercialisés, telles que des mises en service, de l'assistance, de l'expertise, de l'entretien ou du dépannage. Ces interventions font alors l'objet des conditions générales de ventes services (professionnels) avec l'Acheteur. ALDES intervient systématiquement en présence du professionnel en charge de l'installation ou de la maintenance. ALDES intervient systématiquement en présence d'un professionnel en charge de l'installation ou de la maintenance, il ne saurait être assimilé ou reconnu comme maître d'œuvre à quelque titre que ce soit. Il est rappelé qu'ALDES ne procède en rien à la préconisation, au dimensionnement ou à l'installation des équipements. Sa responsabilité ne saurait être engagée pour le non-respect des règles de l'art et normes en vigueur par l'acheteur ou le professionnel en charge de l'installation.

Tout déplacement sur chantier réalisé vainement (installation non finalisée, accès impossible ou non sécurisé, absence du Client, ...) pour une cause non imputable à ALDES donnera lieu à une facturation spécifique suivant tarification en vigueur.

## 20. DONNÉES CLIENTS

Les dispositions relatives à la protection des données personnelles sont décrites dans l'Annexe « Politique de protection des données à caractère personnel ». Par données personnelles il faut entendre les données à caractère personnel que le Client traite dans le cadre de l'exécution du contrat, au sens du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE et la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 (dit « RGPD »).

L'annexe applicable est celle indiquée sur le site ALDES (<https://www.aldes.fr/protection-des-donnees-personnelles>) telle que susceptible d'être modifiée par ALDES. Pendant la durée du contrat, ALDES pourra utiliser les données clients et informations obtenues conformément aux lois et réglementations applicables. Par données clients il faut entendre les informations (dont les données personnelles) dont le Client est propriétaire et/ou responsable qu'il saisit, renseigne, transmet, collecte, conserve et/ou traite dans le cadre de l'exécution du contrat.

## 21. FORCE MAJEURE

Dans un premier temps, les cas de force majeure et événement définis comme tel ci-dessous suspendront l'exécution du contrat. Si l'empêchement est définitif, le contrat est résolu de plein droit et les Parties sont libérées de leurs obligations dans les conditions prévues aux articles 1351 et 1351-1 du Code civil.

Si les cas de force majeure ont une durée d'existence supérieure à deux (2) mois, le contrat sera résilié automatiquement, sauf accord contraire des parties.

De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français, ainsi que les événements suivants :

guerre, émeute, incendie, grèves internes ou externes, lock out, occupation des locaux de ALDES, intempéries, tremblement de terre, inondation, dégât des eaux, restrictions légales ou gouvernementales, modifications légales ou réglementaires des formes de commercialisation, les accidents de toutes natures, épidémie, pandémie, maladie touchant plus de 10% du personnel d'ALDES dans une période de deux mois consécutifs, l'absence de fourniture d'énergie, l'arrêt partiel ou total du réseau Internet et, de manière plus générale, des réseaux de télécommunications privés ou publics, les blocage de routes et les impossibilités d'approvisionnement en fournitures et tout autre cas indépendant de la volonté expresse des parties empêchant l'exécution normale des présentes.

## 22. IMPRÉVISION

De convention expresse les parties écartent l'application de l'article 1195 du Code civil.

## 23. ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ

Le Client déclare, en son nom et pour le compte de toute société liée au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce ou de toute personne ou entité agissant pour son compte :

- Appliquer et respecter les réglementations dans les pays où il est présent ou exerce une activité commerciale, en matière d'éthique, de lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent, et notamment les dispositions françaises (Loi Sapin II) ;
- Ne figurer sur aucune liste de sanctions des Nations Unies, de l'Union Européenne et Françaises ;
- N'exercer aucune activité directement ou indirectement dans des pays sous embargo.

Le Client s'engage à communiquer sans délai à ALDES tout manquement aux dispositions ci-avant.

Dans le cadre du contrat, le Client s'engage à respecter strictement les lois et règlements en matière d'exportation applicables.

## 24. RÉGLEMENTATION & AUTORISATION

Conformément à la réglementation en vigueur le Client a l'obligation d'obtenir toute autorisation et/ou habilitation ou certification en vigueur et de pouvoir fournir, si nécessaire, toute preuve à Aldes sur demande expresse de cette dernière.

## 25. LOI APPLICABLE – ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Toutes les opérations visées par les présentes C.G.V. sont soumises au droit français. ALDES et son Client s'engagent à tenter de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir entre eux en cas de difficultés nées à l'occasion des présentes C.G.V.

**LES PRESENTES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION SONT SOUMISES AU DROIT FRANÇAIS EXCLUSIVEMENT. TOUT LITIGE RELATIF A LEUR INTERPRETATION OU A LEUR EXECUTION SERA SOUMIS AUX TRIBUNAUX DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE LYON, SAUF DISPOSITION LEGALE IMPERATIVE CONTRAIRE.**

# Conditions générales de vente Aldes France 2025

Applicables au 1<sup>er</sup> avril 2025

Retrouvez les conditions générales de vente des SERVICES Aldes pour la France métropolitaine.

ALDES FRANCE, société par actions simplifiée au capital 23 688 019 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon, sous le numéro 907 819 528, dont le siège social est situé au 20 BD René Joliot Curie 69200 Vénissieux ; téléphone : 04 78 77 15 15 ; numéro individuel d'identification à la TVA intracommunautaire FR2017819528. L'objet des présentes Conditions Générales de Vente « Services » (ci-après « CGV Services ») est de fixer, dans le respect des dispositions de l'article L. 441-1 du Code de commerce, les obligations respectives d'ALDES FRANCE (ci-après « ALDES ») et de ses Clients dans le cadre de leurs relations contractuelles relatives à la vente de Services par ALDES.

## 1. APPLICATION

### 1.1. Les présentes CGV Services constituent le socle unique de la relation commerciale entre les parties.

1.2. Toute Commande, passée par Bon de Commande, contrat de sous-traitance, ou commande en ligne qui, pour cette dernière, implique la création d'un compte en ligne, transmise au Prestataire implique l'adhésion pleine et entière et l'application sans réserve par le Client, qui reconnaît en avoir pleinement connaissance, des CGV Services, qui prévalent sur tout autre document, et notamment sur toutes les conditions générales d'achat du Client, mais sans préjudice de toute disposition contractuelle contraire contenue dans la Commande et explicitement agréée par le Prestataire. Les CGV Services applicables sont celles indiquées sur le catalogue tarif du Prestataire en vigueur au jour de la Commande, disponible sur simple demande.

1.3. Les CGV Services sont opposables au Client dès son acceptation lors de sa Commande et/ou par simple signature du Bon de Commande pour toute vente par correspondance.

1.4. Les CGV Services annulent et remplacent les CGV Services précédemment communiquées.

1.5. Les CGV Services sont opposables pendant toute la durée d'utilisation du Service et jusqu'à ce que de nouvelles conditions générales de vente remplacent les présentes.

1.6. Les CGV Services applicables sont celles indiquées sur la page web <https://www.aldes.fr/conditions-generales-de-vente> au jour de la Commande.

1.7. Les présentes ont pour vocation à s'appliquer à toutes Commandes de Services proposés par Aldes.

1.8. Elles ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles ALDES (« Prestataire ») fournit aux clients professionnels (« Clients » ou « Client ») qui lui en font la demande - via le site internet du Prestataire ou par contact direct ou via commande ou contrat ou par accès sur toute plateforme de contractualisation du Prestataire et/ou du Client - le ou les services suivants :

- le « fourni-posé » ; et/ou
- la pose de pompe à chaleur air/air ; et/ou
- la mise en service ; et/ou
- la maintenance des produits ; et/ou
- les études d'implantation ; et/ou
- tous autres services convenus avec le Client et résultant de la Commande.

Par le service « fourni-posé », il y a lieu d'entendre une prestation de service par laquelle le Prestataire s'engage auprès d'un Client donneur d'ordre de type promoteur ou constructeur de maison individuelle, à fournir les Produits (tels que définis ci-après) et à les installer au sein du bâti ou de l'ouvrage ; dans ce cas, le Prestataire intervient comme sous-traitant de son donneur d'ordre au profit d'un client final ; le Client du Prestataire demeurant le donneur d'ordre.

(« les Services »).

Les Services sont afférents aux produits commercialisés par ALDES (« les Produits »).

Sauf condition particulière résultant des présentes CGV Services, la vente des Produits, y compris en « fourni-posé », est régie par les conditions générales de vente « Produits » (« CGV Produits ») faisant l'objet d'un document séparé et remis au Client.

1.9. Les CGV Services s'appliquent à tous les Services rendus par le Prestataire auprès des Clients, quelles que soient les clauses pouvant figurer sur les documents du Client, mais sans préjudice de toute disposition contractuelle contraire contenue dans la Commande et explicitement agréée par le Prestataire (en ce compris tout contrat formant Commande).

1.10. Conformément à la réglementation en vigueur, ces CGV Services sont communiquées à tout Client qui en fait la demande, pour lui permettre de passer Commande de Services auprès du Prestataire. Elles sont également communiquées à tout Client préalablement à la conclusion d'une convention unique visée aux articles L. 441-3 et suivants du Code de Commerce, dans les délais légaux.

1.11. Toute Commande de Services implique, de la part du Client, l'acceptation des présentes CGV Services et des conditions générales d'utilisation du site internet du Prestataire pour les Commandes électroniques.

1.12. Le Prestataire est en droit d'y apporter toutes modifications qui lui paraîtront utiles.

1.13. Conformément à la réglementation en vigueur, le Prestataire se réserve le droit de déroger à certaines clauses des CGV Services, en fonction des négociations menées avec le Client, par l'établissement de conditions de vente particulières. Seules ces conditions particulières de vente convenues par écrit entre le Prestataire et le Client peuvent déroger aux CGV Services, outre le cas échéant toute disposition contractuelle contraire contenue dans la Commande et explicitement agréée par le Prestataire (en ce compris tout contrat formant Commande). Toutes les dispositions des CGV Services non expressément modifiées ou abrogées par ces conditions particulières de vente ou par toute disposition contractuelle contraire contenue dans la Commande et explicitement agréée par le Prestataire (en ce compris tout contrat formant Commande) conservent leur plein et entier effet.

1.14. Le Prestataire n'est lié par les engagements pouvant être pris par ses préposés que sous réserve de confirmation écrite par ses soins, le cas échéant après signature de tout contrat de sous-traitance avec tout Client donneur d'ordre en cas de prestation « fourni-posé ». Aucune Commande n'est considérée comme parfaite et définitive tant qu'elle n'est pas acceptée expressément par un document en accusant réception et mentionnant un numéro d'enregistrement, sauf dans le cas où un contrat écrit a été signé entre le Prestataire et le Client, auquel cas la signature dudit contrat écrit vaut Commande.

1.15. Les Clients du Prestataire étant des professionnels, le droit de la consommation ne s'applique pas. Pour le cas où l'exécution des Services conduirait à une relation contractuelle directe entre le Prestataire et un client final consommateur, cette relation contractuelle directe avec un consommateur sera alors régie par les conditions générales de services aux particuliers et, à défaut de telles conditions générales de services aux particuliers, par les présentes CGV Services qui s'appliqueront mutatis mutandis mais sans préjudice de l'application de toutes dispositions d'ordre public contraire au titre du droit de la consommation.

1.16. Le Prestataire peut, en outre, être amené à établir des conditions générales de vente catégorielles, dérogatoires aux présentes CGV Services, en fonction du type de Clients considéré, déterminé à partir de critères objectifs. Dans ce cas, les conditions générales de vente catégorielles s'appliquent à tous les Clients répondant à ces critères.

## 2. DÉFINITIONS

« Bon de Commande » : Le bon de Commande étant entendu comme constituant le récapitulatif ou l'accusé de réception de la Commande contenant son objet et son prix.

« Commande » : ordre par lequel le Client demande le Service dans un délai déterminé, cet ordre pouvant résulter d'un contact direct, d'une commande ou contrat y compris par accord via toute plateforme de contractualisation du Prestataire et/ou du Client.

« Tarifs » : barème des prix unitaires détaillés outre les rabais, ristournes et remises pouvant être différenciés selon le canal de distribution.

## 3. DOCUMENTS

3.1. Les documents contractuels sont énoncés par ordre de priorité décroissant :

- le cas échéant, toutes conditions particulières applicables ;
- les présentes CGV Services et les termes et conditions de la Commande ;
- s'il y a lieu, le devis du Prestataire ;
- s'il y a lieu, le Bon de Commande.

3.2. En cas de contradiction entre des documents de nature différente ou de rang différent, il est expressément convenu entre les parties que les dispositions contenues dans le document de rang supérieur prévaudront pour les obligations se trouvant en conflit d'interprétation. En cas de contradiction entre les termes des documents de même ordre, les derniers documents en date prévaudront sur les autres.

3.3. Nonobstant les règles d'interprétation des contrats définies dans le Code civil, il sera fait application de critères de rang selon les principes suivants :

- obligation par obligation ;
- ou, à défaut, alinéa par alinéa,
- ou, à défaut, article par article.

3.4. Les documents échangés en phase précontractuelle entre les parties tels que courriers électroniques, courriers, publicités ou autres n'entrent pas dans le cadre contractuel à défaut d'être visés expressément.

## 4. INFORMATIONS - SERVICES - PROJET

4.1. Les renseignements portés sur les catalogues, prospectus, Tarifs, schémas, sites Internet, etc., sont donnés à titre indicatif par le Prestataire, qui se réserve le droit d'apporter, à tout moment et sans préavis, toutes modifications.

4.2. La responsabilité du Prestataire est limitée à la fourniture des Services. Le Client, en tant que professionnel, demeure responsable du choix du Produit et Service en fonction des caractéristiques de l'installation, sauf en cas de Service « fourni-posé » pour lequel le Prestataire garantit l'adéquation du Service et des Produits aux besoins exprimés du Client.

4.3. Sauf en cas de Service « fourni-posé », les éventuels schémas théoriques, calculs de dimensionnement, etc., qui seraient établis par le Prestataire, ou résultant des logiciels d'aide aux calculs mis à disposition par le Prestataire pour établir des projets et des offres de prix, ne peuvent être considérés comme un projet de l'installation réalisée et devront, le cas échéant, être validés par tout organisme compétent ou bureau d'études techniques à l'initiative et à la charge du Client par contrat distinct.

4.4. En cas de Service « fourni-posé », les schémas théoriques, calculs de dimensionnement, etc., réalisés par le Prestataire ou résultant des logiciels d'aide aux calculs mis à disposition par le Prestataire pour établir des projets et des offres de prix sont garantis par l'assurance du Prestataire.

4.5. L'installation des systèmes d'ALDES doit être réalisée par des installateurs organisés et reconnus sur le marché, disposant de personnel qualifié et possédant les agréments nécessaires le cas échéant.

4.6. Le Prestataire, dans le cadre de son devoir de conseil, tient à la disposition du Client les informations nécessaires à l'utilisation de ses Produits et de ses prestations de Service sans garantir l'adéquation au besoin du Client ou de l'utilisateur final, sauf si le Service rendu correspond à une prestation « fourni-posé » auquel cas le Prestataire garantit l'adéquation au besoin du Client ou de l'utilisateur final.

4.7. Le Prestataire intervient, s'il y a lieu, en présence du professionnel en charge de l'installation ou de la maintenance. Le Prestataire ne saurait être assimilé ou reconnu comme maître d'œuvre à quelque titre que ce soit.

## 5. COMMANDES

5.1. Les ventes de Services ne sont parfaites qu'après acceptation expresse et par écrit de la Commande du Client par le Prestataire,

matérialisée par un accusé de réception émanant du Prestataire ou par la signature d'un contrat écrit entre le Prestataire et le Client ou par voie électronique via la plateforme de commande du Prestataire ou celle du Client.

5.2. En cas de réalisation de Services faite en l'absence de Commande acceptée par le Client et le Prestataire, ceux-ci, dès lors qu'ils ont été réalisés en connaissance du Client, sont facturés par le Prestataire au Client sur la base du tarif en vigueur du Prestataire.

5.3. Pour les Commandes passées exclusivement sur internet, l'enregistrement d'une Commande sur le site du Prestataire est réalisé lorsque le Client accepte les CGV Services en cochant la case prévue à cet effet et valide sa Commande. Le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa Commande, son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation. Cette validation implique l'acceptation de l'intégralité des CGV Services et constitue une preuve du contrat de vente.

5.4. Pour les Commandes passées exclusivement sur internet, l'enregistrement d'une Commande sur le site du Client est réalisé lorsque le Client accepte les CGV Services remises par le Prestataire sur la plateforme du Client et valide la Commande. La validation du Client implique l'acceptation de l'intégralité des CGV Services et constitue une preuve du contrat de vente.

5.5. Les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire ou celles du Client en cas de Commande via la plateforme du Client constituent la preuve de la Commande entre le Client et le Prestataire.

5.6. Les éventuelles modifications de la Commande demandées par le Client ne seront prises en compte, dans la limite des possibilités du Prestataire, que si elles sont notifiées par écrit, (i) sept (7) jours pour tous les Services hors « fourni-posé » ou (ii) vingt-et-un (21) jours pour les Services « fourni-posé » au moins avant la date prévue pour la fourniture de Services commandés, après signature par le Client d'un Bon de Commande spécifique et ajustement éventuel du prix.

5.7. Toute annulation de Commande par le Client engage sa responsabilité. Le Client ne pourra pas annuler de Commandes, sauf accord exprès et préalable d'ALDES, et à condition d'indemniser le Prestataire.

5.8. En cas d'annulation de la Commande par le Client après son acceptation par le Prestataire moins de (i) sept (7) jours pour tous les Services hors « fourni-posé » ou (ii) vingt-et-un (21) jours pour les Services « fourni-posé » avant la date prévue pour la fourniture des Services commandés, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, une somme correspondant à 30 % du prix total HT des Services sera acquise au Prestataire et facturée au Client, sans préjudice de tous autres dommages et intérêts, en réparation du préjudice subi par le Prestataire.

## 6. SOUS-TRAITANCE

6.1. Le Prestataire dispose de toute liberté pour sous-traiter l'exécution de tout ou partie des Services auprès de tout tiers de son choix.

6.2. Le Prestataire fera ce qui est nécessaire pour, s'il y a lieu et/ou si la loi (notamment en application de la loi 75-1334 du 31 décembre 1975 relative à la sous-traitance) le requiert, faire agréer tout sous-traitant par le Client et/ou le maître d'ouvrage.

6.3. Le Prestataire demeure contractuellement responsable envers le Client des fautes commises par son sous-traitant dans l'exécution des travaux qu'il lui a confiés, dans les limites prévues par la loi et la jurisprudence.

## 7. PRIX

7.1. Les Services sont fournis au prix figurant sur la Commande, à défaut, selon le devis préalablement établi par le Prestataire et accepté par le Client, à défaut, aux tarifs du Prestataire en vigueur au jour de la passation de la Commande.

7.2. Hormis dans le cadre de la vente e-commerce, toute Commande d'un montant inférieur à 180 Euros nets HT, il sera facturé 15 Euros H.T. pour frais de gestion.

7.3. En cas de facture impayée, pour quelque raison que ce soit, les frais de recouvrement seront dus par le Client au Prestataire.

7.4. L'envoi de Tarifs ne constitue pas une offre ferme, les prix pouvant être modifiés sans préavis.

7.5. Les tarifs s'entendent nets et hors taxes ; il y a lieu d'y ajouter toutes taxes applicables.

7.6. Les éventuels rabais, remises et ristournes sont compris dans les Tarifs applicables au Client.

7.7. À tout moment, le Prestataire pourra réviser ses Tarifs sous réserve d'en informer le Client deux (2) mois avant toute modification des Tarifs.

7.8. Les tarifs et barèmes de port figurant dans le Tarif en cours de validité ne constituent pas une offre ferme et peuvent être modifiés sans préavis, notamment en cas de changement de conditions économiques telles que variation du cours des matières premières, des carburants, des droits et taxes, variations inhabituelles des taux de change, effondrement du marché, pénurie de matières, évolution des législations, etc.

7.9. Les prix seront également révisés en cas de nouvelles taxes, contributions ou frais générés par une évolution de la législation visant notamment la mise en conformité des Produits ou la prévention et la gestion des déchets des équipements électriques et électroniques ainsi que leur élimination, leur traitement et leur valorisation, sans que cette liste soit limitative.

7.10. La validité d'une offre ou d'un devis (contenu et prix) est limitée à un (1) mois à compter de sa date d'émission.

7.11. Les coûts de recyclage des déchets électriques et électroniques de catégorie professionnelle sont intégrés dans le prix de vente.

7.12. Une facture est établie par le Prestataire et remise au Client lors de chaque fourniture de Services.

7.13. Tout décalage sur chantier réalisé vainement (installation non finalisée, accès impossible ou non sécurisé, absence du Client, ...) pour une cause non imputable au Prestataire donnera lieu à une facturation spécifique suivant tarification en vigueur.

7.14. Les conditions de détermination du coût des Services dont le prix ne peut être connu a priori ni indiqué avec exactitude, ni connu immédiatement, ainsi que la méthode de calcul du prix permettant de vérifier ce dernier, seront communiquées au Client ou feront l'objet d'un devis détaillé, à la demande du Client.

## 8. CONDITIONS DE RÈGLEMENT

8.1. Sous réserve des éventuels accords interprofessionnels applicables, les conditions de règlements au titre des CGV Services sont les suivantes.

8.2. Modes de paiement

Le paiement à lieu par virement ou LCR magnétique exclusivement à l'exclusion de tout autre mode de paiement sauf conditions particulières.

Les paiements sont adressés à la société du Prestataire.

8.3. Délais de règlement

Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la fourniture des Services commandés, dans les conditions définies à l'article 9 ci-après, et comme indiqué sur la facture remise au Client.

Toute clause ou demande tendant à fixer ou obtenir un délai de paiement supérieur, devra faire l'objet d'un accord entre le Prestataire et le Client.

8.4. Retard de paiement

8.4.1. En cas de non-respect des conditions de paiement, le Prestataire se réserve en outre le droit de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client, de suspendre l'exécution de ses obligations et de diminuer ou d'annuler les éventuelles remises accordées à ce dernier, le tout sans préjudice de dommages et intérêts éventuels.

8.4.2. Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité des sommes dues au Prestataire par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Prestataire serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

8.4.3. Pénalités de retard

8.4.3.1. Le paiement s'entend de l'encaissement par le Prestataire de l'intégralité du montant de la facture, et non de la simple remise d'un titre emportant obligation de payer.

8.4.3.2. Tout retard donnera lieu à l'application de pénalités à un taux égal à celui appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente, majoré de dix (10) points de pourcentage.

8.4.3.3. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire.

8.4.3.4. Tout professionnel soumis à l'article L.441-10 du Code de commerce en situation de retard de paiement devient de plein droit débiteur, à l'égard du Prestataire, outre des pénalités de retard, déjà prévues par la loi, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros par facture impayée. En cas de carence du Client, les sommes mises en recouvrement par voie contentieuse seront majorées de 15 %, indépendamment des pénalités de retard précitées et des frais de recouvrement engagés.

8.5. Escompte

Aucun escompte n'est accordé pour paiement comptant ou dans un délai inférieur à celui indiqué sur la facture.

8.6. Compensation

Sauf accord exprès, préalable et écrit du Prestataire, et à condition que les créances et dettes réciproques soient certaines, liquides et exigibles, aucune compensation ne pourra être valablement effectuée par le Client entre d'éventuelles pénalités pour retard dans la fourniture des Services commandés ou non-conformité à la Commande, d'une part, et les sommes par le Client au Prestataire au titre de l'achat desdits Services, d'autre part.

8.7. Autres Conditions

8.7.1. Le Prestataire se réserve la possibilité d'émettre les factures par voie électronique.

8.7.2. Le Client ne peut subordonner le paiement à la fourniture de factures répondant à ses exigences non prévues par la législation en vigueur, ou de tout autre document non obligatoire.

8.7.3. Les dates de paiement convenues ne peuvent être retardées sous quelque prétexte que ce soit, y compris en cas de litige. Les réclamations ne dispensent pas le Client de régler les factures à leur échéance, et aucune retenue ne peut être effectuée sur le montant des factures du Prestataire.

8.7.4. Le Prestataire ne sera pas tenu de procéder à la fourniture des Services commandés par le Client si celui-ci ne lui en paye pas le prix dans les conditions et selon les modalités indiquées aux CGV Services.

8.7.5. Le Prestataire n'accepte aucune retenue de garantie, cautionnée ou non, ni déduction d'avoir sur le montant des Services facturés, sauf si une telle retenue de garantie résulte d'une disposition légale d'ordre public.

8.7.6. En cas de vente, de cession, de remise en nantissement ou d'apport en société de son fonds de commerce par le Client, comme dans le cas où l'un des paiements ou l'acceptation d'une des traites n'est pas effectué à l'échéance, les sommes dues deviennent immédiatement exigibles, quelles que soient les conditions convenues antérieurement.

8.7.7. Tout changement important dans la situation financière ou économique du Client, même après exécution partielle des Commandes, peut entraîner la révision des conditions de paiement de ces dernières, ainsi que la révision de la ligne de crédit accordé par le Prestataire au Client.

## 9. MODALITÉS DE FOURNITURE DES SERVICES

**9.1.** Les Services demandés par le Client seront fournis dans un délai minimum de trois (3) semaines à compter de la date d'intervention sollicitée par le Client sous réserve que la Commande soit conclue et que l'acompte exigible, s'il y a lieu, ait été payé par le Client.

**9.2.** Sauf stipulation contraire dans la Commande, et uniquement en Services « fourni-posé », ce délai ne constitue pas un délai de rigueur et le Prestataire ne pourra voir sa responsabilité engagée à l'égard du Client en cas de retard dans la fourniture des Services n'excédant pas trente (30) jours ouvrés. En cas de retard supérieur à trente (30) jours ouvrés et résultant exclusivement du fait ou de la faute du Prestataire, le Client pourra, uniquement en Services « fourni-posé », demander la résolution de la vente. Les acomptes déjà versés lui seront alors restitués par le Prestataire.

**9.3.** Le Prestataire n'est pas responsable des retards d'exécution qui ne résultent pas exclusivement du fait ou de la faute du Prestataire. Aucune annulation de Commande ou réduction de prix ne peut intervenir en cas de retard pour un motif qui n'est pas exclusivement le fait ou la faute du Prestataire.

**9.4.** La responsabilité du Prestataire ne pourra en aucun cas être engagée en cas de retard ou de suspension des travaux ou du chantier pour un motif qui n'est pas exclusivement le fait ou la faute du Prestataire.

**9.5.** Les Services seront fournis sur les lieux d'installation des Produits, sauf les études techniques qui peuvent être fournies depuis tout site du Prestataire.

**9.6.** De même, en cas de demande particulière du Client concernant les conditions de fourniture des Services, dûment acceptées par écrit par le Prestataire, les coûts liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire, sur devis préalablement accepté par le Client.

**9.7.** A défaut de réserves ou réclamations expressément émises par le Client lors de la réception des Services, ceux-ci seront réputés conformes à la Commande, en quantité et qualité.

**9.8.** Le Client disposera d'un délai de douze (12) mois à compter de la date de livraison de l'ouvrage auquel s'applique les Services pour émettre, par écrit, de telles réserves ou réclamations, avec tous les justificatifs y afférents, auprès du Prestataire.

**9.9.** Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non-respect de ces formalités et délais par le Client.

**9.10.** Le Prestataire rectifiera (dans la mesure du possible) ou remboursera le Client, selon les modalités adéquates et agréées par le Client, les Services dont le défaut de conformité aura été dûment prouvé par le Client et admis par le Prestataire.

**9.11.** En cas de demande particulière du Client concernant les conditions de fourniture des Services, dûment acceptées par écrit par le Prestataire, les coûts y liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire, sur devis préalablement accepté par le Client.

**9.12.** En cas de prestation de maintenance des Produits, celle-ci est effectuée par le Prestataire ou tout sous-traitant de son choix. La périodicité, l'objet, le prix des prestations de maintenance sont définis d'un commun accord entre le Prestataire et le Client ; à défaut d'un tel accord, le Prestataire n'est pas tenu de réaliser les prestations de maintenance. En cas de Service « fourni-posé », le Prestataire n'assume aucune prestation de maintenance, sauf accord contraire ultérieur convenu de façon particulière entre le Prestataire et le client final utilisateur des Produits.

## 10. OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client s'engage à :

- utiliser les Services conformément aux présentes ;

- collaborer avec le Prestataire ;

- contrôler les Services fournis par le Prestataire avant toute mise en œuvre ;

- s'engager à être assuré contre tous les risques afférents au transport, à la perte, au vol ou à la destruction partielle ou totale des biens et Produits, et de pouvoir en justifier sur demande du Prestataire, étant toutefois convenu qu'en cas de Service en « fourni-posé », les Produits du Prestataire sur chantier restent la propriété et sous la responsabilité du Prestataire jusqu'à l'implantation ou la fixation desdits Produits dans le bâti ou l'ouvrage ;

- respecter l'ensemble des CGV Services, sans préjudice de toutes conditions particulières.

## 11. RESPONSABILITÉ DU PRESTATAIRE – GARANTIE

**11.1.** Le Prestataire garantit le Client, contre tout défaut de conformité des Services provenant d'un défaut de fourniture desdits Services autrement que conformément aux règles de l'art, sans préjudice toutefois des stipulations des articles 4.2 et 4.3 ci-dessus. La garantie décennale du Prestataire est due au Client seulement lorsqu'une disposition légale d'ordre public le prévoit et uniquement pour les Services pour lesquels cette loi le prévoit.

**11.2.** Aucune garantie n'incombe au Prestataire en cas de négligence ou de faute du Client ou d'un tiers (en ce compris le maître d'ouvrage), et notamment en cas de mauvaise conception du bâti, d'erreurs de schéma, d'erreurs de calculs, de défaut d'utilisation des Produits, de défaut d'entretien et de maintenance des Produits et/ou du bâti, et/ou des installations dans lesquelles s'insèrent les Produits, etc.....

**11.3.** Sont également exclus de la garantie du Prestataire les incidents dus à l'absence ou défaillance de l'alimentation électrique, à un défaut d'entretien manifeste, à une mise en œuvre non conforme aux préconisations d'installation et d'utilisation du Prestataire ainsi que les installations non respectueuses des normes et réglementations françaises en vigueur.

**11.4.** De même, aucune garantie ne s'applique pour :

- des incidents tenants à des cas fortuits ou de force majeure comme ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français, ainsi que les événements définis à l'article « Force majeure » ;

- les remplacements ou les réparations résultant de l'usure normale ;

- les remplacements ou les réparations résultant de détériorations ou d'accidents provenant de négligence, de transformation ou de défaut d'installation y compris par un professionnel mandaté par le Prestataire à moins de démontrer la faute commise dans l'installation, d'entretien ou de surveillance ;

- les remplacements ou les réparations résultant d'utilisation anormale, transformation non validée par écrit par le Prestataire ou non conforme aux prescriptions ou notices du Prestataire ;

- le cas où le Client n'est pas à jour de ses règlements pour les Services ;

- le remplacement de pièces ou Produit pendant la période de garantie ne peut avoir pour effet de prolonger la durée initiale de garantie des Services, aucune garantie sur la garantie, même implicite ne s'applique.

**11.5.** La responsabilité du Prestataire ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et est limitée aux préjudices directs à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit.

**11.6.** Afin de faire valoir ses droits, le Client devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer le Prestataire, par écrit, de l'existence des défauts dans un délai maximum de douze (12) mois à compter de la date de livraison de l'ouvrage auquel s'applique les Services.

**11.7.** Le Prestataire rectifiera ou fera rectifier, à ses frais exclusifs, selon les modalités adéquates et agréées par le Client, les Services jugés défectueux pour autant que ces défauts soient pris en charge par le Prestataire au titre des CGV Services.

**11.8.** En tout état de cause, au cas où la responsabilité du Prestataire serait retenue, la garantie du Prestataire serait limitée au montant HT payé par le Client au Prestataire pour la fourniture des Services.

**11.9.** Toute obligation du Prestataire en vertu des présentes est une obligation de moyens, non de résultat, notwithstanding toute disposition contraire.

**11.10.** Le Client renonce à quelque titre que ce soit, à l'exercice de tout recours contre le Prestataire pour les dommages indirects, matériels ou immatériels, tels que, sans que cette énumération soit limitative, les pertes d'exploitation, d'image, de chiffre d'affaire, de production, de profit, de données, de jouissance, résultant de ou liés aux Services, à l'impossibilité pour le Client d'utiliser les Produits, ou à toute prestation de Service, quel que soit l'identité de la personne qui invoque ou qui a subi ledit dommage.

**11.11.** La responsabilité du Prestataire au titre des Services est strictement limitée aux seules obligations décrites dans les CGV Services, sans préjudice des obligations résultant, s'il y a lieu, de toute obligation de garantie décennale.

**11.12.** Aucune action en responsabilité du Prestataire ne peut intervenir plus de deux (2) ans après la date de livraison de l'ouvrage auquel s'applique les Services.

## 12. DROIT DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

**12.1.** Le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les études, dessins, modèles, prototypes, etc, réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Services au Client.

**12.2.** Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc, sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

## 13. TRAITEMENT DES DÉCHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES (DEEE), DE PRODUITS ET MATERIAUX DE LA CONSTRUCTION ET DU BATIMENT (PMCB), D'EMBALLAGES MENAGERS ET DE PAPIERS GRAPHIQUES - IDENTIFIANT UNIQUE

**13.1.** Conformément aux articles R. 543-179 à R. 543-206 du Code de l'environnement, le Prestataire contribue à la collecte sélective des déchets. Le Prestataire est enregistré au Registre National des Producteurs pour les catégories d'équipements électriques et électroniques (EEE), emballages ménagers, papiers graphiques et produits et matériaux de la construction et du bâtiment (PMCB). Les Produits portent un marquage précisant leur identité.

**13.2.** Le Prestataire peut et contribue à la collecte, à l'enlèvement et au traitement des déchets de ces catégories par l'intermédiaire d'un éco-organisme agréé. Ces Produits sont soumis à un coût d'élimination du déchet (« écocontribution »). Ce coût, pour les Produits EEE de catégorie « ménager » est mentionné sur les factures émises par le Prestataire. Le Client a la charge de le récupérer, sans aucune modification, jusqu'au Client final.

**13.3.** Les identifiants uniques suivants, en application de l'article L.541-10-13 du Code de l'Environnement ont été attribués par l'ADEME au Prestataire :

FRO0806\_05EWFf attestant de l'enregistrement au registre des producteurs de la filière des déchets d'équipements électriques et électroniques

FR214197\_01ICCC attestant de l'enregistrement au registre des producteurs de la filière des déchets d'emballages ménagers et de papiers graphiques

FR214197\_04TCLG attestant de l'enregistrement au registre des producteurs de la filière des déchets de produits et matériaux de la construction et du bâtiment

Ces identifiants attestent de la conformité du Prestataire au regard de son obligation d'enregistrement au registre des producteurs et de la réalisation de ses déclarations de mises sur le marché auprès des éco-organismes ECOYSYSTEM, CITEO et VALOBAT.

## 14. DONNÉES PERSONNELLES

**14.1.** Les dispositions relatives à la protection des données personnelles sont décrites dans l'Annexe « Politique de protection des

données à caractère personnel ». Par données personnelles il faut entendre les données à caractère personnel que le Client traite dans le cadre de l'exécution du contrat, au sens du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE et la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 (dit « RGPD »).

**14.2.** L'annexe applicable est celle indiquée sur le site ALDES (<https://www.aldes.fr/content/download/12677/167/r/gpd-par-aldes.pdf>) telle que susceptible d'être modifiée par le Prestataire. Pendant la durée du contrat, le Prestataire pourra utiliser les données clients et informations obtenues conformément aux lois et réglementations applicables. Par données clients il faut entendre les informations (dont les données personnelles) dont le Client est propriétaire et/ou responsable qu'il saisit, renseigne, transmet, collecte, conserve et/ou traite dans le cadre de l'exécution du contrat.

## 15. IMPREVISION

**15.1.** Les CGV Services excluent expressément le régime légal de l'imprévision prévu à l'article 1195 du Code civil pour toutes les opérations de fourniture de Services du Prestataire au Client.

**15.2.** Le Prestataire et le Client renoncent donc chacun à se prévaloir des dispositions de l'article 1195 du Code civil et du régime de l'imprévision qui y est prévu, s'engageant à assumer ses obligations même si l'équilibre contractuel se trouve bouleversé par des circonstances qui étaient imprévisibles lors de la conclusion de la vente, quand bien même leur exécution s'avérerait excessivement onéreuse et à en supporter toutes les conséquences économiques et financières.

## 16. EXÉCUTION FORCÉE EN NATURE

**16.1.** En cas de manquement de l'une ou l'autre des Parties à ses obligations, la Partie victime de la défaillance dispose du droit de requérir l'exécution forcée en nature des obligations découlant des présentes. Conformément aux dispositions de l'article 1221 du Code civil, le créancier de l'obligation pourra poursuivre cette exécution forcée après une simple mise en demeure, adressée au débiteur de l'obligation par lettre recommandée avec accusé de réception demeurée infructueuse, sauf si celle-ci s'avère impossible ou s'il existe une disproportion manifeste entre son coût pour le débiteur, de bonne foi, et son intérêt pour le créancier.

**16.2.** Il est rappelé qu'en cas de manquement de l'une ou l'autre des Parties à ses obligations, la Partie victime de la défaillance pourra, conformément aux dispositions de l'article 1222 du Code civil, huit (8) jours après la réception d'une mise en demeure de s'exécuter restée infructueuse, faire exécuter lui-même l'obligation par un tiers, aux frais de la Partie défaillante, pour autant que le coût soit raisonnable et conforme aux pratiques du marché, sans qu'une autorisation judiciaire soit nécessaire à cet effet, étant entendu que la Partie victime de la défaillance pourra également, à son choix, demander en justice que la Partie défaillante avance les sommes nécessaires à cette exécution.

**16.3.** En cas de manquement d'une Partie à l'une ou l'autre de ses obligations, le créancier pourra, en application de l'article 1223 du Code civil, huit (8) jours après la réception par le débiteur de l'obligation d'une mise en demeure signifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, de s'exécuter restée sans effet, s'il n'a pas encore payé tout ou partie de la prestation, notifier dans les meilleurs délais au débiteur sa décision d'accepter une exécution impariatae du contrat et d'en réduire de manière proportionnelle le prix. L'acceptation par le débiteur de la décision de réduction de prix du créancier doit être rédigée par écrit.

A défaut d'accord entre les Parties sur le montant de cette réduction proportionnelle du prix, celui-ci sera déterminé à dire d'expert dans les conditions de l'article 1592 du Code civil.

Dans l'hypothèse où le créancier de l'obligation aurait déjà payé le prix, il pourra, à défaut d'accord entre les Parties demander au juge la réduction de prix.

## 17. EXCEPTION D'INEXÉCUTION

**17.1.** Il est rappelé qu'en application de l'article 1219 du Code civil, chaque Partie pourra refuser d'exécuter son obligation, alors même que celle-ci est exigible, si l'autre Partie n'exécute pas la sienne et si cette inexécution est suffisamment grave, c'est-à-dire, susceptible de remettre en cause la poursuite du contrat ou de bouleverser fondamentalement son équilibre économique. La suspension d'exécution prendra effet immédiatement, à réception par la Partie défaillante de la notification de manquement qui lui aura été adressée à cet effet par la Partie victime de la défaillance indiquant l'intention de faire application de l'exception d'inexécution tant que la Partie défaillante n'aura pas remédié au manquement constaté, signifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou sur tout autre support durable écrit permettant de ménager une preuve de l'envoi.

**17.2.** Cette exception d'inexécution pourra également être utilisée à titre préventif, conformément aux dispositions de l'article 1220 du Code civil, s'il est manifeste que l'une des Parties n'exécutera pas à l'échéance les obligations qui lui incombent et que les conséquences de cette inexécution sont suffisamment graves pour la Partie victime de la défaillance.

**17.3.** Cette faculté est utilisée aux risques et périls de la Partie qui en prend l'initiative.

**17.4.** La suspension d'exécution prendra effet immédiatement, à réception par la Partie présumée défaillante de la notification de l'intention de faire application de l'exception d'inexécution préventive jusqu'à ce que la Partie présumée défaillante exécute l'obligation pour laquelle un manquement à venir est manifeste, signifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou sur tout autre support durable écrit permettant de ménager une preuve de l'envoi.

## 18. FORCE MAJEURE

**18.1.** Dans un premier temps, les cas de force majeure et événement définis comme tel ci-dessous suspendront l'exécution du contrat. Si l'empêchement est définitif, le contrat est résolu de plein droit et les Parties sont libérées de leurs obligations dans les conditions prévues aux articles 1351 et 1351-1 du Code civil.

**18.2.** Si les cas de force majeure ont une durée d'existence supérieure à deux (2) mois, le contrat sera résilié automatiquement, sauf accord contraire des parties.

**18.3.** De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français, ainsi que les événements suivants : guerre, émeute, incendie, grèves internes ou externes, lock out, occupation des locaux d'ALDES, intempéries, tremblement de terre, inondation, dégât des eaux, restrictions légales ou gouvernementales, modifications légales ou réglementaires des formes de commercialisation, les accidents de toutes natures, épidémie, pandémie, maladie touchant plus de 10% du personnel d'ALDES dans une période de deux mois consécutifs, l'absence de fourniture d'énergie, l'arrêt partiel ou total du réseau Internet et, de manière plus générale, des réseaux de télécommunications privés ou publics, le blocage de routes et les impossibilités d'approvisionnement en fournitures et tout autre cas indépendant de la volonté expresse des parties empêchant l'exécution normale des présentes.

## 19. RÉSOLUTION DU CONTRAT

**19.1.** La Partie victime de la défaillance pourra en cas d'inexécution suffisamment grave de l'une quelconque des obligations incombant à l'autre Partie, notifier par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à la Partie Défaillante, la résolution fautive du contrat les liants pour les Services, huit (8) jours après l'envoi la réception d'une mise en demeure de s'exécuter restée infructueuse, et ce en application des dispositions de l'article 1224 du Code civil.

**19.2.** La résolution de plein droit pour force majeure, ne pourra, nonobstant la clause Résolution pour manquement d'une partie à ses obligations figurant ci-après, avoir lieu que huit (8) jours après l'envoi la réception d'une mise en demeure notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou tout acte extrajudiciaire.

**19.3.** Toutefois, la mise en demeure devra mentionner l'intention d'appliquer la présente clause.

**19.4.** Dispositions communes aux cas de résolution

**19.4.1.** Il est expressément convenu entre les Parties que le débiteur d'une obligation de payer aux termes des présentes, sera valablement mis en demeure par la seule exigibilité de l'obligation, conformément aux dispositions de l'article 1344 du Code civil.

**19.4.2.** Les prestations échangées entre les Parties depuis la conclusion du contrat et jusqu'à sa résiliation ayant trouvé leur utilité au fur et à mesure de l'exécution réciproque de celui-ci, elles ne donneront pas lieu à restitution pour la période antérieure à leur dernière prestation n'ayant pas reçu sa contrepartie.

**19.4.3.** En tout état de cause, la Partie lésée pourra demander en justice l'octroi de dommages et intérêts.

## 20. ETHIQUE ET CONFORMITÉ

**20.1.** Le Client déclare, en son nom et pour le compte de toute société liée au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce ou de toute personne ou entité agissant pour son compte :

- Appliquer et respecter les réglementations dans les pays où il est présent ou exerce une activité commerciale, en matière d'éthique, de lutte contre la corruption et de blanchiment d'argent, et notamment les dispositions françaises (Loi Sapin II) ;

- Ne figurer sur aucune liste de sanctions des Nations Unies, de l'Union Européenne et Françaises ;

- N'exercer aucune activité directement ou indirectement dans des pays sous embargo.

**20.2.** Le Client s'engage à communiquer sans délai au Prestataire tout manquement aux dispositions ci-avant.

## 21. RÉGLEMENTATION - AUTORISATION

Conformément à la réglementation en vigueur le Client a l'obligation d'obtenir toute autorisation et/ou habilitation ou certification en vigueur et de pouvoir fournir, si nécessaire, toute preuve à ALDES sur demande expresse de cette dernière.

## 22. EFFET RELATIF – ORDRE PUBLIC

**22.1.** La nullité, l'illegalité ou l'absence d'une disposition des CGV Services n'emportera pas la nullité, l'illegalité ou l'absence d'effet des CGV Services ; les parties conviendront d'une disposition valable, légale ou efficace, le tout dans le respect de l'intention, notamment économique, sous-jacente induite dans la clause nulle, illégale ou inefficace.

**22.2.** Les CGV Services s'ajoutent aux dispositions légales et réglementaires ; en cas de contradiction entre les présentes CGV Services et les dispositions légales et réglementaires, alors les CGV Services prévaudront sauf en ce qui concerne les dispositions légales et réglementaires présentant un caractère d'ordre public.

## 23. DROIT APPLICABLE - LANGUE DU CONTRAT

**23.1.** Les CGV Services et les opérations qui en découlent sont régies par le droit français.

**23.2.** Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

## 24. ACCEPTATION DU CLIENT

Les CGV Services sont expressément agréées et acceptées par le Client, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance. Le Client renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat, qui seront inopposables au Prestataire, même s'il en a eu connaissance, le tout sans préjudice de toute disposition contractuelle contraire contenue dans la Commande et explicitement agréée par le Prestataire.

## 25. LITIGES – ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

**25.1.** Le Prestataire et le Client s'engagent à tenter de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir entre eux en cas de difficultés nées à l'occasion des Services.

**25.2.** Tout litige relatif aux Services et/ou aux CGV Services, à leur interprétation ou leur exécution sera soumis aux tribunaux du ressort de la Cour d'Appel de Lyon, sauf disposition légale impérative contraire.

Pour en savoir plus,  
contactez votre conseiller Aldes,  
ou connectez-vous sur [aldes.fr/contactez-nous](https://aldes.fr/contactez-nous)



Entreprise  
et fabricant  
français  
depuis 1925

Siège social Aldes  
20, boulevard Irène Joliot-Curie  
69694 Vénissieux Cedex - France



*Séparez les éléments avant de trier*  
FR-Aldes-Catalogue-LesEssentiels-Tertiaire-062025  
RCS Lyon 956 506 828  
Aldes se réserve le droit d'apporter  
à ses produits toutes modifications  
liées à l'évolution de la technique.  
Visuels non contractuels  
Crédits photos: AdobeStock / AldesGroupe  
Réalisation : AldesGroupe Communication

 **aldes**